

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

114^e année

22 mai 1982

No 21



Éditeur officiel
Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

114^e année
22 mai 1982
No 21

Sommaire

Associations coopératives, Loi sur les	4938
Avis divers	4939
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les	4944
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le	4944
Code de procédure civile	4950
Compagnies, Loi sur les	4891-4951
Compagnies étrangères, Loi sur les	4921
Curatelle publique, Loi sur la	4955
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les	4922
Demande(s) à la Législature	4956
Financement des partis politiques, Loi régissant le	4958
Liquidation des compagnies, Loi sur la	4959
Ministères, Avis concernant les	4959
Régie de l'électricité et du gaz, Loi sur la	4960
Régie des marchés agricoles du Québec	4961
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les	4923
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les	4962
Société d'habitation du Québec, Loi sur la	4962
Soumissions, Demandes de	4963
Syndicats professionnels, Loi sur les	4966
Tribunaux judiciaires, Lois sur les	4966
Vente(s) par shérif	4967
Vente(s) pour taxes	4993

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend ses décisions officielles. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie I de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement. On peut retrouver une liste des différents avis qu'elle contient en consultant la page sommaire de chaque édition.

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés dans la forme prescrite pour publication à la *Gazette officielle*. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, numéro de téléphone et le nombre de publications requis pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le vendredi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Dans les cas de publications urgentes (les ventes pour taxes de janvier sont traitées différemment) et des avis comportant des difficultés particulières au plan de la composition ou de la normalisation de la copie, les annonceurs sont priés de prendre arrangement en s'adressant par téléphone au numéro 418-643-5195 ou par écrit à l'adresse ci-dessous. À noter que nous ne pouvons réserver d'espace en vue d'une publication.

Pour les avis de ventes pour taxes devant être publiés deux fois en janvier, les textes doivent être reçus dans les cinq (5) premiers jours ouvrables de l'année pour en assurer la publication selon les exigences de la loi. Après cette date, ils seront retournés aux annonceurs.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés sous forme de mandat ou par chèque émis à l'ordre du ministre des Finances.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les intéressés sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication pour éviter des frais supplémentaires. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être reçues par écrit avant l'heure de tombée.

Tarif des annonces et abonnements :

1^o Tarif d'abonnement

Le prix de l'abonnement annuel de cette édition est de 45 \$ par année.

2^o Tarifs spéciaux

L'abonnement annuel ne comprend pas la liste des titulaires de licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c. Q-1).

Ces publications font l'objet d'une vente au numéro séparé à un tarif maximal de 30 \$ l'exemplaire.

3^o Tarif de vente au numéro séparé

Les numéros séparés de la *Gazette officielle du Québec*, sauf la publication mentionnée au paragraphe 2^o, se vendent au prix de 4 \$ l'exemplaire.

4^o Tarif de publication

a) Le tarif de publication est de 0,60 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

b) Malgré le paragraphe a, le tarif de publication des avis de ventes pour taxes, autre que la première parution, est de 0,40 \$ la ligne agate.

5^o Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

6^o Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Georges Lapierre
Service de la *Gazette officielle*
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone : (418) 643-5195

Toute correspondance concernant les abonnements ou tirés-à-part doit être adressée à :

Direction générale des publications gouvernementales
Service de la diffusion des publications
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone : (418) 643-5150

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

AVIS JURIDIQUES

Compagnies (Partie 1) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
A M I INTERNATIONAL OF QUÉBEC INC. 1160-2323	COMPAGNIE INTERNATIONALE A M I (QUÉBEC) INC. <i>A M I INTERNATIONAL OF QUÉBEC INC.</i>	68 06 03
ACCESSOIRES ET PIÈCES DE VOITURES ÉTRANGÈRES R.S.P.G. INC. <i>R.S.P.G. FOREIGN CAR PARTS AND ACCESSORIES INC.</i> 1336-9723	PIÈCES POUR AUTOMOBILES FOREIGN (1972) INC.	72 11 22
ALEXINA INVESTMENTS LTD. 1231-1403	PLACEMENTS ALEXINA LTÉE <i>ALEXINA INVESTMENTS LTD.</i>	57 02 11
BARCLAY STORE EQUIPMENT LTD. 1118-6293	ÉQUIPEMENT POUR MAGASINS BARCLAY LTÉE <i>BARCLAY STORE EQUIPMENT LTD.</i>	63 08 08
CONWAY & CONWAY INC. 1249-1403	COMPAGNIE DE GESTION ALLARD, CABANA, CHOQUETTE & LAVALIÈRE INC.	27 03 11
GRAND LAKE SPORT CLUB, LIMITED 1264-0116	CLUB SPORTIF DU LAC GRAND INC. <i>GRAND LAKE SPORTS CLUB INC.</i>	32 03 07
INDUSTRIES ASTON INC. 1321-2576	INDUSTRIES ASTON INC. <i>ASTON INDUSTRIES INC.</i>	52 04 24
JADRAN PUBLISHING LTD. 1267-8835	PUBLICATIONS JADRAN LTÉE <i>JADRAN PUBLISHING LTD.</i>	67 04 13
PAC-RITE MEAT PRODUCTS LTD. 1109-4216	LES PRODUITS DE VIANDE PAC-RITE INC. <i>PAC-RITE MEAT PRODUCTS INC.</i>	54 04 03
PENSIONNAT DU SACRÉ-COEUR <i>CONVENT OF THE SACRED HEART</i> 1249-9448	L'ÉCOLE SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL <i>THE SACRED HEART SCHOOL OF MONTRÉAL</i>	61 06 22
SIMON'S CASUALS INC. 1115-6759	VÊTEMENTS SIMON INC. <i>SIMON'S CASUALS INC.</i>	67 05 01
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE HARDWOOD INC. 1627-4722	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE HARWOOD INC.	78 06 14

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
STYLE PAINT COMPANY LIMITED 1150-5229	PEINTURE STYLE LTÉE	57 01 04
LES VÊTEMENTS DU MANUFACTURIER V.M. INC. 1115-7286	LES VÊTEMENTS VM INC.	67 10 13
18956-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LES DISTRIBUTEURS NEUVILLE INC. 1366-1384	75 07 10	4497, rue Messier, Montréal
HICHAUD INC. 1646-3267	80 08 08	251, boulevard de la Rivière, Loretteville
LES IMMEUBLES CONCORDE INC. 1333-0626	72 11 10	5256, rue Louis-Joseph-Doucet, Montréal
MANUFACTURIERS DE POLYETHYLENE ANDRE INC. .. 1366-0576	75 07 04	8055, Alfred, Anjou
LES PLACEMENTS ST-PIE INC. 1191-9404	69 10 31	1100, rue Université, Montréal
18956-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE CREDIT DU COUVRE-PLANCHERS (QUÉBEC) INC. 1336-3437	73 07 30	10

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
CENTRE DE BÉNÉVOLAT ST-ALPHONSE-NOUVELLE INC. 1850-1510	81 09 10	9
CLUB DE DANSES CARRÉES ET RONDES INC. 1844-7532	81 04 01	10
L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE LA FOULÉE INC. 1462-6360	76 03 22	7
FÉDÉRATION DE MOTO-TOURISME DU QUÉBEC 1357-1609	74 06 13	21
HICHAUD INC. 1646-3267	80 08 08	7
MARCHANDS UNIS INC. 1157-1197	50 12 11	7
SOCIÉTÉ POUR LE PROGRÈS DE LA RIVE-SUD 1314-6303	65 03 31	21
18956-o		

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Correction des lettres patentes supplémentaires (Article 12)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a autorisé la correction des lettres patentes supplémentaires émises à la date indiquée ci-dessous à la corporation suivante:

Dénomination sociale	Date des lettres patentes supplémentaires	Date de correction	Modification
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS S.G. INC. S.G. INVESTMENTS INC. 1110-8990	80 12 18	82 04 29	Corrigeant la page 4 des lettres patentes supplémentaires
18956-o			

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
BEAUCHAMP & STE-MARIE INC. 1237-0052	65 02 08	82 05 22

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
BESTLAND INVESTMENT CORP. 1238-4921	58 01 30	82 06 04
BOULANGERIE LAURENTIENNE LTÉE 1132-5941	62 06 06	82 06 04
CANADIAN MERRILL LTD. 1177-5533	50 07 04	82 05 19
G. CHOLETTE INC. 1246-2990	71 02 16	82 05 28
CINÉMAS S.A.C. INC. 1126-8273	13 12 01	82 05 22
GEORGES A. CLAVEAU LTÉE 1164-1818	51 09 29	82 05 29
CLINIQUE MÉDICALE ET DENTAIRE DUVERNAY INC. 1627-2460	78 06 06	82 05 28
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION BUKOVYNA LIMITÉE 1216-6781	71 07 15	82 06 04
LA COMPAGNIE ZIMCOLOR 1288-0969	64 09 04	82 06 04
LES CONSTRUCTEURS ASSOCIÉS DE ST-PAUL L'HERMITE INC. 1367-6424	74 04 04	82 06 04
CONSTRUCTION MILLER-PRICE LTÉE 1351-5317	74 01 17	82 05 28
ÉCOLE DE HOCKEY D'ÉTÉ DE BEACONSFIELD INC. 1371-2104	75 02 03	82 06 04
ENDUITS DROLET INC. 1368-8130	74 06 26	82 06 04
LES ENTREPRENEURS EN CIMENT IMPÉRIAL LIMITÉE 1118-6319	69 03 03	82 05 22
ENTREPRISES CLAUDE LANIEL INC. 1126-9354	57 01 15	82 05 22
LE FLAMBEAU HOMES INC. 1259-9635	50 12 14	82 05 29
LA GARDE DE JOUR LES PETITS BOUTS DE CHOUX DE GRACEFIELD, INC. 1478-9887	77 06 27	82 05 28
LES GESTIONS STE-CATHERINE LTÉE 1341-0709	73 09 14	82 06 04
INTERNATIONAL PEN CO. LTD. 1117-2996	64 11 02	82 06 04

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES INVESTISSEMENTS FABIEN INC. 1360-7064	74 12 09	82 06 04
KAMOR GARMENTS INC. 1115-5058	65 04 28	82 05 22
LINA WATCH CORP. 1213-5307	71 09 17	82 05 22
LES MANUFACTURIERS MARK INC. 1116-1171	63 11 18	82 06 04
MARINE SALES & INDUSTRIAL EQUIPMENT INC. 1274-2110	64 06 18	82 06 04
MARTINIÈRE AUTOMOBILE INC. 1154-8526	68 05 24	82 05 29
MILLER SPRING CO. LTD. 1116-7475	58 11 25	82 05 22
MONTRÉAL-CHAMBLY DEVELOPMENT CORP. 1244-7835	59 05 13	82 06 04
NORTHERN CANADA SUPPLY (QUÉBEC) LIMITED 1361-9713	45 10 05	82 06 04
PÉTROLES DENIS DESGAGNÉ INC. 1849-9368	81 08 31	82 05 29
PROCÉDÉS DE VENTILATION ET MOULIN M.P.V. LTÉE 1502-6966	76 03 24	82 05 28
RAWDON LAND & CONSTRUCTION COMPANY 1271-1214	1926 12 02	82 05 28
SERVICE DE FORMATION PRÉ-EMPLOI S.F.P.E. INC. 1628-2907	78 07 13	82 05 29
SHAWINIGAN AUTO ELECTRIC INC. 1175-0270	54 12 20	82 05 29
LES SUPERMARCHÉS S.P.A.N.A. INC. 1289-9266	72 09 22	82 05 29
TWENTY SEVEN DEVELOPMENTS LTD. 1283-9585	59 04 17	82 06 04

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
AGENTS-EXPEDITEURS OTTOR QUEBEC LIMITEE 1468-7693	76 07 29	200, rue St-Jacques, local 900, Montréal
ARRIMAGE DU ST-LAURENT INC. 1122-2429	08 09 10	4150, rue Ste-Catherine ouest, Montréal
CHAUFFAGE PATENAUDE LTEE 1118-2623	69 03 10	8101, boulevard Parkway, Anjou
FÉDÉRATION DE MOTO-TOURISME DU QUEBEC 1357-1609	74 06 13	698, rue Kennedy nord, Sherbrooke
FEDERATION DES SOCIETES D'HISTOIRE DU QUEBEC 1252-8683	65 03 02	1195, rue Sherbrooke ouest, Montréal
JONQUIÈRE-MÉDIC INC. 1853-0055	81 12 04	445, rue Montfort, Jonquière
ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. CHAPITRE MAAT DE LAVAL 1646-4760	80 08 26	750, boulevard Curé-Labelle, local 203, ville de Laval
YVON G. ROUSSEAU INC. 1264-4571	66 04 12	1562, rue Fleury est, Montréal
LES SERVICES D'ENTREPOSAGE S.L. INC. 1640-3990	79 12 14	4150, rue Ste-Catherine ouest, Montréal
LA SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DES MARTIN 1853-6805	82 01 06	30, ch. Lakeshore, appartement 1109, Pointe-Claire
VÊTEMENTS DE SPORT SAM INC. 1115-0562	59 12 23	24, rue Mont-Royal ouest, Montréal

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ASSOCIATION DES CRÉATEURS ARTISANS DE CHARLEVOIX 1844-6302	81 03 23	82 02 05	De la dénomination sociale: ASSOCIATION DES CRÉATEURS ET ARTISANS DE CHARLEVOIX
BREYMOUNT LIMITÉE 1331-3127	73 05 10	82 04 19	Du capital-actions
LE CENTRE RÉCRÉATIF ST-FRANÇOIS D'ASSISE INC. 1234-5450	66 06 01	82 05 04	De la valeur des biens immobiliers
CLOISONS U.P. INC. 1339-3848	73 04 18	82 05 03	Des objets
FONDATION PHIL LATULIPPE 1852-3696	81 11 19	82 05 03	Des objets

18956-o

Le directeur.
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 1A) — Loi sur les**Délivrance d'un certificat de constitution**

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ACTI-PLUS INC. 1857-3063	82 04 30	Laval
ADMINISTRATION B.L. INC. 1856-8766	82 04 13	Montréal
LES ALARMES SAFTRON LTÉE 1857-4871	82 04 28	Montréal
ALTUR INC. 1857-2966	82 04 23	Laval
AMEUBLEMENT ST-GILLES INC. 1857-3451	82 04 27	Québec
LES AMUSEMENTS BELLECHASSE (1982) INC. 1857-2453	82 04 21	Montmagny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES ASSURANCES DELANEY ET ASSOCIÉS INC. 1857-2909	82 04 23	Saint-François
ASSURANCES FERNAND PAQUET INC. 1857-4822	82 04 29	Québec
AUTOMATIQUE INC. 1857-4673	82 04 28	Québec
AYOTTE ÉVALUATIONS INC. 1857-4558	82 04 28	Montréal
BASILIÈRES & GAGNÉ ARTISANS INC. 1857-4855	82 04 29	Montréal
MICHEL BOISCLAIR ET ASSOCIÉS CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES INC. 1857-3444	82 04 27	Québec
BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE HUGUETTE TURCOTTE INC. 1857-4863	82 04 29	Longueuil
CANEVAS LAURENTIDES INC. 1857-2875	82 04 23	Terrebonne
CENTRE DE L'AUTO OTOVAL INC. 1857-2826	82 04 23	Laval
CENTRE DU PNEU FLEURY INC. 1857-2784	82 04 23	Montréal
CHAUSSURES CARRIER ET LECLERC INC. 1857-4210	82 04 26	Québec
CHENILS FUCHS INC. 1857-2768	82 04 22	Longueuil
CLINIQUE D'OUTILLAGE M.P. INC. 1857-4715	82 04 28	Québec
CLUB SOCIAL BEAU REPAIRE INC. 1856-8303	82 04 08	Laval
COMMUNICATIONS IDEM INC. 1857-4996	82 04 29	Longueuil
LA COMPAGNIE DE LOCATION ET D'ÉQUIPEMENT DE MONTRÉAL INC. 1857-4384	82 04 27	Longueuil
LES CONFISERIES PRALOS INC. 1857-2719	82 04 22	Sherbrooke
LES CONSTRUCTIONS MONT-TREMBLANT INC. 1857-4293	82 04 26	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
CORAMA INC. 1857-4194	82 04 26	Beauharnois
D.-CLIC & CIE INC. 1857-4756	82 04 27	Montréal
AU DÉLICE DES FRUITS & LÉGUMES INC. 1857-3006	82 04 29	Joliette
DEN CAY LTÉE DEN CAY LTD. 1856-8535	82 04 13	Québec
DÉPANNEUR LANDRY ET FILS INC. 1857-4244	82 04 26	Trois-Rivières
DÉPANNEUR S. MARCHESSAULT INC. 1857-4285	82 04 26	Richelieu
LES DÉVELOPPEMENTS DES CHUTES INC. 1857-6009	82 04 30	Québec
DISTRIBUTEURS ET MANUFACTURIERS DE VÊTEMENTS POUR DAMES L.S. INC. 1857-2727	82 04 22	Montréal
DISTRIBUTION L. SÉGUIN INC. 1857-6074	82 04 30	Joliette
DOMAINE MONTAUCHAMP INC. 1857-4707	82 04 28	Beauce
DOMAINE PANORAMIQUE INC. 1857-0192	82 04 20	Roberval
DOMAINE VALLÉE DU SOLEIL INC. 1857-2255	82 04 21	Labelle
ÉBÉNISTERIE YVES MASSY INC. 1857-4624	82 04 28	Labelle
ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON-LONGUEUIL (1982) INC. 1857-3022	82 04 30	Longueuil
L'ÉCURIE STAR DE CONTRECOEUR INC. 1857-6199	82 04 30	Richelieu
LES ENTREPRISES BERTRAND TREMBLAY DE CHIBOUGAMAU INC. 1857-2883	82 04 23	Abitibi
LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES MONT-ROYAL INC. 1857-1059	82 04 23	Montréal
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES PROMÉROY INC. 1857-4988	82 04 29	Montmagny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES ENTREPRISES G & G FLEURY INC. 1857-4178	82 04 26	Roberval
LES ENTREPRISES HELEN WALKER INC. 1857-4525	82 04 27	Beauharnois
ENTREPRISES MERCIER ET BÉRUBÉ INC. 1857-2925	82 04 23	Kamouraska
FERME ARMAND CHABOT INC. 1857-4376	82 04 27	Québec
FERME AROLÈNE INC. 1857-4459	82 04 27	Beauce
LA FERME CHIBOUËT INC. 1857-4533	82 04 27	Saint-Hyacinthe
LA FERME PIERRE JUBINVILLE INC. 1857-4681	82 04 28	Saint-François
FERME RICHER INC. 1857-4640	82 04 28	Iberville
LES FRUITS ET LÉGUMES SIMARD ET FRÈRES INC. 1854-3469	82 04 28	Chicoutimi
GAGNON COPEAUX INC. 1857-4111	82 04 26	Saint-François
GALERIE MICHEL-ANGE INC. 1855-8486	82 04 14	Longueuil
GARAGE JOSEPH KEARNEY INC. 1857-2933	82 04 23	Gaspé
GAVIN LOCATION INC. 1857-4236	82 04 26	Longueuil
GESTION CHARTIER & COMPAGNIE INC. 1856-4617	82 03 30	Rouyn-Noranda
GESTION ET PLANIFICATION FORESTIÈRE 02 INC. 1857-0184	82 04 20	Roberval
GESTION GENSAR INC. 1857-2941	82 04 23	Québec
GESTION K. & W. ROSS CORPORATION K. & W. ROSS HOLDING CORPORATION 1857-4004	82 04 26	Montréal
GESTION L.P.M. INC. 1857-4509	82 04 28	Bedford
GESTION L. Y. PAPINEAU INC. 1857-4020	82 04 26	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GESTION P.H.Y. ROGERS INC. 1857-4467	82 04 27	Drummond
GESTION P.P. INC. 1857-4491	82 04 28	Longueuil
GESTION YVON DESCOTEAUX INC. 1857-4301	82 04 27	Laval
GROUPE B.C.G. INC. 1857-4731	82 04 29	Montréal
HÉLICOPTÈRES LES AIGLES DU CAP INC. 1857-3055	82 04 30	Saguenay
HÔTEL LES SAPINS VERTS (1982) INC. 1857-6116	82 04 30	Terrebonne
HYDRO-TECHNIQUE INC. 1857-2818	82 04 23	Montréal
LES IMMEUBLES CITÉ ROYALE INC. 1857-4392	82 04 27	Montréal
LES IMMEUBLES DU CENTRE-VILLE DE VILLE DE LA BAIE INC. 1857-2990	82 04 26	Chicoutimi
LES IMMEUBLES ST.L. INC. 1857-2834	82 04 23	Saint-Maurice
LES IMMEUBLES YVES PAPINEAU INC. 1857-4012	82 04 26	Joliette
LES IMPRESSIONS COLLINS INC. 1857-4921	82 04 29	Drummond
LES INDUSTRIES BORÉALES INC. 1857-3410	82 04 23	Roberval
INFO-ÉCONOMIE LTÉE 1857-4145	82 04 26	Iberville
INSTALLATION DIARACK MÉTAL INC. 1857-4038	82 04 26	Québec
INTÉRIEUR DESIGN J.L.D. INC. 1857-2735	82 04 22	Québec
INVESTISSEMENTS DENSA LTÉE 1857-4350	82 04 27	Terrebonne
LES INVESTISSEMENTS FRAN-CLAIR INC. 1857-2743	82 04 22	Longueuil
ISOLATION PIERREX INC. 1857-4095	82 04 26	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
JOSÉ & GEORGES INC. 1857-2859	82 04 23	Montréal
JURI-TRAD INC. 1857-4442	82 04 27	Montréal
C. & J. LAFORTUNE (1982) INC. 1857-6124	82 04 30	Montréal
LIBRAIRIE ALPHA INC. 1857-2503	82 04 21	Gaspé
LES MAÇONNERIES ANCESTRALES INC. 1857-4772	82 04 28	Montréal
GUY MAHONEY TRANSPORT INC. 1857-2867	82 04 23	Longueuil
MAJYC INC. 1857-3477	82 04 28	Trois-Rivières
JEAN GUY MALTAIS LTÉE 1857-4137	82 04 26	Montréal
MANACEL LTÉE 1857-4053	82 04 26	Bedford
MARCHÉ LOUISE INC. 1857-4186	82 04 26	Longueuil
MARCHÉ R.C. INC. 1857-4483	82 04 28	Longueuil
LES MATÉRIAUX BERGERON ET FILS INC. 1857-4434	82 04 27	Kamouraska
1855-8585 QUÉBEC INC. 1855-8585	82 04 22	Montréal
1855-8593 QUÉBEC INC. 1855-8593	82 04 22	Montréal
1857-1000 QUÉBEC INC. 1857-1000	82 04 22	Montréal
1857-1018 QUÉBEC INC. 1857-1018	82 04 22	Montréal
1857-1026 QUÉBEC INC. 1857-1026	82 04 22	Montréal
1857-2776 QUÉBEC INC. 1857-2776	82 04 23	Trois-Rivières
1857-2792 QUÉBEC INC. 1857-2792	82 04 23	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1857-2800 QUÉBEC INC. 1857-2800	82 04 23	Montréal
1857-2842 QUÉBEC INC. 1857-2842	82 04 23	Beauce
1857-2917 QUÉBEC INC. 1857-2917	82 04 23	Longueuil
1857-3014 QUÉBEC INC. 1857-3014	82 04 30	Québec
1857-3030 QUÉBEC INC. 1857-3030	82 04 30	Montréal
1857-3261 QUÉBEC INC. 1857-3261	82 04 21	Québec
1857-3428 QUÉBEC INC. 1857-3428	82 04 26	Montréal
1857-3436 QUÉBEC INC. 1857-3436	82 04 26	Québec
1857-4046 QUÉBEC INC. 1857-4046	82 04 26	Montréal
1857-4103 QUÉBEC INC. 1857-4103	82 04 26	Roberval
1857-4152 QUÉBEC INC. 1857-4152	82 04 26	Saint-François
1857-4160 QUÉBEC INC. 1857-4160	82 04 26	Saint-François
1857-4319 QUÉBEC INC. 1857-4319	82 04 27	Montréal
1857-4327 QUÉBEC INC. 1857-4327	82 04 27	Saint-François
1857-4335 QUÉBEC INC. 1857-4335	82 04 27	Saint-François
1857-4343 QUÉBEC INC. 1857-4343	82 04 27	Montréal
1857-4368 QUÉBEC INC. 1857-4368	82 04 27	Québec
1857-4418 QUÉBEC INC. 1857-4418	82 04 27	Beauharnois
1857-4426 QUÉBEC INC. 1857-4426	82 04 27	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1857-4475 QUÉBEC INC. 1857-4475	82 04 28	Saint-François
1857-4608 QUÉBEC INC. 1857-4608	82 04 28	Rimouski
1857-4616 QUÉBEC INC. 1857-4616	82 04 28	Rimouski
1857-4657 QUÉBEC INC. 1857-4657	82 04 28	Kamouraska
1857-4665 QUÉBEC INC. 1857-4665	82 04 28	Kamouraska
1857-4780 QUÉBEC INC. 1857-4780	82 04 29	Montréal
1857-4798 QUÉBEC INC. 1857-4798	82 04 29	Montréal
1857-4806 QUÉBEC INC. 1857-4806	82 04 29	Montréal
1857-4814 QUÉBEC INC. 1857-4814	82 04 29	Montréal
1857-4848 QUÉBEC INC. 1857-4848	82 04 29	Terrebonne
1857-4962 QUÉBEC INC. 1857-4962	82 04 29	Beauharnois
1857-6066 QUÉBEC INC. 1857-6066	82 04 30	Trois-Rivières
1857-6140 QUÉBEC INC. 1857-6140	82 04 30	Montréal
1857-6165 QUÉBEC INC. 1857-6165	82 04 30	Montréal
1857-6173 QUÉBEC INC. 1857-6173	82 04 30	Montréal
1857-6181 QUÉBEC INC. 1857-6181	82 04 30	Montréal
MURPHY, VIENS & COOTE INC. 1857-4541	82 04 28	Drummond
NUTRI-PRIX INC. 1857-2982	82 04 26	Terrebonne
J.M. PERRON INC. 1857-4087	82 04 26	Saguenay

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
PHOTOS COMMERCIALES PIERRE JEAN INC. 1857-4202	82 04 26	Montréal
PLACE DES POSTES INC. 1857-0200	82 04 20	Roberval
PLACEMENTS JEVREMOVIC INC. 1857-4574	82 04 28	Montréal
LES PLACEMENTS MÉTÈQUES INC. 1857-4939	82 04 29	Beauce
LES PLACEMENTS RONIL INC. 1857-4699	82 04 28	Frontenac
LES PLACEMENTS UNIVESCO LTÉE 1857-2974	82 04 22	Longueuil
REPROCENTRE INC. 1857-4061	82 04 26	Montréal
RESTAURANT J.N.G. INC. 1857-4228	82 04 26	Terrebonne
RODECO INC. 1857-2891	82 04 23	Trois-Rivières
RONDEAU, FILLION & ASSOCIÉS INC. 1857-4079	82 04 26	Québec
SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS DE QUÉBEC INC. 1857-6082	82 04 30	Laval
SCIENTIFIQUE ÉNERGIE MONDIALE C.G.T. INC. 1857-6090	82 04 30	Chicoutimi
SCIERIE LECLERC ET TREMBLAY INC. 1857-4129	82 04 26	Saint-François
SERVICE DE SURVEILLANCE SAFTRON LTÉE 1857-4764	82 04 28	Montréal
SERVICE D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE J.C. BLAIS INC. 1857-3485	82 04 28	Québec
SERVICE D'ENTRETIEN INTÉRIEUR NATIONAL (MONTRÉAL) LTÉE <i>NATIONAL INTERIOR MAINTENANCE (MONTRÉAL) LTD.</i> 1857-2263	82 04 21	Montréal
SERVICES DE TRANSPORT GEMCO INC. 1857-0671	82 04 16	Longueuil
CLAUDE SICOTTE INC. 1857-4566	82 04 28	Laval
SOCIÉTÉ MOÏBER LTÉE 1857-4400	82 04 27	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
SONORISATION R.A. INC. 1857-3493	82 04 29	Québec
LES TABLEAUX DELTA LTÉE DELTA CHARLK BOARDS LTD. 1857-3386	82 04 23	Arthabaska
TANNERIE LANO INC. 1857-4970	82 04 29	Chicoutimi
TAPIS MÉTRO INC. 1857-2750	82 04 22	Chicoutimi
TRIMINI INC. 1857-4830	82 04 29	Beauharnois
TRONÇONNAGE M.G. INC. 1857-4517	82 04 28	Chicoutimi
LE VIEUX NOTRE-DAME INC. 1857-3048	82 04 30	Arthabaska

18956-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ABATTOIR MASSICOTTE ET FILS INC. .. 1642-3436	80 02 28	82 04 23	
JULIEN ADAM & FILS INC. 1474-0054	77 02 08	82 04 22	
M. ADELSON & SON LTD. 1102-8230	55 09 26	82 04 28	M. ADELSON & FILS LTÉE M. ADELSON & SON LTD.
AGENCE D'ASSURANCE INTER-CITÉ INC. 1250-8131	52 12 29	82 04 26	AGENCE D'ASSURANCE INTERCITÉ INC.
LES AMBULANCES ROUYN-NORANDA INC. 1355-6535	74 04 08	82 04 29	
AMÉNAGEMENT LYNDALE LTÉE 1332-8026	73 02 01	82 04 28	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ANBÉRO LTÉE 1361-5109	75 01 30	82 04 28	
LES ARMOIRES ET TAPIS LAFERTÉ LTÉE 1338-8525	72 07 06	82 04 28	
ARNOLD CONSTRUCTION INCORPORÉE 1167-2250	61 05 08	82 04 28	
ASSURANCES DONAT SAMUEL & FILS INC. 1360-7528	74 12 11	82 04 16	
ATELIER DE REMBOURRAGE C.D. INC. 1370-1339	74 10 24	82 04 30	
AUCLAIR TRANSPORT INC. 1234-9718	70 02 25	82 04 30	TRANSPORT AUCLAIR INC. AUCLAIR TRANSPORT INC.
AUPHAR INC. 1479-7724	77 07 22	82 04 27	
LES AUTOMOBILES BAURORE LTÉE 1339-8391	73 09 19	82 04 19	
JOS BEAULIEU & FILS INC. 1641-4468	80 02 01	82 04 27	MIRALIS INC.
ROGER BELLEMARE & FILS INC. 1505-9751	77 08 09	82 04 26	
HENRI BERTHIAUME INC. 1476-7750	77 04 20	82 04 28	
CLAUDE BLANCHARD INC. 1239-1678	70 08 31	82 04 30	
BLONDY ART LUGGAGE INC. 1218-0717	58 12 19	82 03 12	BLONDY ART SAC DE VOYAGE INC. BLONDY ART LUGGAGE INC.
JEAN YVES BRUEL INC. 1506-4785	77 08 25	82 03 17	
CANADA DACTYLOGRAPHE INC. 1104-6695	54 01 25	82 04 29	
CENTRE D'ACHAT DU LAC-ETCHEMIN INC. 1638-7094	79 09 10	82 04 30	
CHAPUIS ET DUBUC INCORPORÉE 1639-1245	79 09 28	82 04 27	
COIFFURE MASCULINE BEAU MÂLE INC. 1510-9309	78 02 09	82 04 22	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
COMPAGNIE GLOBE ÉLECTRIQUE INC. 1110-7299	58 12 30	82 04 23	COMPAGNIE GLOBE ÉLECTRIQUE INC. <i>GLOBE ELECTRIC COMPANY INC.</i>
CONSTRUCTION J.B. ST-PIERRE INC. 1511-0430	78 02 14	82 04 22	
CORPORATION BARONET LIMITÉE 1118-7069	37 09 29	82 04 29	
LA CORPORATION CHARTIER 1353-5810	66 05 31	82 03 25	
LA CORPORATION MAVILEC INC. 1477-4681	77 05 10	82 04 30	
CRÉMERIE ST-JÉRÔME LTÉE 1132-2948	48 07 06	82 04 27	
DÉPANNEUR ÉTIENNE THERRIEN INC. .. 1629-8036	78 09 15	82 04 13	
DISMAT INC. 1128-0898	66 03 15	82 04 26	
ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON- LONGUEUIL LTÉE 1473-5500	77 01 26	82 04 30	TRANSPORT G.H. DESMARAIS INC.
ECOSOL LTÉE 1476-8980	77 04 25	82 04 23	
LES ENTREPRISES DE CHAUFFAGE SUD-OUEST INC. 1503-8854	76 06 16	82 04 30	VENTILATION L.P.G. ET FILS INC.
LES ENTREPRISES P.E. DUBÉ INC. 1332- 495	72 09 21	82 04 26	
ÉRABLIÈRE FEUILLE D'ARGENT INC. ... 1371-6931	75 03 13	82 04 27	
ESCOBY INC. 1505-0958	76 09 23	82 04 27	
ÉTRAGEC INC. 1360-0564	74 11 01	82 04 23	
FERMES L.P. GUERTIN INC. 1640-6324	80 01 03	82 04 28	
GARAGE ANDRÉ INC. 1141-1295	61 08 16	82 04 30	
GARAGE IDÉAL INCORPORÉE 1133-7284	57 01 04	82 04 19	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
GARAGE NICK & MARIO INC. 1479-9019	77 07 29	82 04 23	
GRENON FRÈRES, LTÉE 1164-2048	53 03 06	82 04 26	
HUNTINGDON FURNITURE INC. 1266-5766	67 10 12	82 04 27	LA PLANÈTE JUPITER INC.
LES IMMEUBLES ANJAR INC. 1232-7805	50 02 02	82 04 27	
LES IMMEUBLES DE L'AVENIR INC. 1635-7980	79 04 27	82 04 26	CENTURY 21 DE L'AVENIR. COURTIER EN IMMEUBLES INC.
IMPRIMEURS ET ÉDITEURS GANESHA INC. 1627-8418	78 07 04	82 04 23	
INSTITUT DE BEAUTÉ JOSIANNE INC. .. 1477-7718	77 05 19	82 04 19	
INSTITUT DE CUEILLETTE DE L'INFORMATION (INCI) INC. 1246-5076	70 10 15	82 04 23	
ISOLATION LÉGER INC. 1136-7513	61 02 16	82 04 28	
JOLY-SAC INC. 1142-3803	68 04 30	82 04 28	
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC. 1236-9286	61 05 10	82 04 21	
R. MABIT INC. 1508-8651	77 11 21	82 04 28	
MADORE INC. 1145-2950	66 02 03	82 04 26	
LA MAISON GÉDÉON ROY INC. 1182-1063	64 12 29	82 04 22	
MARCHÉ M. PINSONNEAULT INC. 1640-1879	79 11 30	82 04 16	
MATELAS DAUPHIN INC. 1464-3043	76 01 22	82 04 28	
MENUISERIE ETCHEMIN INC. 1636-5876	79 05 29	82 04 26	
METRO TRANSPORTATION SERVICES INC. 1275-4842	63 03 06	82 04 22	DAVELAR TRANSPORT INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
MODES MIEL LTÉE 1363-1932	75 04 29	82 04 27	
MOSAÏQUE DU MONDE INC. 1117-8761	60 01 22	82 04 20	
LE PAVILLON LAURENTIEN INC. 1273-3119	69 12 16	82 04 28	
PHOTO S.R.T. INC. 1368-0400	74 05 01	82 04 29	
PINETREE INC. 1279-9946	59 01 20	82 04 29	AUTOMOBILE PINETREE INC.
LES PLACEMENTS F.R.L. INC. 1471-3671	76 11 08	82 04 28	
LES PLACEMENTS HALCYON LTÉE 1195-2967	69 05 30	82 04 29	
PORT CARTIER CONSTRUCTION INC. 1239-9556	60 10 25	82 04 22	
POTVIN, BROCHU, GOULET, LAGUE & ASSOCIÉS INC. 1346-5646	73 11 02	82 04 28	
POUDRIER FRÈRES LTÉE 1168-2895	57 04 29	82 04 26	
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC. 1632-4337	78 12 27	82 04 23	
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES GOYER & CLÉMENT INC. 1142-2383	69 11 04	82 04 27	RÉSIDENCES FUNÉRAIRES GOYER LTÉE
DENIS A. ROCHETTE INC. 1229-2389	71 07 02	82 04 27	
ST-HILAIRE & LÉTOURNEAU INC. 1466-8511	76 05 05	82 04 28	
SERVICE DE RÉCUPÉRATION KLEIN INC. 1332-7978	73 02 07	82 04 22	
SERVIREC INC. 1472-9248	77 01 06	82 04 28	
SORECOM INC. 1284-7786	69 07 10	82 04 23	
TRANSPORT MAGNY INC. 1250-6085	40 12 04	82 04 22	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
TRANSPORT RAPIDE INC. 1156-0257	59 12 24	82 04 30	
TRANS-RÉFRIGÉRATION INC. 1626-3089	78 05 11	82 04 23	
18956-o			

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
ADIMEC INC. 1857-6678	ADIMEC INC. SECAS-ADIMEC INC.	82 05 03	Montréal
CHARTIER, MOISAN & ASSOCIÉS INC. 1857-6686	CHARTIER, MOISAN & ASSOCIÉS INC. CHARTIER & MOISAN ASSURANCE LTÉE BEAUDIN, CALLES & ASSOCIÉS INC. MURPHY, VIENS, LEBLANC, CALLES INC.	82 04 30	Montréal
CHO-BO INC. 1857-6413	CHO-BO INC. 1857-2842 QUÉBEC INC.	82 05 03	Beauce
LES ENTREPRISES HAMELIN INC. HAMELIN ENTERPRISES INC. 1857-6793	LES ENTREPRISES HAMELIN INC. .. PLASTIQUES BLAINES INC.	82 05 04	Longueuil
FERME JOMABER INC. 1857-6405	LES PLACEMENTS JOMABER INC. .. PIERRE BROSSARD (1977) LTÉE	82 04 30	Longueuil
YVES HOULE ET FRÈRES INC. 1857-6330	YVES HOULE ET FRÈRES, INC. HOULE ET HOULE INC.	82 04 30	Drummond
LOCATION D'AUTOS DENIS PÉPIN LTÉE 1857-6371	LOCATION D'AUTOS DENIS PÉPIN LTÉE DENIS PÉPIN AUTOS (1980) LTÉE	82 04 30	Québec
LES PRODUITS GÉNÉRAUX DE LA CONSTRUCTION (1980) LTÉE 1857-6322	LES PRODUITS GÉNÉRAUX DE LA CONSTRUCTION (1980) LTÉE LES PRODUITS GÉNÉRAUX DE LA CONSTRUCTION (SAGUENAY) LTÉE	82 05 01	Québec
LES VERGERS VALMONT INC. 1857-8013	LES VERGERS DE L'EST INC. LES VERGERS VALMONT INC.	82 05 05	Bedford

18956-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
LES ARMOIRES ET TAPIS LAFERTÉ LTÉE 1338-8525	72 07 06	82 04 28	1) De la dénomination sociale: LES DÉCORS LAFERTÉ LTÉE; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.
LES AUTOMOBILES SAG-LAC INC. 1643-3633	80 04 03	82 04 27	Du capital-actions
BOUTIQUE LA DIVA INC. 1855-0459	82 02 17	82 04 29	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES ALCOREL INC.
BOUTIQUE TANYA KARAJIAN INC. 1851-5288	81 10 19	82 04 16	De la dénomination sociale: KARAPHARM INC.
CAMPING ST-ALPHONSE INC. 1855-6928	82 03 08	82 04 26	Du capital-actions
LE CENTRE DU JEAN L'ASTRAL D.J. INC. 1635-0746	79 03 29	82 04 26	De la dénomination sociale: LES BOUTIQUES L'ASTRAL ET FUSION INC.
COPIES JET INC. 1840-8591	80 11 21	82 04 16	1) De la dénomination sociale: RESTAURANT LE BOULEAU INC.; 2) du district: Hauterive; 3) du capital-actions.
COUVERTURES DES BOIS-FRANCS INC. 1470-1403	76 09 14	82 04 27	Du capital-actions
EL. CRE. INC. 1856-2264	82 03 23	82 04 28	De la dénomination sociale: E. CRÉPEAU INC.
ENTREPÔTS STE-MARIE INC. 1471-2863	77 01 05	82 04 28	Du capital-actions
LES ENTREPRISES ANDRÉ F. SIGOUIN INC. 1845-9040	81 04 28	82 04 26	Du capital-actions
LES ÉVAPORATEURS WATERLOO INC. 1645-2831	80 06 11	82 04 28	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
FERME TRAHANON INC. 1855-4758	82 03 02	82 04 29	Du capital-actions
LES FERMES PRUD'HOMME & FRÈRES INC. 1844-6229	81 03 26	82 04 26	Du capital-actions
FILM DOCTEUR DU QUÉBEC INC. 1846-5385	81 05 19	82 04 27	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
GESTION J.G. CADIEUX INC. 1643-4623	80 03 31	82 04 28	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
GESTION L.J. DESMARAIS INC. 1856-1779	82 03 22	82 04 27	Du capital-actions
GESTION PIERRE BELLEMARE INC. 1842-6320	81 01 19	82 04 26	1) Du capital-actions; 2) des dispositions; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
GESTION RENÉ AUTHIER INC. 1633-2363	79 01 26	82 04 27	Du capital-actions
GESTION YVES LEGAULT INC. 1848-2802	81 07 08	82 04 22	Du capital-actions
GI-BAL INC. 1643-7691	80 04 17	82 04 21	1) De la dénomination sociale: LES PRODUITS DE L'ÉRABLE GI-BAL INC.; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.
IMMEUBLES BÉRUBÉ ET VERRAULT LTÉE 1852-7382	81 11 26	82 04 27	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LES INSTALLATIONS G.D. INC. 1846-0683	81 05 05	82 04 30	1) De la dénomination sociale: ALUMINIUMS MORGAN INC.; 2) du district: Montréal.
INSTITUT D'INFORMATIQUE DE L'OUTAOUAIS INC. 1851-3077	81 10 13	82 04 23	Du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 3
INVEXNORD INC. 1623-5715	78 02 16	82 04 22	Du capital-actions
KAROL M. JUNIOR OUTERWEAR INC. 1198-1800	70 03 24	82 04 23	De la dénomination sociale: PENÉE VÊTEMENTS INC.
LES MEUBLES DU PAYS INC. 1840-4962	80 11 07	82 04 22	Du capital-actions
1644-7369 QUÉBEC INC. 1644-7369	80 05 22	82 04 27	De la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS LOISIMART INC.
1840-9870 QUÉBEC INC. 1840-9870	80 11 28	82 04 23	Du capital-actions
1849-2413 QUÉBEC INC. 1849-2413	81 08 10	82 04 29	De la dénomination sociale: ÉPICERIE GALLICHAN INC.
1852-7986 QUÉBEC INC. 1852-7986	81 11 30	82 04 29	De la dénomination sociale: GESTION QUEBI INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1852-8968 QUÉBEC INC. 1852-8968	81 12 01	82 04 23	De la dénomination sociale: NICOLAS GUAY INC.
1853-2721 QUÉBEC INC. 1853-2721	81 12 14	82 04 19	Du district: Saint-Hyacinthe
1854-2100 QUÉBEC INC. 1854-2100	82 01 19	82 04 27	1) De la dénomination sociale: COMMUTEX QUÉBEC INC. ; 2) du district: Iberville; 3) du capital-actions; 4) des dispositions; 5) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
1854-5434 QUÉBEC INC. 1854-5434	82 02 02	82 04 26	1) De la dénomination sociale: COLETTE DE ROME INC. ; 2) du district: Saint-François; 3) du capital-actions.
1855-0566 QUÉBEC INC. 1855-0566	82 02 18	82 04 26	De la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS C.V.H. INC.
1855-5771 QUÉBEC INC. 1855-5771	82 03 04	82 04 22	De la dénomination sociale: LES RÉNOVATIONS CONFORT INC.
1856-1480 QUÉBEC INC. 1856-1480	82 03 25	82 04 30	De la dénomination sociale: SIMONEAU & RACINE INC.
1856-1498 QUÉBEC INC. 1856-1498	82 03 25	82 04 30	1) De la dénomination sociale: FREJO INC. ; 2) du district: Joliette.
1856-2108 QUÉBEC INC. 1856-2108	82 03 23	82 04 22	De la dénomination sociale: CENTRE DE LIQUIDATION STE-FOY INC.
1856-3437 QUÉBEC INC. 1856-3437	82 03 23	82 04 22	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES PAUL CARIGNAN INC.
1856-4229 QUÉBEC INC. 1856-4229	82 03 29	82 04 26	De la dénomination sociale: LOCATION D'AUTOS DE LA CAPITALE INC.
MOBILIER DE BUREAU ET D'HÔPITAL DE QUÉBEC INC. 1853-7480	81 12 31	82 04 27	De la dénomination sociale: MOBILIER DE BUREAU MBH INC.
LES PLACEMENTS CHAMI INC. 1856-1795	82 03 22	82 04 27	Du capital-actions
PLACEMENTS CRINISCO INC. 1250-3199	71 11 16	82 04 29	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LES PLACEMENTS JACPAR INC. 1476-8956	77 04 25	82 04 23	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
QUINCAILLERIE HUPPE & MARTEL INC. 1856-3411	82 03 29	82 04 30	De la dénomination sociale: BERNARD HUPPÉ INC.
RESTAURANT APRÈS LA CHUTE INC. . 1367-0997	75 09 25	82 04 26	De la dénomination sociale: BAR LA GROSSE POMME INC.
REVUE DE PRESSE L.L. INC. 1842-9688	81 02 06	82 04 22	Du capital-actions
LES SERVICES PROFESSIONNELS F.C.B. INC. 1854-3231	82 02 09	82 04 27	De la dénomination sociale: F.C. BOIVIN INC.
TOUBEX INC. 1286-3452	71 09 29	82 04 23	1) Du capital-actions; 2) des dispositions; 3) du nombre des administrateurs: minimum 3, maximum 11.
TOUCHE-À-TOUT ENTRETIEN GÉNÉRAL INC. 1852-2425	81 11 10	82 04 27	De la dénomination sociale: VITRERIE FINITEC INC.
TRANSPORT BAS-LAURENTIEN INC. 1842-9340	81 02 05	82 04 02	Du district: Kamouraska
TRANSPORT MAGNY INC. 1250-6085	40 12 04	82 04 30	De la dénomination sociale: TRANSPORT HAMEL INC. HAMEL TRANSPORT INC.
18956-o			

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 3) — Loi sur les

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACADÉMIE TAEKIJU INC. 1856-7537	82 04 05	30, rue Vanier, appartement 1, Châteauguay
ACTIVITÉ PHYSIQUE 3E ÂGE QUÉBEC INC. 1855-6597	82 03 10	Québec
LES « AILES D'ANGÈLE » CLUB DE MOTARDES 1857-1042	82 04 23	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES ARTISANES « KATERI » 1856-0565	82 03 18	1340, rue Cherrier, Sainte-Catherine
L'ASSOCIATION COMMERCIALE ÉCONOMIQUE RURALE DE LABELLE INC. 1856-7180	82 04 08	Chute-Saint-Philippe
ASSOCIATION DE WATER-POLO DE DRUMMONDVILLE INC. 1855-8114	82 03 12	1145, boulevard Jean-de-Brébeuf, Drummondville
ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC 1856-5952	82 04 01	100, rue Principale, Frampton
ASSOCIATION DES ANCIENS DU CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY INC. 1857-1570	82 04 27	5000, rue Saint-Félix, Cap-Rouge
ASSOCIATION DES CARROSSIERS SEPT-ÎLES, PORT-CARTIER INC. 1856-4393	82 03 30	234, Kégaska, Sept-Îles
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU GIFRIC ET PLURÉEL INC. 1856-1985	82 03 23	388, Saint-Vallier ouest, Québec
ASSOCIATION DES FONDS DE PATRIMOINE FAMILIAUX DU QUÉBEC, INC. 1856-6489	82 04 02	1038, rue Savard, Repentigny
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE PONT-ROUGE INC. 1856-5747	82 03 31	Pont-Rouge
L'ASSOCIATION DES LIGUES DE BALLE D'ALMA 1856-9988	82 04 23	140, rue Saint-Joseph sud, Alma
ASSOCIATION DES LOISIRS DU CAMPING CARAVELLE INC. 1855-0699	82 04 20	1331, Daigneault, LaSalle
ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'ÉCONOMIE DU NIVEAU COLLÉGIAL DU QUÉBEC 1855-3537	82 02 26	Trois-Rivières
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉS ET PRÉRÉTRAITÉS, SECTION LOCALE LAVAL INC. 1857-1539	82 04 27	Laval
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES RÉSIDENTS DU SECTEUR VALIN INC. 1856-9970	82 04 23	Rue Simard, canton Tremblay (secteur Valin)
L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE DE VITESSE DE L'EST DU QUÉBEC 1856-7008	82 04 07	Matane

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
L'ASSOCIATION RENCONTRE-AMITIÉ DE VAL-D'OR 1856-9962	82 04 23	Val-d'Or
ASSOCIATION « TERAMANA » INC. 1855-8494	82 04 15	4959, de Castilles, Montréal
ATOUT-LIRE 1856-9517	82 04 20	301, Carillon, Québec
BRIGADE DES POMPIERS DE ST-JEAN-DE-LA-LANDE INC. 1856-9616	82 04 21	909, rue Principale, Saint-Jean-de-la-Lande
CAFÉ MOLIÈRE INC. 1856-9210	82 04 27	Montréal
CENTRE COMMUNAUTAIRE FÉMININ DE CHIBOUGAMAU 1855-3636	82 03 01	119, 5 ^e Avenue, Chibougamau
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-MICHEL POUR PERSONNES DU 3E ÂGE 1857-1315	82 04 23	7605, François-Perrault, Montréal
CENTRE DE DANSE AMATEUR R.N. 1855-5441	82 03 04	89, de Mézy, Boucherville
CENTRE POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INTERVENTION PSYCHANALYTIQUE (C.A.R.I.P.) INC. 1853-0485	81 12 09	911, avenue Pratt, Outremont
CENTRE SECOND MILLE SENIOR INC. SECOND MILE SENIOR CENTER INC. 1854-1995	81 01 21	10, Cookshire, Sawyerville
CLUB DE KARATÉ BU SEI KAN INC. 1856-7453	82 04 05	451, rue Mélançon, Saint-Jérôme
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE CAP-ROUGE 1856-9939	82 04 23	Cap-Rouge
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE CHICOUTIMI 1856-7776	82 04 13	Chicoutimi
CLUB DE TENNIS ÉLITE JUNIOR DU SUD-OUEST 1856-7016	82 04 07	99, Robb, Valleyfield
CLUB DES DIPLÔMÉS DE MONTRÉAL INC. GRADUATES CLUB OF MONTRÉAL INC. 1856-4161	82 03 29	4340, avenue Walkley, Montréal
CLUB FLIC FLAC INC. 1856-3106	82 03 24	Longueuil
CLUB OPTIMISTE DE LAROCHE 1856-9681	82 04 21	Larouche

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LE CLUB OPTIMISTE ST-PAUL DE L'ÎLE AUX NOIX, QUÉBEC 1856-7040	82 04 07	1005, rue Principale, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
CLUB PÉDESTRE DE LA SAGAMIE 1856-7495	82 04 05	160, St-Jules, Jonquière
CLUB RÉCRÉATIF CAMPING STE-MADELEINE 1855-4048	82 04 20	Camping Ste-Madeleine, Sainte-Madeleine
CLUB SOCIAL ITALIEN DE ST-MICHEL ST. MICHEL ITALIAN SOCIAL CLUB 1855-2323	82 03 30	8094, 9 ^e Avenue, Saint-Michel
CLUB SOCIAL LE FAVORI 1855-4212	82 04 22	6987, rue de Laroche, Montréal
CLUB SOCIAL « LES GÉRANTS D'ESTRADES » 1856-9715	82 04 21	108, rue Dunham, Notre-Dame-des-Laurentides
CLUB SPORTIF LE FAUCON DE QUÉBEC 1855-3446	82 02 26	315, rue St-Luc, Québec
CLUB TEMPO (SEPT-ÎLES) INC. 1856-9590	82 04 21	Sept-Îles
COLLECTIF L'ARTICULÉE 1854-6465	82 02 04	Trois-Rivières
COMITÉ D'AIDE-JEUNESSE DE PONT-ROUGE 1855-2224	82 02 03	Pont-Rouge
COMITÉ D'ENTRAIDE ST-GÉRARD MAGELLA INC. 1854-8081	82 03 01	Val-Bélair
LE COMITÉ POPOTE ROULANTE DE FARNHAM INC. ... 1856-9541	82 04 21	Farnham
COMITÉ QUÉBÉCOIS DE L'UNION INTERNATIONALE DES ORGANISMES FAMILIAUX 1857-1547	82 04 27	890, boulevard Dorchester est, Montréal
LE COMITÉ TROISIÈME ÂGE DE FARNHAM INC. 1856-9699	82 04 21	Farnham
COMMUNICATION J'INVESTRIE INC. 1857-1679	82 04 28	2355, rue King ouest, Sherbrooke
COMPTOIR FAMILIAL STE-CLAIRE 1856-9954	82 04 23	Sainte-Claire
CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DU TROU NORMAND ... 1856-9749	82 04 22	Outremont
CORPORATION DE L'AÉROPORT SOUS-RÉGIONAL DE GASPÉ-OUEST INC. 1856-5895	82 04 21	6, 1 ^{re} Avenue ouest, Sainte-Anne-des-Monts

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA CORPORATION DU GROTHÉ (MONTRÉAL) 1855-2075	82 04 13	5330, boulevard St-Laurent, Montréal
LA COURSE AU TRÉSOR DES ESCOUMINS INC. 1856-4344	82 03 30	Cap-Rouge
LES ÉQUINOXES DE THETFORD-MINES INC. 1854-9337	82 02 15	573, rue Lafontaine, Thetford-Mines
LES EXPLORATEURS DE DEUX-MONTAGNES 1856-9277	82 04 19	Deux-Montagnes
FAMILLES-GARDIENNES DE LA BASSE-VILLE 1855-5516	82 03 04	310, boulevard Langelier, Québec
FEMMES REGROUPÉES D'ORIENTATION NON-TRADITIONNELLE DU QUÉBEC (F.R.O.N.T.) 1856-2876	82 04 19	Montréal
FONDS GABRIELLE ROY 1851-6708	81 11 02	5793, Deom, Montréal
GARDERIE DES MONTS 1855-3578	82 03 01	Saint-Basile-le-Grand
GARDERIE FAMILIALE LES PINSONS INC. 1853-3604	81 12 18	Les Hauteurs-de-Rimouski
GARDERIE ST-PIERRE 1854-3496	82 01 25	5250, des Sauges, Orsainville
GARDERIES MISTIGRI INC. 1856-3353	82 03 26	990, place de Ville, Sainte-Foy
LE GRAND ORDRE SOUVERAIN HOSPITALIER DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM CHEVALIERS DE MALTE 1856-9863	82 04 22	624, avenue Grande-Allée est, Québec
GROUPE D'ACTION POUR UNE SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE ROSÉE 1855-4170	82 03 16	1407, rue Raimbault, Saint-Laurent
GROUPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION RÉGIONALES (GRIR) 1855-9369	82 03 15	930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi
GYM-ESTRIE 1857-1521	82 04 27	905, 13 ^e Avenue nord, bureau 408, Sherbrooke
LES HABITATIONS BEAURIVAGE 1856-7552	82 04 25	Sainte-Florence
LES HANDICAPÉS DE ST-ALEXIS-DES-MONTS INC. 1856-7396	82 04 13	Saint-Alexis-des-Monts

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LIGUE DE BALLE MOLLE CHÂTEAU-RICHER 1856-9996	82 04 23	7399, appartement 26, boulevard Ste-Anne, Château-Richer
LIGUE DE BALLE-MOLLE LES SEIGNEURIES DE BOUCHERVILLE INC. 1856-4013	82 03 26	548, Capitaine-Bernier, Boucherville
LIGUE DE BALLE-MOLLE MERCIER INC. 1855-9989	82 03 16	2045, Lebrun, Montréal
LES LOGEMENTS RICHELIEU DE LACHUTE INC. 1856-2991	82 03 24	241, rue Élizabeth, Lachute
LES MURS NOUS PARLENT INC. 1857-1653	82 04 27	3528, rue de Bullion, Montréal
LES OPTIMETTES DE ST-EUSTACHE EST INC. 1856-9566	82 04 21	197, rue Claire, Saint-Eustache
L'ORDRE LOYAL DES MOOSE, LOGE 1531, BAIE COMEAU-HAUTERIVE INC. 1855-1416	82 04 22	Baie-Comeau
PARRAINAGE CIVIQUE DE L'ESTRIE INC. 1856-9228	82 04 19	Magog
LES PLONGEURS DU ST-LAURENT INC. 1855-6266	82 04 15	25, du Rallye, appartement 25, Rimouski
LES POMPIERS VOLONTAIRES DU VILLAGE DE BRYSON INC. 1856-9491	82 04 20	Bryson
PRINCE DES TÉNÈBRES INC. 1856-5739	82 03 31	Saint-Janvier de Chazel
LES PRODUCTIONS ISKRA 1855-6258	82 03 05	904, St-Laurent, Montréal
QUÉBEC, LE VENT DANS LES VOILES 1856-9871	82 04 22	1875, rue Maufile, Québec
LES RAPIDES DE CLÉRICY INC. 1854-7364	82 02 08	Cléricy
REGROUPEMENT DES CITOYENS DE MONTMORENCY . 1856-9673	82 04 22	Beauport
REGROUPEMENT POUR LE CINÉMA SUPER 8 DE QUÉBEC (RCSQ) INC. 1856-3635	82 03 26	Québec
LA RÉSIDENCE DES PÉLERINS INC. 1853-7738	81 12 29	840, route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES RÉSIDENCES URGEL DEMERS INC. 1853-0840	81 12 11	Laval
SKI ARPENTS VERTS INC. 1856-9905	82 04 23	Saint-Omer
SKI ESTRIE (CLUB DE SKI ALPIN ET NORDIQUE) 1852-6723	82 03 08	1563, rue St-André, Sherbrooke
LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DES MAISONS DE TRANSITION DE MONTRÉAL INC. 1856-7347	82 04 13	6060, Renoir, Montréal-Nord
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BEAUREPAIRE- BEACONSFIELD 1856-9525	82 04 20	288, boulevard Beaconsfield
SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE ET DE GÉNÉALOGIE DU CANTON NÉDELEC 1856-0771	82 04 13	Nédelec
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DROIT INTERNATIONAL 1857-1646	82 04 28	3101, chemin de la Tour, Montréal
LE THÉÂTRE DU COEUR DE POMME INC. 1856-9467	82 04 20	Chicoutimi
LE TOUR DE L'ÎLE NOTRE-DAME INC. 1856-9145	82 04 16	10, rue de L'Église, Notre-Dame-du-Lac
18956-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé à la corporation suivante:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du nouveau permis
** LES RESSOURCES FLAG LTÉE 1562-9231	82 05 03

18956-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes :

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
** ÉDITIONS NAGARD LTÉE 1852-1302	82 04 30	Dr. Dimitrie Foisoréanu, 5745, côte St-Luc, bureau 102, Hampstead	6020, rue Jean-Talon est, bureau 720, Saint-Léonard, district judiciaire de Montréal
** GRAND VINNY, INC. 1996-0160	82 05 04	Systeme Corporatif C.T. (Canada) Ltée, 2535, boul. Laurier, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy, district judiciaire de Québec

18956-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Amendement

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été amendée à son bureau.

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Date d'amendement	Lieu du principal établissement
LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CAMCHIB	81 03 18	82 04 28	1981, McGill College, bureau 1100, Montréal

18957-o

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1634-8286	ÂGE D'OR LA FRATERNITÉ, LAWRENCEVILLE, QUÉBEC	Lawrenceville (Shefford) ...	79 03 21	1979, 1980 et 1981
1634-7916	ASSOCIATION CULTURELLE DU LAC MASSON	276, rue St-Jacques, bureau 210, Montréal	79 03 21	Initial, 1979, 1980 et 1981
1633-8899	ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE CASEY INC.	Drummondville	79 02 19	1979, 1980 et 1981
1634-1760	ASSOCIATION DE HANDBALL OLYMPIQUE CONCORDIA INC.	1012, avenue du Mont-Royal est, bureau 103, Montréal	79 02 28	1979, 1980 et 1981
1634-8617	ASSOCIATION DES ARTISANS INDIENS MITESH BERSIMIS	Bersimis (Saguenay)	79 02 22	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-5422	L'ASSOCIATION DES « BLEUETS » À QUÉBEC	1327, avenue Montpellier, Ste-Foy	79 04 18	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-7063	ASSOCIATION DES CHAMBREURS DE QUÉBEC	537, rue Ste-Marguerite, Québec	79 04 24	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-8880	ASSOCIATION DES COUREURS SUR ROUTE AMATEURS DU QUÉBEC	Montréal	79 03 23	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-8848	ASSOCIATION DES DÉTENTEURS DE PERMIS D'ALCOOL DE MATANE INC.	230, avenue St-Jérôme, Matane	79 05 01	1979, 1980 et 1981
1633-9814	ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE LOISIRS MUNICIPAUX, RÉGION RICHELIEU-YAMASKA	St-Hyacinthe	79 02 20	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-0183	L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CENTRE D'ACHAT LES TERRASSES	705, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	79 03 28	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-2452	ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS LEUCÉMIQUES (A.P.E.L.)	Québec	79 04 06	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-2339	L'ASSOCIATION ETHNIQUE DES COURTIERS EN IMMEUBLES DU QUÉBEC INC.	Montréal	79 03 02	Initial, 1979, 1980 et 1981
1633-9509	ASSOCIATION RÉGIONALE ÉQUESTRE WESTERN RIVE-SUD MÉTROPOLITAINE	Iberville	79 02 21	1979, 1980 et 1981

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1634-7601	ASSOCIATION SPORTIVE LA DEUXIEME CHANCE	Charlemagne (L'Assomption)	79 03 19	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-0283	LES ATELIERS D'ÉCHANGES EN MOYENS DE COMMUNICATIONS DU QUÉBEC INC.	Montréal	79 02 22	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-8640	L'AUBERGE DE L'AMIRAL	364, rue d'Avaugour, Boucherville (Chambly)	79 04 30	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-6413	CARROUSEL RICHELIEU LTÉE	8216, rue Berri, Montréal	79 03 14	Initial, 1979, 1980 et 1981
1633-8717	CENTRE DE LOISIRS DES SOURDS DES LAURENTIDES INC.	Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	79 02 19	Initial, 1980 et 1981
1633-9426	LE CHÂTEAU DES MONTS INC.	118, rue St-Vincent, Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	79 02 16	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-4905	CHAUSSURE DU HAVRE INC.	Gaspé (Gaspé Est)	79 03 19	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-5019	CHEZ MÉDARD, COIFFEUR INC.	Gaspé (Gaspé-Est)	79 03 19	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-7353	CIREBEC INC.	Sherbrooke	79 03 19	1979, 1980 et 1981
1634-4236	CLOGIDES INC.	2700, boul. Laurier bureau 205, Ste-Foy	79 03 09	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-5662	CLUB CHEYENNE CABANO	Cabano (Témiscouata)	77 06 03	1977 à 1981 incl.
1635-5455	CLUB CYCLISTE DE LA BAIE	863, rue Victoria, La Baie (Chicoutimi)	79 04 17	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-8161	CLUB D'ATHLÉTISME DU CENTRE DE LA MAURICIE INC.	Shawinigan	79 03 20	1979, 1980 et 1981
1635-3237	CLUB DE BASEBALL JUNIOR A LES JETS DE POINTE-AUX-TREMBLES	12229, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles	79 04 06	1979, 1980 et 1981
1635-5711	CLUB DE CANOE-KAYAK DE LAVAL	1150, avenue Belleville, bureau 5, St-Vincent-de-Paul, ville de Laval	79 04 18	1980 et 1981
1634-6637	CLUB DE FERS DU LAC GROSLEAU INC.	Ripon (Papineau)	79 03 14	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-3906	LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-LOUIS-DE-PINTENDRE	811, ch. Pintendre, St-Louis-de-Pintendre (Lévis)	79 04 18	1979, 1980 et 1981
1633-8501	LE CLUB DE LECTURE DE CHUTE-AUX-OUTARDES	Rue Jean, Chute-aux-Outardes (Saguenay)	79 02 16	1979, 1980 et 1981

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1635-0522	CLUB DE MOTOCROSS DE COWANSVILLE INC.	Cowansville (Missisquoi) ...	79 03 30	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-7569	CLUB DE MOTONEIGE ALTITUDE 2000	Ste-Apolline-de-Patton (Montmagny)	79 03 16	1979, 1980 et 1981
1635-1462	CLUB DE MOTONEIGE DE TASCHEREAU INC.	Taschereau (Abitibi)	79 04 09	1979, 1980 et 1981
1634-5290	CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE INC.	St-Philippe-de-Néri (Kamouraska)	79 04 19	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-5977	CLUB DE VOILE CABESTAN	Montmagny	79 03 13	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-6835	CLUB DE VOL À VOILE SAGUENAY ...	204, rue Comtois, Chicoutimi	79 03 21	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-6165	CLUB DE WATER-POLO DE L'OUTAOUAIS INC.	Hull	79 03 14	Initial, 1979, 1980 et 1981
1633-8733	CLUB DES MOTOCYCLISTES LES AIGLES DE SAINT-CLAUDE INC.	St-Claude (Richmond)	79 02 19	Initial, 1979, 1980 et 1981
1633-9871	CLUB LESAUTHAUT	1, boul. Tadoussac, St-Fulgence, (Chicoutimi)	79 01 10	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-8970	CLUB ROULARTIS INC.	130, boul. Industriel, Repentigny (L'Assomption)	79 04 27	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-8913	CLUB SOCIAL DES AMOUREUX	1162, rue Ste-Geneviève, Val-Bélaïr	79 05 01	Initial, 1979, 1980 et 1981
1636-0661	CLUB SOCIAL LOTO-RENDEZ-VOUS INC.	Rue Anny, St-Nicéphore (Drummond)	79 05 08	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-1066	CLUB SOCIAL MOTEL DU LAC INC.	255, rue Denison est, Granby	70 03 23	Initial, 1980 et 1981
1634-6595	COLLECTIF D'ANIMATION CENTRE-NORD (C.A.C.N.)	Montréal	79 03 14	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-3626	COMITÉ D'ACTION POPULAIRE DE VILLE DE LA BAIE, INCORPORÉE	210, rue Derela, La Baie Chicoutimi	79 03 22	1979, 1980 et 1981
1635-1736	COMITÉ DE PROMOTION DU DRAPEAU DU QUÉBEC	St-Jean-sur-Richelieu (St-Jean)	79 04 02	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-7360	COMITÉ DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE URUGUAYEN	Montréal	79 04 25	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-6180	COMITÉ DES FÊTES DES QUÉBÉCOIS DU LAC MASSON INC.	Ste-Marguerite-du-Lac-Masson (Terrebonne)	79 04 20	Initial, 1979, 1980 et 1981
1636-2709	COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE, PORT-CARTIER	8, rue de Launière, Port-Cartier (Saguenay)	79 05 15	1979, 1980 et 1981

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1635-3963	CONSEIL RÉGIONAL DES LOISIRS DE MONTRÉAL-CONCORDIA INC.	Montréal	79 04 06	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-9714	CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MIRABEL NORD INC.	St-Jérôme	79 03 29	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-3039	CORPORATION DE LA FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS DES HAUTES-RIVIÈRES	Mont-Laurier (Labelle)	79 04 05	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-0044	CORPORATION DU VIEUX FORT DE LAUZON INC.	Lévis	79 02 22	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-7239	CORPORATION MARITIME PREMIÈRE INC. <i>FIRST MARITIME CORPORATION INC.</i>	1550, boul. de Maisonneuve ouest, Montréal	79 03 19	Initial, 1979 1980 et 1981
1634-9094	LES CRÉATIONS BODDO INC.	422, 26 ^e Avenue, Mistassini (Lac-St-Jean-Ouest)	79 03 23	1979, 1980 et 1981
1635-9077	FÉDÉRATION DES CHAUFFEURS PROFESSIONNELS DU QUÉBEC INC.	Montréal	79 05 02	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-4566	LE FESTIVAL DU PIONNIER INC.	Val-Bélair	79 03 09	Initial, 1979, 1980 et 1981
1633-8881	GALERIE D'ART ST-HYACINTHE INC. .	St-Hyacinthe	79 02 19	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-7866	GROUPE MUSICAL L'ARCANSON INC.	Montréal	79 03 21	Initial, 1980 et 1981
1634-2511	LES HABITATIONS ST-MARC DE VERCHÈRES INC.	St-Marc (Verchères)	79 03 02	1979, 1980 et 1981
1634-5340	HORLOGERIE DESJARDINS INC.	Montréal	79 03 12	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-4095	HROMADA INC. <i>COMMUNAUTE HROMADA INC.</i>	5860, place Decelles, app. 11, Montréal	79 03 09	1979, 1980 et 1981
1634-0101	LES IMMEUBLES SANDROLIN INC.	6160, avenue de l'Authion, Anjou	79 02 22	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-2718	LIGUE DE SOCCER-FOOTBALL DE LAVAL	Ville de Laval	79 04 06	Initial, 1979, 1980 et 1981
1633-9384	LUGRO INC.	Lachine	79 02 20	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-3766	LUMINAIRE ALMA INC.	Jonquière	79 03 06	1979, 1980 et 1981
1635-2270	MARCHÉ PUBLIC POINTE-LÉVY INC. ..	Lévis	79 04 04	1979, 1980 et 1981
1635-7071	MOTO-TOURISME BAIE-DES-CHALEURS	Paspébiac (Bonaventure)	79 04 24	Initial, 1979, 1980 et 1981

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1634-6728	LES MOUSQUETAIRES DE CHAMPLAIN INC.	Champlain	79 03 15	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-7197	PLEIN-AIR SALVAIL	898, rue St-Édouard, St-Jude (St-Hyacinthe)	79 03 16	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-2099	LES PRODUCTIONS COM-CA	6413, rue de St-Vallier, Montréal	79 03 01	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-9507	REGROUPEMENT DES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-ANNE-DES-PLAINES	272, rue Clément, Ste-Anne-des-Plaines (Terrebonne)	79 05 03	Initial, 1979, 1980 et 1981
1636-1875	RESTAURANT AUX 3 CAPITAINES DE ST-CLET INC.	171, route 201, St-Clet (Soulanges)	79 05 10	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-5752	SEITCHICO INC.	4391, route St-Léonard, Shipshaw (Chicoutimi)	79 04 19	1979, 1980 et 1981
1635-8194	LA SOCIÉTÉ CULTURELLE HAÏTIENNE OSWALD DURAND	6257, rue Val-Marie, St-Léonard	79 04 27	Initial, 1979, 1980 et 1981
1635-4755	SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LAVALTRIE ET ST-SULPICE	501, rue Notre-Dame, Lavaltrie (Berthier)	79 04 17	Initial et 1981
1634-5886	SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU PARC ARCHÉOLOGIQUE DE LA POINTE-DU-BUISSON	290, rue Principale, Melocheville (Beauharnois)	79 03 13	Initial, 1979, 1980 et 1981
1637-3946	TÉLÉMÉDIC (RIVE-SUD) INC.	880, chemin de la Montagne, Mont-Saint-Hilaire	79 07 04	Initial, 1980 et 1981
1635-2338	LE THÉÂTRE DU BOUT DU MONDE INC.	Notre-Dame-des-Bois (Frontenac)	79 04 05	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-0846	TROUPE FOLKLORIQUE DES IMMIGRANTS DE L'AMÉRIQUE LATINE DU QUÉBEC	9381, rue Berri, Montréal	79 02 26	Initial, 1979, 1980 et 1981
1634-5654	LA TROUPE FOLKLORIQUE « LES SORCIERS » DE L'ÎLE D'ORLÉANS	St-Laurent, Î.O. (Montmorency 2)	79 03 01	Initial, 1979, 1980 et 1981

18956-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à la compagnie dissoute dont le nom suit:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
POWER MINING CORPORATION (No personal liability) 1275-9510	81 07 22	Changeant sa dénomination sociale en celle de: COMPAGNIE MINIERE POWER (Libre de responsabilité personnelle) et sa version POWER MINING CORPORATION (No personal liability)
18956-o		Le directeur, HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes annulées

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1265-2095	AGENCE HAUDMEL INC. <i>HAUDMEL AGENCY INC.</i>	3001, ch. Picquet, Montréal	70 06 17
1361-0969	LES AGENCES GÉRARD FORTIN & FILS INC.	2580, avenue Robert, Beauport	75 01 07
1268-2464	AGENCES JEANNINE MCCARTHY LTÉE <i>JEANNINE MCCARTHY AGENCIES LTD.</i>	1401, rue Legendre ouest, bureau 303, Montréal	67 11 22
1266-7804	LES AMÉLIORATIONS DOMICILIAIRES IDÉALES INC. <i>IDEAL HOME IMPROVEMENT INC.</i>	Montréal	68 05 15
1333-5476	AMÉNAGEMENT J.G. CARRIÈRE LTÉE	Bois-des-Filion (Terrebonne) ...	72 06 19
1347-6866	AMÉNAGEMENT TERREBONNE INC.	Bois-des-Filion (Terrebonne) ...	72 06 19
1195-9285	AM!-AMIE FLEURISTE INC.	2863, rue Ontario est, Montréal	70 02 02
1625-3601	AMUSEMENTS TRANS-CANADA LTÉE	14, 33 Rue, Val-Bélair	78 04 13
1303-8898	LES APPARTEMENTS DU BOULEVARD, LTEE	1060, Raymond-Casgrain, Québec	62 11 08

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1273-6005	APPARTEMENTS PORTS DE MER (ST-MALO) INC. <i>SEAPORTS APARTMENTS (ST-MALO) INC.</i>	101, place Charles-Lemoyne, Longueuil	69 04 01
1479-3509	RODRIGUE ET PAUL ARSENAULT INC.	Ste-Madeleine (St-Hyacinthe) ...	77 07 08
1511-0505	ATELIER DE MÉCANIQUE ALLARD ET ARSENAULT LTÉE	St-Omer (Bonaventure)	78 02 13
1272-4654	LES ATELIERS DU VIEUX LONGUEUIL (1974) INC.	22, rue St-Charles, Longueuil .	70 09 28
1266-4710	AUTO HUDSON INC.	135, route Principale, Hudson	61 02 09
1297-7120	AUTO SERVICE ÉLECTRIQUE LEHOUX INC.	830, rue Laframboise, St-Hyacinthe	70 07 09
1624-2752	AUTOBUS GENEST INC.	378, ch. Duplessis, Sherbrooke	78 03 15
1294-5416	AUTOMOBILE ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED	199, Précieux-Sang, Joliette ...	55 05 24
1311-4392	S. BATTISTIN CONSTRUCTION INC.	280, rue Greenfield, Greenfield-Park	72 06 06
1200-9775	BETTY CAROLLE LTÉE <i>BETTY CAROLLE LTD.</i>	6613, rue St-André, Montréal .	69 11 66
1299-6989	BOISVERT & FILS INCORPORÉ <i>(BOISVERT & SONS INCORPORATED)</i>	680, rue Notre-Dame, Acton-Vale (Bagot)	53 02 26
1508-2092	BOUTIQUE DE SPORTS MICHEL ET PIERRE INC.	2000, ch. du Golf, Verdun	77 11 02
1355-0728	BOUTIQUE LICO INC.	2915, chemin St-Louis, Ste-Foy	74 01 07
1274-1518	BOUTIQUE MARIE-PIERRE INC.	Verdun	70 05 19
1358-1301	BOUTIQUE VOUS ET NOUS INC.	133, rue Wellington nord, Sherbrooke	74 07 26
1334-4825	BRASSERIE PATRICK GRANBY INC.	800, Principale, Granby	73 08 01
1269-0517	BUANDERIE DE JONQUIÈRE LIMITÉE	Jonquière	66 12 16
1333-0014	LE CAMPING COMPTON LTÉE	Compton	72 12 05
1275-9643	CANADIAN SHIELD MINING CORPORATION <i>(No personal liability)</i>	Montréal	55 08 19
1506-7788	CENTRE DE LA CARTE D'AFFAIRE PRESTIGE INC.	1035, av. Ploermel, Sillery	77 09 07
1304-0597	CENTRE D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE ET D'OPHTALMOLOGIE DES CANTONS DE L'EST INC.	166, rue King ouest, Sherbrooke	68 12 19
1284-1961	LES CENTRES D'ACHAT DE LA CÔTE NORD INC. <i>THE NORTH SHORE SHOPPING CENTRES INC.</i>	1, place Ville-Marie, Montréal	61 06 30
1282-8232	LA CIE D'INVESTISSEMENTS RONA LTÉE <i>RONA INVESTMENT CO. LTD</i>	Montréal	64 05 27

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1503-5744	CLINIQUE MÉDICALE VÉTÉRINAIRE INTERCITÉ INC.	143, rue Sir-Wilfrid-Laurier, St-Basile-le-Grand (Chambly)	76 05 21
1367-7034	CLUB DE GOLF MONT ST-HILAIRE INC.	375, rue Pineault, Mont-St-Hilaire (Rouville)	74 04 08
1266-0411	LE CLUB DE HOCKEY NATIONAL DE ROSEMONT INC.	Montréal	69 04 11
1272-1007	LE CLUB DU LIVRE DU QUÉBEC INC.	1651, rue St-Denis, Montréal	64 08 12
1358-6714	COMPAGNIE D'IMPORTATION & EXPORTATION A.B.C. INC. <i>A.B.C. IMPORT & EXPORT COMPANY INC.</i>	3080, rue Avon, St-Hubert (Chambly)	74 08 20
1331-7250	CONFECTION BEAURIVAGE INC.	14, rue Legendre, Ste-Croix (Lotbinière)	73 06 05
1473-9445	CONSTRUCTION ARCY LTÉE	30, rue des Cèdres, Gatineau (Hull)	77 02 07
1504-3540	CONSTRUCTION ASTRE INC.	Val-Morin (Terrebonne)	76 07 22
1505-5627	CONSTRUCTION P.O.D. INC.	4290, boul. Wesley, St-Hubert (Chambly)	77 01 18
1501-3584	LES CONSTRUCTIONS J.Y. LACOSTE INC.	211, Marie-Rose, Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	75 12 10
1277-6001	LA CORPORATION D'AMÉNAGEMENT NEWTREND <i>NEWTREND DEVELOPMENT CORPORATION</i>	Montréal	57 06 15
1276-9402	CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU MONT PEVEE <i>PEVEE MOUNTAIN DEVELOPMENT CORPORATION</i>	1390, rue Sherbrooke ouest, bureau 36B, Montréal	72 03 13
1369-7685	CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT EN LOISIRS DE LAC BOUCHETTE	Rue Principale, Lac-Bouchette (Lac-St-Jean-Ouest)	74 02 18
1277-9120	LA CORPORATION DE LOCATION DU NORD <i>NORTHERN LEASING CORPORATION</i>	Montréal	64 06 10
1275-8371	LA CORPORATION DE RESSOURCES KIELO <i>KIELO RESOURCES CORPORATION</i>	800, boul. Dorchester ouest, bureau 2610, Montréal	71 04 16
1348-5792	CORPREN INC.	Sherbrooke	72 08 25
1284-7737	CRÉDIT SORBEC INC. <i>SORBEC CREDIT INC.</i>	70, rue du Roi, Sorel	65 04 28
1276-7505	DE SOLA MORTGAGE CORPORATION	3636, avenue Ontario, Montréal	64 10 26
1273-8811	PIERRE DES MARAIS (SHERBROOKE) INC.	225, rue Roy est, St-Laurent	67 02 13

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1347-9068	DÉVELOPPEMENT BOIS DES FILION INC.	Bois-des-Filion (Terrebonne) ...	72 06 13
1361-1983	RAYNALD DUMAS INC.	127, rue Principale, Cowansville (Missisquoi)	75 01 13
1467-8981	LES ENTREPÔTS MERCIER INC.	343, St-Jean-Baptiste ouest, Mercier (Châteauguay)	76 06 18
1275-5088	ENTREPRISE MÉTRO (1970) INC.	4075, rue Duval, Montréal	70 09 22
1289-2857	LES ENTREPRISES C.R. LTÉE	35, rue Beauchamp, Châteauguay	68 10 31
1365-2227	LES ENTREPRISES CIMELEC INC. <i>CIMELEC ENTERPRISES INC.</i>	2132, rue Bissonnette, Varennes (Verchères)	75 04 30
1274-2524	LES ENTREPRISES DE TRAVAUX SOUS-MARINS INC.	Montréal	69 05 06
1465-6045	LES ENTREPRISES FLAC INC.	Thetford-Mines	76 03 18
1462-4332	ENTREPRISES GAICLER INC.	1655, rue Tourigny, ville de Brossard (Laprairie)	75 10 07
1469-6785	LES ENTREPRISES J.G. POULIN LTÉE	4261, place Charles-Bédard, Charlesbourg	76 08 30
1462-4878	ENTREPRISES L-5 LTÉE	1048, rue Port-Royal Chambly	75 10 08
1480-0973	LES ENTREPRISES MICHÈLE BIBEAU INC.	St-Sauveur-des-Monts (Terrebonne)	77 08 05
1272-0231	LES ENTREPRISES RENÉ LÉGER INC.	6359, rue St-Hubert, Montréal	65 01 15
1265-5114	ENTREPRISES ST-HENRI INC.	Verdun	71 04 16
1274-5162	ENTREPRISES SARGON INC.	6701, 10 ^e Avenue, Montréal ..	67 08 29
1284-2415	LES ENTREPRISES SICOTTE LTÉE	1450, rue City Councillors, bureau 300, Montréal	65 03 19
1340-8844	ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ CARTIER LTÉE	32, avenue Plante, Port-Cartier (Saguenay)	73 09 26
1364-5122	EXTINCTEURS J.P.L. LTÉE	167, ch. du Golf, Drummondville	75 07 07
1284-0468	LA FABRIQUE DE MÉTAL EN FEUILLES DE L'EST (1948) LTÉE <i>EASTERN SHEET METAL WORKS (1948) LTD.</i>	8765, rue Croissant, Anjou	61 07 07
1358-1244	FERME DU LAC DES CHASSEURS INC.	Jonquière	74 07 25
1469-8468	FERME MASSÉ ET FRÈRES INC.	Mont-Laurier (Labelle)	76 09 02
1333-9593	LES FERMES GRANDS VENTS LTÉE	Dunhan (Missisquoi)	73 02 14

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1267-7365	FERMES OWL'S HEAD INC. <i>OWL'S HEAD FARMS INC.</i>	129, rue St-Jacques ouest, Montréal	63 12 23
1370-5561	FERMES W. DAME & FRÈRES INC.	St-Chrysostome (Châteauguay)	74 12 02
1471-4067	LES FILMS JANUS INC.	Québec	76 11 09
1331-4273	GAÉTAN FLEURANT LIMITÉE	381, rue Principale, Buckingham (Papineau)	73 06 26
1462-5636	LA GALERIE PARISIENNE (1975) INC.	Beauport	75 10 14
1359-0393	GARAGE C.-E. TREMBLAY INC.	Beauport	74 09 09
1470-4407	LE GARAGE JACQUES LEBLANC INC.	Saint-Aimé (Richelieu)	76 09 24
1330-5164	GARAGE LEMIEUX ET GROLEAU INC.	Drummondville- Sud	73 05 22
1463-2061	GARAGE MICHEL PAQUET INC.	1309, boul. Lafleche, Hauterive (Saguenay)	75 12 23
1477-5142	GESTION TRICAM INC.	1420, rue de la Bruyère Trois-Rivières	77 05 11
1478-5802	LES GESTIONS NORAGYVES INC.	Ste-Roy	77 06 10
1506-8893	GROUPE MOREST INC.	Charlesbourg	77 09 09
1362-2238	JACQUES GUILLEMETTE INC.	1790, rue St-Antoine, Trois-Rivières	75 03 05
1266-3944	H. & R. CONSTRUCTION LTD.	Montréal	62 03 12
1278-2413	HABITATIONS, OPÉRATION UNIQUE INC.	6369, rue Mazarin, Montréal	71 01 11
1265-3713	HEDDO CORP.	Montréal	69 03 07
1297-2923	HENRYVILLE TRAILERS MANUFACTURING LTD.	Henryville	61 12 15
1265-8225	HIPPO INC.	Boul. St-François, Jonquière	78 11 19
1265-9702	HOHELAGA ORNEMENTAL WORKS CO. LTD.	2501, Lacordaire, Montréal	59 11 06
1266-2094	HORIZON DEVELOPMENT INC.	Montréal	65 05 06
1266-5709	KEVIN HUNTER ASSOCIATES INC.	Montréal	71 11 10
1471-9561	LES IMMEUBLES J.R.C. INC.	Lévis	76 12 03
1271-7021	IMMEUBLES LAV INC.	Montréal	70 06 04
1271-9019	LES IMMEUBLES LEBLANC LTÉE	289, rue St-Dominique, Jonquière	61 03 21

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1284-0260	LES IMMEUBLES SHAWINIGAN-SUD INC.	2067, 5 ^e Avenue, Shawinigan-Sud	67 12 14
1266-9925	IMMITAL INVESTMENT INC.	Montréal	70 04 08
1267-2200	INCONSULT INC.	2650, boulevard Gouin ouest, Montréal	67 12 19
1352-3436	INFORMATION, SONDAGE D'OPINION, PUBLICITÉ, I.S.O.P. INC.	1009, route de l'Église, bureau 400, Ste-Foy	73 12 27
1269-3495	J. & S. TAXI SERVICE LTD.	3771, rue MacKenzie, Montréal	69 01 03
1266-9065	LE JARDIN DES MILLE ÎLES INC. <i>THE THOUSAND ISLANDS GARDEN INC.</i>	615, boul. Dorchester ouest, bureau 630, Montréal	66 02 03
1268-0450	JARUB INVESTMENTS INC.	Montréal	62 05 25
1268-3694	JERRY JEROME & ASSOCIATES LTD.	Montréal	71 12 16
1268-4288	JET PORT INTERNATIONAL CORP.	1255, University, Montréal	70 02 05
1268-8271	JODY REALTY CO. LTD.	Montréal	55 02 25
1269-1945	JOURDAIN & LORRAIN INC.	678, rue Joliette, Montréal	60 05 03
1269-6290	KATKO CORP.	7755, boul. St-Laurent, Montréal	61 03 07
1269-7454	KENLYNN REALTY CORP.	Montréal	59 04 23
1270-1892	KOSMOS GARDENS INC.	Montréal	67 10 03
1270-3369	LABO-TEX LTÉE	Québec	67 04 25
1270-7741	PIERRE LAGACÉ INC.	Montréal	70 07 06
1270-8905	LAKESHORE HOLDINGS INC.	Montréal	57 04 23
1468-2041	GÉRARD LAMBERT & FILS INC.	Newport (Gaspé-Est)	76 07 05
1271-0554	LANCASTER INVESTMENTS LTD.	800, carré Victoria, local 612, Montréal	55 08 05
1477-4079	G. LAPOINTE ET FILS INC.	602, rue Laurier, St-Jovite (Terrebonne)	77 05 06
1271-5454	LAURIER PARK VIEW LTD.	Montréal	52 10 23
1271-7088	LAVIGUEUR & LAVIGUEUR INC.	454, place Jacques-Cartier, Montréal	66 11 21
1306-0371	PAUL LÉVESQUE INC.	499, rue Hôtel-de-Ville, Chandler (Gaspé-Est)	71 12 24
1272-4134	LOMBERJAC INC.	5411, avenue Papineau, Montréal	71 12 31

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1288-9242	JEAN LORTIE INC.	1868, avenue Bergemont, bureau 9, Québec	63 12 10
1272-5636	LOTO-NET INC.	7052, rue de la Roche, Montréal	72 02 18
1272-6725	LOULICA INC.	Montréal	65 06 11
1273-1527	LYNN HOLDINGS LTD.	4530, ch. Côte-des-Neiges, Montréal	57 11 13
1341-6433	MAISONS MOBILES F.G.L. LTÉE	146, rue Racine est, Chicoutimi	73 09 24
1273-5429	MAJOR LAURENT MINES LTD.	2470, rue Major, St-Laurent (Montréal)	71 06 17
1273-6054	S. MALO TRANSPORT INC.	1690, rue Frontenac, Montréal	62 12 20
1270-3963	MARCHÉ LACHAINE INC.	St-Jovite (Terrebonne)	72 02 18
1274-0619	MARDA INC.	Montréal	65 06 11
1274-0841	MARGE INVESTMENT CORP.	800, boul. Dorchester ouest, bureau 1500, Montréal	71 09 14
1274-2987	MARKAL INC.	Montréal	61 12 20
1268-7208	J. R. MAROIS INC.	Montréal	59 03 17
1274-4629	MARTAP INC.	389, rue Notre-Dame, Gatineau (Hull)	66 01 14
1274-6673	MASYEL LTÉE	1115, rue Sherbrooke ouest, Montréal	71 03 22
1274-6681	MATACHE CORP.	6505, ch. Côte-St-Luc, bur. 816, Montréal	69 06 09
1468-6950	ALAIN MATTE INC.	Ville de Brossard (Laprairie)	76 07 27
1274-9180	MAXI-MÉDIA INC.	Montréal	71 10 14
1367-6234	ERIC MCCOLM INC.	Grand-Cascapédia (Bonaventure)	74 04 03
1271-8557	MCGILL METRO LEASEHOLDS LTD.	625, avenue du Président-Kennedy, bureau 1701, Montréal	71 04 15
1275-5534	MIBRA INVESTMENT CORP.	615, boul. Dorchester ouest, bureau 630, Montréal	65 05 20
1275-6151	MIDTOWN HOLDINGS CO. LTD.	640, rue Cathcart, Montréal	52 11 12
1275-6185	MIDVIDY INVESTMENT CORPORATION.	6575, boul. St-Laurent, Montréal	56 02 27

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1320-8400	LA MINE DE SILICE QUÉBEC LTÉE (Libre de responsabilité personnelle) <i>QUÉBEC SILICA MINE LTD.</i> (No personal liability).	13, rue du Patro, Charlesbourg	58 04 08
1276-1466	MOANNE HOLDINGS LTD.	Montréal	69 05 09
1276-3421	MONKLAND PROPERTIES LTD.	5171, boul. Décarie, Montréal	52 09 30
1276-4585	MONTEBELLO INVESTMENTS LIMITED	360, rue St-Jacques ouest, Montréal	63 02 08
1276-7653	MORUB HOLDINGS LTD.	Montréal	59 11 09
1368-4642	MOTEL DES JOURNALISTES INC.	Ferme-Neuve (Labelle)	74 05 29
1348-7251	MOTEL TROIS-PISTOLES INC.	Trois-Pistoles (Rivière-du-Loup)	72 07 31
1355-8812	MOULIN À SCIE GENTILLY INC.	3325, rue des Milans, Bécancour (Nicolet)	74 04 16
1277-1143	MURLIN INVESTMENT LTD.	10441, Bellevois, Montréal-Nord	55 11 29
1347-9779	NEW WACANICHI INN INC.	419, 3 ^e Rue, Chibougamau (Territoire-du-Nouveau-Québec)	72 07 07
1277-6118	NICE CONSTRUCTION INC.	Montréal	63 12 10
1309-8090	NICOBIL LAKE MINES LIMITED (No personal liability)	Duparquet (Abitibi)	57 12 13
1277-6753	NIN INVESTMENTS INC.	1155, boul. Dorchester ouest, local 3406, Montréal	71 10 18
1277-6761	NINO'S RESTAURANT INC.	Montréal	69 04 28
1278-2660	OPTICANA LTÉE	3555, boul. Métropolitain, local 609, Montréal	72 03 01
1278-3296	ORCAN REALTIES INC.	4770, avenue Kent, local 216, Montréal	59 01 30
1274-7168	PANEL BUILDING SYSTEMS & MATERIALS LIMITED	1333-1335, rue Condé, Montréal	71 06 04
1284-4916	PAQUETTE & SMEALL LTD.	Sun Life Building, Bureau 150, Montréal	57 05 25
1278-8501	PARADISE GARDENS DEVELOPMENT INC.	265, rue Craig ouest, Montréal	55 03 22
1278-9129	PAREM INC.	St-Léonard	68 01 17
1279-1208	PASTAL INC.	625, rue Montrose, ville de Laval (Île-Jésus)	70 11 19

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1279-1471	PATENAUDE & PATENAUDE INC.	3613, boul. Décarie, Montréal	56 07 04
1282-8042	LES PLACEMENTS J.L. BOUCHARD INC.	59, rue St-Jacques, bureau 500, Montréal	71 09 09
1271-6122	LES PLACEMENTS LAVALLOIS INC.	245, rue Renaud, ville de Laval	70 02 20
1503-0737	LES PLACEMENTS NORGEL INC.	L'Assomption	76 06 07
1278-3437	LES PLACEMENTS OREGANO LTÉE	Montréal	70 09 16
1501-5076	PLOMBERIE-CHAUFFAGE MARTECH INC.	Greenfield-Park	75 12 22
1280-5727	PORTNEUF STORAGE INC.	Québec	60 06 10
1280-7178	PREMIER CAR WASH INC.	76, rue Mozart ouest, Montréal	70 04 02
1280-7350	PRESKO LTÉE	1180, rue de Grandchamps, St-Louis-de-Terrebonne	69 10 15
1280-8325	PRINCETON INVESTMENT CORPORATION	8230, Mayrand, Montréal	58 07 25
1300-1466	LES PRODUITS CHA-RO INC.	89, rue Kennedy, Lévis	72 01 12
1283-7530	PRODUITS SÉCURITÉ DU QUÉBEC INC. <i>SECURITY PRODUCTS OF QUÉBEC INC.</i>	815, chemin Côte-Vertu, St-Laurent	67 06 28
1280-9695	PROPANE PROVINCIAL INC. <i>PROVINCIAL PROPANE INC.</i>	Ste-Catherine (Laprairie)	66 07 08
1462-4860	RAUMAZA INC.	1055, rue Pêloquin, ville de Brossard (Laprairie)	75 10 08
1281-6930	RAYMOND & DE SERRES CO. LTÉE	854, rue Papineau, Joliette	67 02 23
1281-7532	REAY WELDER SALES INC.	Montréal	70 10 22
1281-8415	RED ROSEBUD HOLDINGS CORPORATION LTD.	5649, avenue Melling, Côte-St-Luc	71 05 28
1325-3208	RESTAURANT DUBOSE INC.	Arvida	72 04 26
1274-7580	ROLL-O-MATIC INC.	2099, boul. Labelle, ville de Laval	72 04 04
1276-8016	ROMARD MOTEL LTD.	Montréal	67 02 23
1282-8539	RONMAR REALTY INC.	6632, avenue Westbury, Montréal	59 06 25
1276-7307	RON-MOR DEVELOPMENT CORP.	11970, rue Grenet, Montréal	64 04 03
1283-0121	ROUND AGENCIES CANADA LTD.	407, rue McGill, bureau 101, Montréal	63 04 23

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1283-0758	ROYMOUNT DEVELOPMENT CORPORATION	5165, rue Sherbrooke ouest, local 203, Montréal	57 10 24
1283-2556	SAFTA INC.	Montréal	67 12 21
1464-1310	SAGUENAY POLYFORME LTÉE	555, route 170, Jonquière	76 01 13
1269-1515	ST. JOSEPH IRON ORE COMPANY	129, rue St-Jacques ouest, 12 ^e étage, Montréal	56 02 23
1274-7440	ST-MATHIEU DEVELOPMENT INC.	Montréal	69 09 22
1507-2010	SALLE DE BILLARD CHEZ GUS INC.	243, avenue Gauvin, Vanier ..	77 09 19
1283-5237	SATURNIA REALTIES INC.	143, ch. Côte-Ste-Catherine, Outremont	57 04 15
1283-6391	SCHOLEX LTÉE	Québec	69 11 20
1462-4936	SCHOROC INC.	655, rue Magellan, Boucherville (Chambly)	75 10 08
1283-6631	SCOREB INC.	Route rurale 1, Mansonville ...	69 10 01
1283-8033	SELAGO CANADIEN LTÉE	132, rue St-Jacques ouest, Montréal	60 02 24
1283-8280	SELENEX CORPORATION	5, croissant Applewood, Hampstead	71 03 24
1283-8892	SEPTIME INC.	3138, rue Bernard, Brossard ..	67 03 17
1368-9716	SERVICE DE CONSEILLERS TECHNIQUES LAPRAIRIE INC.	150, rue Houde, La Prairie	74 07 12
1469-6736	SERVICE DE CRÉDIT DES RIVIÈRES INC.	30, rang Bricault, Farnham (Missisquoi)	76 08 30
1265-7771	LES SERVICES HILLMACK LTÉE	146, rue Gagnon, ville de Laval (Île-Jésus)	67 01 12
1269-3487	J.W. SHAW & CO. LTD.	37, chemin Barat, Westmount	33 05 29
1275-8520	SHAWNEE MINES & OILS (CANADA) LIMITED	612, rue St-Jacques ouest, bureau 703, Montréal	76 07 19
1284-2209	SHOREWOOD REALTIES INC.	1, place Ville-Marie, local 3635, Montréal	69 09 23
1284-2480	SIDFERN CORPORATION	Montréal	52 06 04
1284-3868	SIROCO INVESTMENT CORP.	Montréal	65 05 20
1310-8980	LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE CONSULTATION (S.A.C.) INC. SOCIETY OF ADMINISTRATION AND CONSULTATION (S.A.C.) INC.	10, rue Bernières, bureau 1106, Québec	69 05 08

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1287-1885	SOCIÉTÉ DE GESTION VAUMONT LTÉE	2, rue St-Michel, Vaudreuil	64 07 06
1279-8096	SOGE-PHOTO QUÉBEC INC.	Hull	71 11 16
1284-6762	SOLEVIN INC.	3894, 1 ^{re} Rue, ville de Laval	66 10 05
1284-6903	SOLMO CONSTRUCTION CO. LTD.	Montréal	62 05 23
1278-9475	STUDIO PARISIEN INC.	1100, rue Sherbrooke ouest, Montréal	68 01 25
1509-0251	LÉON GEORGES TACHÉ LTÉE	120, rue Ste-Marie, St-Fulgence (Chicoutimi)	77 11 28
1277-7124	NOËL THIBAUT LTÉE <i>NOËL THIBAUT LTD.</i>	Montréal-Nord	63 12 06
1282-9859	TRI-RO INC.	784, rue Thibault, Ste-Thérèse (Terrebonne)	72 02 07
1284-4197	TWO SIXTY CORPORATION	Montréal	54 01 15
1281-7011	VARIÉTÉS RAYMOND INC. <i>RAYMOND SUNDRIES INC.</i>	591, avenue Murdoch, Noranda (Témiscamingue)	67 03 30
1265-6971	W.H.H. INVESTMENTS LTD.	620, rue St-Jacques ouest, Montréal	71 10 04
1276-8149	WALCO MOTELS LTD.	Montréal	67 02 22
1287-7429	WESPRO PROMOTIONS LTD.	301, route Dufferin, Hampstead	50 03 17
1283-7688	WORLD WIDE SECURITIES INC.	1, carré Westmount, Westmount	68 10 29

18956-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Associations coopératives — Loi sur les

CO-OP DE RÉPARATION DE CAMIONS DIESEL CADIEX DE RIMOUSKI

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « CO-OP DE RÉPARATION DE CAMIONS DIESEL CADIEX DE RIMOUSKI », dont

le siège social est situé à Rimouski, QC, circonscription électorale de Rimouski.

19033-o

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS DE BOIS OUVRÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE DE TRAVAIL-

LEURS DE BOIS OUVRÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN », dont le siège social est situé à Notre-Dame-de-Pontmain, QC, circonscription électorale de Laurentides-Labelle.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

19034-o

**COOPÉRATIVE D'HABITATION « LES UNES
ET LES AUTRES » (MONTRÉAL)**
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LES UNES ET LES AUTRES » (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, circonscription électorale de Saint-Jacques.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

19035-o

Avis divers

**Chevaliers de Colomb du Conseil
de St-Élie-d'Orford,**
numéro 8053

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Élie-d'Orford, numéro 8053, possèdent leur siège social à Saint-Élie-d'Orford, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Élisabeth II, c. 134, a. 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
CLAUDE LALIBERTÉ.

Le secrétaire-archiviste,
FERNAND BOLDUC.

19029-o

Ville de Chicoutimi

Rachat d'obligations de l'ex-cité de Chicoutimi

Prenez avis que, conformément aux procédures adoptées, la ville de Chicoutimi rachètera le 1^{er} juillet 1982 un montant de 89 000,00 \$ d'obligations à même les

obligations échéant le 1^{er} juillet 1988 de l'émission d'obligations originale de 900 000,00 \$ de l'ex-cité de Chicoutimi, datée du 1^{er} juillet 1968 et portant le taux d'intérêt de 7½% l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

M-452, M-465, M-593, M-502, M-666, M-514, M-715, M-746, M-506, M-415, M-646, M-420, M-787, M-560, M-678, M-519, M-734, M-515, M-825, M-435, M-470, M-456, M-557, M-467, M-501, M-844, M-542, M-517, M-677, M-727, M-545, M-464, M-650, M-802, M-679, M-614, M-693, M-685, M-658, M-622, M-576, M-559, M-641, M-416, M-691, M-699, M-558, M-543, M-722, M-830, M-611, M-697, M-647, M-555, M-709, M-696, M-540, M-430, M-450, M-806, M-520, M-723, M-504, M-780, M-736, M-612, M-600, M-523, M-566, M-714, M-602, M-738, M-615, M-694, M-522, M-711, M-788, M-719, M-705, M-627, M-775, M-684, M-446, M-676, M-454, M-510, M-842, M-586, M-419.

Ces obligations cesseront donc de porter intérêt à compter du 1^{er} juillet 1982 et devront être présentées pour remboursement.

Chicoutimi, le 23 avril 1982.

Ville de Chicoutimi
Le trésorier,
JEAN-GUY BOUCHER.

18959-o

Commission scolaire régionale Meilleur
Rachat d'obligations

Émission d'obligations de 835 000 \$, portant intérêt au taux de 7½%, échéant le 1^{er} juillet 1988.

Avis est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de l'émission d'obligations susdite, la Commission scolaire régionale Meilleur, 142, rue Dufferin, Granby, QC, J2G 4X1 rachètera le 1^{er} juillet 1982, un montant de 95 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} juillet 1988 de son émission d'obligations originale de 835 000 \$, datée du 1^{er} juillet 1968 et portant intérêt au taux de 7½% l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés et déterminés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000 \$ pour être rachetées en entier:

M-350, M-351, M-352, M-353, M-354, M-355, M-356, M-357, M-361, M-362, M-380, M-382, M-387, M-400, M-403, M-404, M-420, M-429.

M-435, M-444, M-452, M-453, M-454, M-455,
 M-473, M-474, M-486, M-488, M-492, M-497,
 M-503, M-504, M-512, M-515, M-517, M-518,
 M-521, M-530, M-531, M-541, M-549, M-554,
 M-556, M-569, M-580, M-581, M-591, M-605,
 M-606, M-622, M-623, M-633, M-637, M-638,
 M-649, M-653, M-654, M-655, M-661, M-678,
 M-679, M-691, M-697, M-698, M-700, M-701,
 M-702, M-705, M-710, M-730, M-731, M-732,
 M-733, M-736, M-737, M-738, M-749, M-751,
 M-766, M-767, M-772, M-787, M-789, M-791,
 M-792.

Dénomination de 10 000 \$ pour être rachetée en entier:
 X-003.

Lesdites obligations seront remboursables, au pair, en
 monnaie légale du Canada, à toute succursale de la
 Banque de Montréal, dans la province de Québec.

Lesdites obligations cesseront de porter intérêt à
 compter du 1^{er} juillet 1982 et devront être présentées
 pour remboursement.

Les coupons échéant le 1^{er} juillet 1982 peuvent être
 détachés et présentés dans la manière habituelle.

Granby, le 11 mai 1982.

19097-o

Le directeur général,
 JACQUES DUBOIS.

Communauté Chrétienne de la Rive-Sud

Avis est, par la présente, donné que la Communauté
 Chrétienne de la Rive-Sud, église locale associée avec
 la First Christian Reformed Church, présentera une
 requête au lieutenant-gouverneur en conseil en vertu de
 la Loi sur la constitution de certaines Églises (L.R.Q.,
 c. C-63) pour être constituée en corporation.

Les procureurs de la requérante,
 CERINI, SALMON, WATSON,
 SOUAID & HARRIS.

18876-20-4-o

L'Évêque catholique romain de Gatineau-Hull

Conformément à l'article 13 de la Loi sur les évêques
 catholiques romains (L.R.Q., c. E-17), le ministre des
 Institutions financières et Coopératives donne avis que
 la corporation constituée sous le nom de, en français,
 « L'Évêque catholique romain de Hull », et, en anglais,
 « The Roman Catholic Bishop of Hull » a changé

son nom en celui de « L'Évêque catholique romain de
 Gatineau-Hull ».

*Le ministre des Institutions
 financières et Coopératives,*

JACQUES PARIZEAU,

18956-o

1304-1462

Village de Sayabec

et

Paroisse de Sainte-Marie-de-Sayabec

Avis est, par les présentes, donné que le Conseil du
 village de Sayabec et le Conseil de la paroisse de
 Sainte-Marie-de-Sayabec ont adopté, à la majorité de
 leurs membres, des règlements, soit le Règlement no
 82-1 du village de Sayabec et le Règlement no 3-82 de
 la paroisse de Sainte-Marie-de-Sayabec, autorisant ces
 municipalités à présenter une requête au gouvernement
 pour regrouper le village de Sayabec et la paroisse de
 Sainte-Marie-de-Sayabec et créer la nouvelle municipa-
 lité de Sayabec aux conditions suivantes:

a) Le nom de la nouvelle municipalité est « Municipa-
 lité de Sayabec »;

b) le territoire de la nouvelle municipalité est celui
 déterminé par la description technique numéro 721, en
 date du 5 février 1982, préparée par monsieur Gilbert
 Bérubé, arpenteur-géomètre, et annexée à la présente
 pour en faire partie comme si elle était au long repro-
 duite;

c) la nouvelle municipalité est régie par le Code muni-
 cipal;

d) un Conseil provisoire sera en poste jusqu'à la pre-
 mière élection générale. Il sera composé de tous les
 membres des deux conseils existant au moment de la
 fusion. Le quorum sera de sept (7) membres.

Les deux maires actuels alternent comme maire du
 Conseil provisoire pour deux périodes égales. Un tirage
 au sort lors de la première assemblée du Conseil provi-
 soire déterminera lequel des deux maires actuels exer-
 cera ce rôle en premier;

e) la première assemblée du Conseil provisoire sera
 tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en
 vigueur des lettres patentes; elle aura lieu à 20 h, à
 l'hôtel de ville de Sayabec, sans avis de convocation;

f) la première élection générale aura lieu le premier
 dimanche de novembre 1982, si les lettres patentes
 entrent en vigueur avant le 1^{er} octobre 1982.

Si les lettres patentes entrent en vigueur après le 1^{er}
 octobre 1982, la première élection générale aura lieu le

premier dimanche du troisième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes. Si le troisième mois est le mois de janvier, l'élection générale est reportée au premier dimanche du mois suivant. L'élection subséquente aura lieu le premier dimanche de novembre 1986. La durée du mandat des membres du Conseil sera de quatre (4) ans. Les sièges seront numérotés de un (1) à six (6) à compter de la première élection générale;

g) pour les deux premières élections générales, seules peuvent être candidates aux sièges numéros, 1, 2 et 3 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 226 du Code municipal et inscrites au rôle d'évaluation à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ancien village de Sayabec et seules peuvent être candidates aux sièges numéros 4, 5 et 6 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 226 du Code municipal et inscrites au rôle d'évaluation à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ancienne paroisse de Sainte-Marie-de-Sayabec;

h) le secrétaire-trésorier de l'ancien village de Sayabec devient secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité. La secrétaire-trésorière de l'ancienne paroisse de Sainte-Marie-de-Sayabec devient secrétaire-trésorière adjointe;

i) devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité, sur la base de la valeur desdits biens-fonds telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, le solde des échéances, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, en capital et intérêts, des Règlements 73-4, 74-3, 80-2 et 81-4 de l'ancien village de Sayabec. Les clauses d'imposition desdits règlements sont modifiées en conséquence;

j) jusqu'à ce que le Conseil en décide autrement par règlement conformément à l'article 769b du Code municipal, devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité, desservis par le réseau d'aqueduc et d'égouts au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, sur la base de la valeur desdits biens-fonds telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, le solde des échéances au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, en capital et intérêts, des Règlements 68-3, 68-3B, 68-6 et 81-3 de l'ancien village de Sayabec. Les clauses d'imposition desdits règlements sont modifiées en conséquence;

k) les déficits accumulés par l'ancien village de Sayabec, à la date d'entrée en vigueur des lettres patentes, restent à la charge des biens-fonds imposables de cette ancienne municipalité.

Les surplus accumulés par l'ancienne paroisse de Sainte-Marie-de-Sayabec, à la date d'entrée en vigueur des lettres patentes, seront affectés à des dépenses d'utilité générale dans le territoire de cette ancienne municipalité; ils pourront également être utilisés pour réduire la taxe foncière des contribuables de cette ancienne municipalité;

l) toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire pour un ou des actes posés par une ancienne municipalité reste à la charge des contribuables de cette ancienne municipalité;

m) un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes;

n) la nouvelle municipalité succède aux droits, obligations et charges des municipalités intéressées; elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance, aux lieux et places des municipalités intéressées. Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés;

o) tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité;

p) la nouvelle municipalité deviendra effective conformément à la loi.

Tout propriétaire ou tout locataire des municipalités concernées peut s'opposer au principe du regroupement ou aux modalités de la requête conjointe dans les trente jours qui suivent la date de la dernière parution dans un journal du présent avis et peut faire connaître les motifs de son opposition en s'adressant par écrit à la Commission municipale du Québec.

On peut prendre connaissance et obtenir copie du texte de la requête conjointe aux secrétariats du village de Sayabec et de la paroisse de Sainte-Marie-de-Sayabec.

*Le secrétaire-trésorier du
village de Sayabec,
JEAN-PAUL PAQUET.*

Description technique

Des limites du territoire de la municipalité de Sayabec provenant de la fusion de la municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-de-Sayabec et du village de Sayabec, dans la municipalité régionale de comté de La Matapédia.

Le territoire actuel des municipalités de la paroisse de Sainte-Marie-de-Sayabec et du village de Sayabec, municipalité régionale de comté de La Matapédia, comprenant le cadastre de la paroisse de Sainte-Marie-de-Sayabec, une partie du cadastre de la paroisse de Saint-Pierre-du-Lac, une partie du cadastre du canton de Awantjish et une partie du cadastre du canton de MacNider, ainsi que les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures, routes, emprises de chemin de fer, cours d'eau, lac ou parties d'iceux et îlots, le tout inclus à l'intérieur des limites ci-après décrites, à savoir:

Partant du point d'intersection de la ligne séparative des lots 49 et 50 du rang III du cadastre de l'augmentation du canton de MacNider et de la limite sud desdits rang et canton; de là, successivement les lignes et démarcations suivantes: dudit point de départ dans une direction sud-est, en suivant le prolongement de la ligne séparative des lots 49 et 50 du rang III du cadastre de l'augmentation du canton de MacNider à travers les terres vacantes de la couronne (seigneurie du Lac Matapédia) et traversant le chemin Sayabec jusqu'à la ligne médiane du ruisseau Sableux (dit « Petite Rivière Matane »); de là, dans des directions sud et sud-est en suivant la ligne médiane du ruisseau Sableux vers le sud jusqu'à son embouchure dans le lac Matapédia; de là, dans une direction sud-ouest à travers le lac Matapédia jusqu'à l'intersection de la ligne séparative des cadastres des paroisses de Sainte-Marie-de-Sayabec et de Saint-Pierre-du-Lac et de la rive sud du lac Matapédia; de là, dans une direction est en suivant la rive du lac face aux lots 231 A, 231, 230, 229 et 228 du cadastre de la paroisse de Saint-Pierre-du-Lac jusqu'à la ligne séparative des lots 228 et 227 dudit cadastre; de là, dans une direction sud en suivant la ligne séparative des lots 228 et 227 en traversant la route 132 jusqu'à la ligne séparative des rangs I et II du cadastre de la paroisse de Saint-Pierre-du-Lac; de là, dans des directions nord-ouest et sud-ouest en suivant la ligne séparative des rangs I et II du cadastre de la paroisse de Saint-Pierre-du-Lac jusqu'à la ligne séparative des lots 237 et 238 dudit cadastre; de là, dans une direction sud en suivant la ligne séparative des lots 237 et 236 d'avec le lot 238 du rang II et la ligne séparative des lots 384 et 385 du rang III du cadastre de la paroisse de Saint-Pierre-du-Lac et passant à travers du lot 232 (chemin de fer) et des chemins qui desservent ces rangs, jusqu'à la ligne séparative du cadastre de la paroisse de Saint-Pierre-du-Lac et de la ligne nord du rang VI du canton de Awantjish; de là, dans des directions ouest et nord-ouest en suivant la ligne séparative des rangs VI, V, IV et III du canton de Awantjish, des cadastres des paroisses de Saint-Pierre-du-Lac et de Sainte-Marie-de-Sayabec jusqu'à la ligne séparative du cadastre de la paroisse de Sainte-Marie-de-Sayabec et de la ligne séparative des rangs II et III du cadastre du canton de

Awantjish; de là, dans une direction sud-ouest en suivant la ligne séparative des rangs II et III jusqu'à l'intersection de la ligne séparative des lots 49 et 50 du rang II du canton de Awantjish; de là, dans une direction nord-ouest en suivant la ligne séparative des lots 49 et 50 du rang II du canton de Awantjish jusqu'à la ligne séparative des rangs I et II dudit canton; de là, dans une direction nord-est en suivant ladite ligne séparative entre les rangs I et II desdits cantons jusqu'à la ligne sud du rang Sud-Ouest du chemin Matapédia dans le cadastre du canton de Awantjish; de là, dans des directions nord-ouest et sud-ouest en suivant la ligne séparative des rangs I et Sud-Ouest du chemin Matapédia jusqu'à la ligne séparative des lots 87 et 88 du rang Sud-Ouest du chemin Matapédia; de là, dans une direction nord en passant à travers la route 132 et le chemin de fer, en suivant la ligne séparative des lots 87 et 88 du rang Sud-Ouest du chemin Matapédia, la ligne séparative des lots 80 et 81 rang Nord-Est du chemin Matapédia du canton de Awantjish et la ligne séparative des lots 80 a, 80 b et le lot 81 du rang Nord du chemin Matapédia dans le cadastre du canton de MacNider jusqu'à la ligne séparative des rangs Nord du chemin Matapédia et XII dans le canton de MacNider; de là, dans une direction nord-est en suivant la ligne séparative des rangs Nord du chemin Matapédia et XII du canton de MacNider jusqu'à la ligne nord-ouest du cadastre de l'augmentation du canton de Awantjish; de là, dans une direction sud-ouest en suivant la ligne nord-ouest du cadastre de l'augmentation du canton de Awantjish jusqu'à l'intersection de la ligne séparative du cadastre du canton de Awantjish et du cadastre de l'augmentation du canton de Awantjish; de là, dans des directions est et nord-est en suivant la ligne séparative desdits cadastres jusqu'à la ligne limite est du cadastre de la paroisse de Sainte-Marie-de-Sayabec; de là, dans une direction nord-est en suivant la ligne sud-est du cadastre de l'augmentation du canton de Awantjish jusqu'à l'intersection de la ligne sud-est du cadastre de l'augmentation du canton de Awantjish et de la ligne sud-est du cadastre de l'augmentation du canton de MacNider; enfin, dans des directions nord-est et est en suivant les limites sud-est et sud du cadastre de l'augmentation du canton de MacNider jusqu'au point de départ.

Lequel territoire comprend en superficie quatre-vingt-quinze kilomètres carrés et quatre-vingt-onze centièmes (95,91 km²)

Dans la présente description technique, les orientations sont astronomiques et les mesures sont métriques (SI).

Le territoire ainsi décrit est représenté sur le plan préparé par le soussigné en date du 5 février 1982 et portant le numéro 721 de mes minutes.

Amqui, le 5 février 1982.

Préparé par:
Gilbert Bérubé, arpenteur-géomètre.

19014-o

Ville de Shawinigan-Sud *Rachat d'obligations*

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées par la ville de Shawinigan-Sud, rachètera le 1^{er} juillet 1982, un montant de 2 500 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} juillet 1990 de son émission d'obligations originale de 86 000 \$ datée du 1^{er} juillet 1970 et portant un taux d'intérêt de 9½% l'an payable semi-annuellement les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 500 \$: numéro D-006

Dénominations de 1 000 \$: numéros M043 et M074

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} juillet 1982 et devront être présentées pour remboursement.

Hôtel de ville
Ville de Shawinigan-Sud
1550, 118^e Rue
Shawinigan-Sud, G9P 3G8

18960-o

Le secrétaire-trésorier,
GILLES PINEL.

Succession Hermès Mousseau

Avis public est donné que monsieur Guy Mousseau, homme d'affaires, demeurant au 120, rue Guilbeault, Drummondville, agissant en sa qualité de tuteur à ses enfants mineurs, savoir Lyne Mousseau, âgée de 15 ans, Steve Mousseau, âgé de 13 ans et Karl Mousseau, âgé de 8 ans, nommé par acte de tutelle homologué en Cour supérieure, district de Drummond, le dix-huit mars mil neuf cent quatre-vingt-deux sous le numéro de dossier 405-14-000026-825, lesdits enfants mineurs étant héritiers de leur grand-père, feu Hermès Mousseau, en son vivant, rentier, demeurant au 177, rue Principale, Wickham, et décédé à Drummondville, le 16 février 1982, en laissant un dernier testament non révoqué ni amendé, lequel fut exécuté devant Michel Boileau, notaire, le sept mai mil neuf cent quatre-vingt-un, sous le numéro 3272 de ses minutes, dans lequel il

instituait ses petits-enfants ci-haut mentionnés, Lyne Mousseau, Steve Mousseau et Karl Mousseau, ses légataires universels. M. Guy Mousseau a accepté pour et au nom desdits mineurs, la succession dudit Hermès Mousseau, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Michel Boileau, notaire à Drummondville, au 228, rue Hériot, Drummondville, daté le 19 avril 1982 et enregistré au bureau d'enregistrement de Drummond, le 20 avril 1982, sous le numéro 267615.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Michel Boileau, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Drummondville, le 22 avril 1982.

18961-o

Le requérant,
GUY MOUSSEAU.

Succession Mario Blier

Conformément à l'article 676 du Code civil du Bas-Canada, avis est, par les présentes, donné que Gisèle Côté, cuisinière, domiciliée rang 8 est à Laurierville, comté de Mégantic, QC, agissant ès qualités de tutrice à son fils, Donald Blier en vertu d'un jugement de la Cour supérieure du district de Frontenac, rendu le 16 mars 1982 (dossier no 235-14-000028-822), a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Mario Blier, en son vivant domicilié au 1803, avenue Saint-Édouard à Plessisville, comté de Mégantic, QC, aux termes d'un acte reçu par Gilles Poulin, notaire, exerçant au 1574 de l'avenue Saint-Édouard à Plessisville, comté de Mégantic, QC, G6L 2K5, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Mégantic, le 21 avril 1982, sous le numéro 145216.

Un inventaire fidèle et exact des biens de la succession de feu Mario Blier a été fait devant Gilles Poulin, notaire, et peut être consulté à son bureau, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Après deux (2) mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Plessisville, le 3 mai 1982.

18962-o

Le procureur,
GILLES POULIN, notaire.

Succession Monique Topping

Avis est, par les présentes, donné que Gilbert Lebel, en sa qualité de tuteur à ses enfants Stéphane, Chantale et Caroline Lebel, domiciliés à L'Isle-Verte, 78, rue Talbot, étant héritiers de leur mère, dame Monique Topping, en son vivant domiciliée à L'Isle-Verte, 78 rue Talbot, et étant décédée à Québec, le 23 juillet 1981,

sans laisser de testament, a accepté la succession de Monique Topping, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Robert Lajoie, notaire, 95, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte, G0L 1K0, daté du 30 mars 1982, enregistré dans la division d'enregistrement de Témiscouata sous le numéro 247621.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant le notaire soussigné et peut-être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

L'Isle-Verte, le 21 avril 1982.

19004-o

Le procureur,
ROBERT LAJOIE, notaire.

Succession Yvan Lacroix

Prenez avis que par acte reçu devant Jean Dampousse, notaire, 118, rue Radisson, Trois-Rivières, le 19 avril 1982, sous le no 2919 de ses minutes et enregistré à Sainte-Geneviève-de-Batiscan sous le no 290215, le 21 avril 1982, Serge Lacroix, Yvon Lacroix et Mme Ginette Lacroix, épouse de M. Jean-Guy Hubert, ont accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Yvan Lacroix, leur père, décédé à Cap-de-la-Madeleine, le 3 mars 1982.

18963-o

Le procureur,
JEAN DAMPOUSSE, notaire.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'entraide économique de Beauce-Nord

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 30 janvier 1982 par la « CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BEAUCE-NORD » changeant son affiliation qui était la « Fédération des Caisses d'Entraide Économique du Québec » pour la « Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec ».

Québec, le 14 mai 1982.

19086-o

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

La Caisse d'entraide économique de l'Assomption

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 12 février 1982 par la « Caisse d'entraide économique de l'Assomption » changeant son affiliation qui était la « Fédération des Caisses d'Entraide Économique du Québec » pour la « Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec. »

Québec, le 14 mai 1982.

19087-o

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Marie-Claude Adams

Par le certificat numéro 82-110 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Huguette Léonie Bernier, née le 4 mars 1958, en celui de Marie-Claude Adams.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

18957-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Greta Adjami

Par le certificat numéro 82-109 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Berjouhy-Gretta Ajemian, née le 24 mars 1949, en celui de Greta Adjami.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

18957-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Michael Kolokythas Alexandrou

Par le certificat numéro 82-115 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Michael Kolokythas, né le 3 avril 1951, en celui de Michael Kolokythas Alexandrou.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

18957-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Joseph Pierre Robert Michel Amringer

Par le certificat numéro 82-117 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Pierre Robert Michel Marinier, né le 9 août 1956, en celui de Joseph Pierre Robert Michel Amringer.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Joseph Ferdinand Cléophas Léo Bélanger

Par le certificat numéro 82-97 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Ferdinand Cléophas Bélanger, né le 21 décembre 1929, en celui de Joseph Ferdinand Cléophas Léo Bélanger.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Marie Ghislaine Colombe Bérubé

Par le certificat numéro 82-98 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Colombiane Ghislaine Bérubé, née le 24 juillet 1937, en celui de Marie Ghislaine Colombe Bérubé.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Jean Bizzarro

Par le certificat numéro 82-99 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Giovanni Bizzarro, né le 10 octobre 1956, en celui de Jean Bizzarro.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Marie Sylvanie Pierrette Clément

Par le certificat numéro 82-120 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Sylvanie Pierrette Turpin, née le 20 février 1941, en celui de Marie Sylvanie Pierrette Clément.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Joseph Réal Cyr

Par le certificat numéro 82-100 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Rhémond Joseph Cyr, né le 17 novembre 1924, en celui de Joseph Réal Cyr.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Jeanne Daoust

Par le certificat numéro 82-111 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Exilda Jeanne, née le 15 novembre 1931, en celui de Jeanne Daoust.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Joseph Léo Lucien Mario Dargis

Par le certificat numéro 82-113 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léo Lucien Mario Forcier, né le 16 juin 1963, en celui de Joseph Léo Lucien Mario Dargis.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Joseph Hermel Sylvain Luc Denis

Par le certificat numéro 82-101 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Joseph Hermel Sylvain Denis, né le 3 novembre 1956, en celui de Joseph Hermel Sylvain Luc Denis.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Anne Marie Denise Fillion

Par le certificat numéro 82-102 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Anne Marie Céline Fillion, née le 11 mai 1936, en celui de Anne Marie Denise Fillion.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Joseph Colborne Firth

Par le certificat numéro 82-112 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Colborne, né le 6 janvier 1942, en celui de Joseph Colborne Firth.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Samuel Harris

Par le certificat numéro 82-114 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Samuel Horowitz, né le 25 mars 1907, en celui de Samuel Harris.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Marie Yvonne Yvette Labonté

Par le certificat numéro 82-119 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Yvonne Yvette Sanschagrin, née le 2 février 1922, en celui de Marie Yvonne Yvette Labonté.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Joseph Robert Narcisse Armand Landry

Par le certificat numéro 82-103 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Robert Narcisse Landry, né le 5 février 1917, en celui de Joseph Robert Narcisse Armand Landry.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Marie Rita Jeannine Malo

Par le certificat numéro 82-104 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jacqueline Rita Malo, née le 28 décembre 1921, en celui de Marie Rita Jeannine Malo.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Mario Victor Minichiello

Par le certificat numéro 82-105 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Angelo Mario Minichiello, né le 2 novembre 1956, en celui de Marie Victor Minichiello.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Joseph Maurice Eric Morrier

Par le certificat numéro 82-118 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Maurice-Eric Parent, né le 14 avril 1963, en celui de Joseph Maurice Eric Morrier.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

18957-o

Marie Layne Pauline Ouellet

Par le certificat numéro 82-106 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Marie Pauline Ouellet, née le 9 août 1957, en celui de Marie Layne Pauline Ouellet.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

18957-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Joseph John Roméo Pellerin

Par le certificat numéro 82-107 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Johnny Roméo Pellerin, né le 15 janvier 1923, en celui de Joseph John Roméo Pellerin.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

18957-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

May Plante

Par le certificat numéro 82-108 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Aimée Plante, née le 22 mai 1954, en celui de May Plante.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

18957-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Joseph Pierre Royer

Par le certificat numéro 82-116 du 22 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Pierre Lafortune, né le 2 juillet 1962, en celui de Joseph Pierre Royer.

Sainte-Foy, le 4 mai 1982.

18957-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Demandes

Pierre Allard

Avis est, par les présentes, donné que Pierre Allard, étant présentement gérant des ventes, résidant et domicilié au 4020, rue Saint-Jean, appartement 721, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat chan-

geant son nom en celui de Peter John Jackson pour son propre bénéfice.

Montréal, le 15 avril 1982.

18964-21-2-o *Les procureurs du requérant,*
BOYER, LAVERDURE,
BOULÉ, LAMONTAGNE.

Sonia Althot

Avis est, par les présentes, donné que Sonia Althot, domiciliée et résidant au 448, rue Lahaie, appartement 2, Pont-Viau, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sonia Cloutier.

Ville de Laval, le 8 avril 1982.

18863-20-2-o *Les procureurs de la requérante,*
ST-AUBIN, LONDÉL, CHARBONNEAU
& PLANTE.

Mark Andrew Baluszcak

Avis est donné que Mark Andrew Baluszcak, étudiant, domiciliée au 5740, Maricourt, Saint-Léonard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mark Andrew Baluschak.

Montréal, le 23 avril 1982.

19005-21-2-o *Les procureurs du requérant,*
PERIS, HUSSEY.

Marie Pierrette Monette Bélisle

Avis est, par les présentes, donné que Marie Pierrette Monette Bélisle, présentement domiciliée au 160, rue Cardinal-Bégin est, appartement 6, Rouyn, district de Rouyn-Noranda, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Pierrette Mona Bélisle.

Rouyn, le 30 avril 1982.

19058-21-2-o *Les procureurs de la requérante,*
GENDRON, FAUCHER, LAROCQUE.

Jean Bibaud

Prenez avis que Jean Bibaud, journaliste, résidant et domicilié au 111, rue Saint-Pierre, Rigaud, district judiciaire de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Lefrançois.

Valleyfield, le 15 mars 1982.

Les procureurs du requérant,
 MASSÉ, GINGRAS,
 SAVAGE & LABERGE.

18965-21-2-0

Nicole Brissette

Avis est, par le présente, donné que Nicole Brissette résidant et domiciliée au numéro 250, Ontario est, appartement 5012, Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicole Perrault.

Montréal, le 21 avril 1982.

Les procureurs de la requérante,
 HEENAN, BLAIKIE, JOLIN,
 POTVIN, TRÉPANIÉ, COBBETT.

18891-20-2-0

Yvette Chabot

Avis est donné que Yvette Chabot, retraitée, domiciliée à Sillery, 1742, chemin Saint-Louis, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yvette Corriveau.

Québec, le 4 mai 1982.

Le procureur de la requérante,
 BERNARD CORRIVEAU, notaire.

18935-20-2-0

Jean Corcy

Prenez avis que Jean Corcy, domicilié et résidant au 83, 7^e Avenue à ville de Saint-Pierre, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Lalonde.

LaSalle, le 19 avril 1982.

Le procureur du requérant,
 SERGE THERRIEN.

19036-21-2-0

Rachelle Dame

Prenez avis, par les présentes, que Rachelle Dame, secrétaire, domiciliée au 1149, boulevard Lafayette, appartement 7, Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rachel Dame.

Verdun, le 19 avril 1982.

Le procureur de la requérante,
 ANDRÉ DEMERS.

19015-21-2-0

Michelle Deschênes

Prenez avis que Michelle Deschênes du 1112, rue Lambert à Saint-Jean-Chrysostome, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Michelle Miville Deschênes.

Québec, le 28 avril 1982.

Les procureurs de la requérante,
 ROUSSY, BLANCHARD & ASSOCIÉS.

18914-20-2-0

Edward Douglas Dowling

Avis est donné que Edward Douglas Dowling, vendeur, demeurant au 4729, rue Wellington, Verdun, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Edward Douglas McKenna.

Il n'y a aucune autre personne que le requérant dont le nom peut être changé à la suite de cette requête.

Verdun, le 27 avril 1982.

Le procureur du requérant,
 GEORGES-H. GARNEAU.

18864-20-2-0

Gaétan Fortin

Prenez avis que Gaétan Fortin, domicilié au 92A, Saint-Louis, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gaétan Fortin Plante.

Lévis, le 29 avril 1982.

Le requérant,
 GAÉTAN FORTIN.

18866-20-2-0

Marie Mina Éva Frenette

Prenez avis, par la présente, que Marie Mina Éva Frenette, résidant au Québec et domiciliée au 3010, chemin des Quatre-Bourgeois, appartement 204, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant d'ajouter à ses prénoms celui de Francine.

Sainte-Foy, le 13 mai 1982.

19065-21-2-o *La requérante,*
MARIE MINA ÉVA FRENETTE.

Beniek Gasiorowski

Prenez avis que Beniek Gasiorowski, domicilié et résidant au 1540, avenue Summerhill, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Benjamin Garner.

Son épouse, dame Marcy, Sue Elson, domiciliée à la même adresse sera susceptible de voir son nom changé suite à la requête.

18865-20-2-o *Les procureurs du requérant,*
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER,
FELDMAN & ROSS.

Irwin Augustus Gavin

Avis est donné, par les présentes, que Irwin Augustus Gavin, domicilié et résidant au 2940, Goyer, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Burt Gavin.

Montréal, le 7 avril 1982.

18915-20-2-o *Les procureurs du requérant,*
LUTERMAN, STOTLAND
& DAVIS, *avocats.*

Gary Godin

Avis est donné, par les présentes, que Gary Godin, domicilié et résidant au 271, rue Saint-Laurent à Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean Essiambre.

Le nom d'aucune personne vivante ne sera changé à la suite de cette requête.

Hull, le 20 avril 1982.

19006-21-2-o *Le procureur du requérant,*
ME PAULINE GAUDET.

Marie Antoinette Léa Jodouin

Avis est, par les présentes, donné que Marie Antoinette Léa Jodouin, présentement domiciliée à R.R. no 1, Granada, district de Rouyn-Noranda, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Antoinette Joanne Jodouin.

Rouyn, le 23 avril 1982.

19007-21-2-o *Les procureurs de la requérante,*
GENDRON, FAUCHER, LAROCQUE.

Kingchi Ma

Prenez avis que Kingchi Ma, étudiant, domicilié et résidant au 835, Davaar à Outremont, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kingchi Kenneth Ma.

Montréal, le 27 avril 1982.

18878-20-2-o *Les procureurs du requérant,*
UNTERBERG, BOYER & ASS.

Steven Pallot

Avis est donné que Steven Pallot, étudiant, domicilié et résidant au 9225, place Duberger à Charlesbourg, district et province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Steven Godbout.

Québec, le 11 mai 1982.

19043-21-2-o *Le procureur du requérant,*
GILLES LOSIER, *notaire.*

Johanne Rodrigue

Prenez avis que mademoiselle Johanne Rodrigue, étudiante, domiciliée à Sainte-Sophie-de-Mégantic, 305, rang XIII, née à Saint-Georges-de-Beauce, le 11 juin 1963, et fille majeure de monsieur Marcel Rodrigue de

Saint-Georges-de-Beauce et de dame Francine Poulin de Sainte-Sophie-de-Mégantic, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Johanne Poulin.

Princeville, le 4 mai 1982.

18966-21-2-o *Le procureur de la requérante,*
GUY ROBERT, notaire.

Elli Shteinwartzel

Avis est donné que Elli Shteinwartzel, ingénieur, domicilié au 5046, rue Claudel, Chomedey, ville de Laval, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Elli Segev.

L'épouse du requérant, Sara Pechwaser et leurs trois enfants mineurs, Ron Shteinwartzel, Alon Shteinwartzel et Rina Shteinwartzel, tous quatre domiciliés à la même adresse, bénéficieront également de ce changement de nom.

Montréal, le 3 mai 1982.

19016-21-2-o *Les procureurs du requérant,*
KANDESTIN, KUGLER & ASSOCIÉS.

Stanislaus Siurgajlo

Avis est donné que Stanislaus Siurgajlo, mécanicien, domicilié au 3910, rue de Bellechasse, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Stanley Shorgan.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de ce changement de nom sont: dame Elizabeth Grenier dite Shorgan, épouse du requérant, domiciliée à la même adresse que le requérant.

Montréal, le 13 avril 1982.

19059-21-2-o *Le procureur du requérant,*
JOHN A. COLEMAN.

Anthony Szorigajlo

Avis est donné que Anthony Szorigajlo, directeur général, domicilié au 6529, chemin Merton, Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Anthony Shorgan.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de ce changement de nom sont: dame Lucy Christian dite Shorgan, épouse du requérant, domiciliée à la même adresse que le requérant.

Montréal, le 13 avril 1982.

19060-21-2-o *Le procureur du requérant,*
JOHN A. COLEMAN.

Olivier Zambon

Avis est donné que Olivier Zambon, résidant et domicilié au 262, rue Crémazie ouest, appartement 2, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Georges Olivier.

Québec, le 31 mars 1982.

18950-20-2-o *Les procureurs du requérant,*
CLOUTIER, CARTIER & ASSOCIÉS.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006640-823

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, demanderesse, contre CLAUDE LANDRY et LÉO BERNARD CIARRONI, défendeurs.

Assignment

À Claude Landry et Léo Bernard Ciarroni

Avec la permission du Tribunal, la demanderesse a déposé au Greffe, un exemplaire d'un bref d'assignation et d'une déclaration, qui vous sont destinés et vous devez vous considérer dûment signifié par la publication des présentes, relativement à l'immeuble du 238, rue Hardy.

Montréal, le 5 mai 1982.

19017-o *Les procureurs de la demanderesse,*
DROUIN & ASSOCIÉS.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

A & H AIR AND HYDRAULIC EQUIPMENT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « A & H AIR AND HYDRAULIC EQUIPMENT INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 mai 1982.

18967-o

La secrétaire,
RITA NASHMAN.

PLACEMENTS A.H.D. INC. A.H.D. INVESTMENTS INC.

Avis est donné que « PLACEMENTS A.H.D. INC. — A.H.D. INVESTMENTS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 avril 1982.

18972-o

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, ROSENZVEIG, SHACTER.

ACIER E.B.S. LIMITÉE E.B.S. STEEL LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « ACIER E.B.S. LIMITÉE — E.B.S. STEEL LIMITED », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 mai 1982.

19044-o

Le secrétaire,
GÉRALD SALIS.

LES ENTREPRISES ALLYN LTÉE. ALLYN ENTERPRISES LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES ENTREPRISES ALLYN LTÉE. — ALLYN ENTERPRISES LTD. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions

financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 mai 1982.

19048-o

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL & KRAVETZ.

ANDROS INVESTMENTS LIMITED

Prenez avis que la compagnie « ANDROS INVESTMENTS LIMITED » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 mai 1982.

18968-o

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU, WALKER.

ARITUT INC.

Prenez avis que la compagnie « ARITUT INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 mai 1982.

19018-o

Les procureurs de la compagnie,
MONET, HART, SAINT-PIERRE
& DES MARAIS.

LA BELLE CANADIENNE CHEVEUX CHIC LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « LA BELLE CANADIENNE CHEVEUX CHIC LIMITÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 avril 1982.

19081-o

Le président,
DR GEORGES R. SCHÄFER.

BELLE-ISLE & BÉLANGER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « BELLE-ISLE & BÉLANGER INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 6 mai 1982.

19066-o

Les procureurs de la compagnie,
BEAUMIER, RICHARD & ASSOCIÉS.

LA BERGERIE D'ARGENTENAYE INC.

Prenez avis que la compagnie « LA BERGERIE D'ARGENTENAYE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 4 mai 1982.

19019-o *Les procureurs de la compagnie,*
LEVASSEUR, OUELLET ET ASSOCIÉS.

BILODEAU DELORME INC.

Prenez avis que la compagnie « BILODEAU DELORME INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies par lettres patentes émises le 23 novembre 1961, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} avril 1982.

19045-o *Les procureurs de la compagnie,*
GASCO, LINTEAU & GRIGNON, *avocats.*

BOUTIQUE PHASE INC.

Avis est, par les présentes, donné que « BOUTIQUE PHASE INC. », corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} août 1981.

19046-o *Les procureurs de la compagnie,*
MENDELSON, GROSS, PINSKY
DIZGUN, ZELMAN.

**CLUB SOCIAL « LES JONQUILLES »
DE L'ESTRIE INC.**

Prenez avis que la corporation « CLUB SOCIAL « LES JONQUILLES » DE L'ESTRIE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 10 mai 1982.

19047-o *Le procureur de la compagnie,*
ME GUY MORIN.

**CONSEIL DU PROGRAMME DE JEUNESSE
DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
DOLLARD-DES-ORMEAUX YOUTH PROGRAM
COUNCIL**

Prenez avis que « CONSEIL DU PROGRAMME DE JEUNESSE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX — DOLLARD-DES-ORMEAUX YOUTH PROGRAM COUNCIL », corporation constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 mai 1982.

19020-o *Les procureurs de la corporation,*
CLARKSON, TÉTRAULT, *avocats.*

DANMAC INVESTMENT CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « DANMAC INVESTMENT CORP. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 mai 1982.

18969-o *Les procureurs de la compagnie,*
RUDICK, POSMAN, TANNENBAUM,
LIEBMAN & STRSSER, *avocats.*

DUNSMUIR INVESTMENTS LTD.

Prenez avis, par la présente, que « DUNSMUIR INVESTMENTS LTD. » incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Beaconsfield, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Beaconsfield, le 27 janvier 1982.

19008-o *Le secrétaire,*
R.H. MORRIS.

**EMPIRE SLACKS LTD.
LES PANTALONS EMPIRE LTÉE**

Avis est donné que « EMPIRE SLACKS LTD. — LES PANTALONS EMPIRE LTÉE » demandera au minis-

tre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} mai 1982.

19009-o *Les procureurs de la compagnie,*
MENDELSON ROSENTZVEIG SHACTER.

financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 mai 1982.

18970-o *Les procureurs de la compagnie,*
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS,
& BOURQUE.

LES ENTREPRISES L.J.T. INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES L.J.T. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Matane, le 20 avril 1982.

19030-o *Le procureur de la compagnie,*
JEAN-PIERRE SAMUEL, notaire.

IMMEUBLES AGESILAS LTÉE

Prenez avis que la compagnie « IMMEUBLES AGESILAS LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 16 avril 1982.

19010-o *Le procureur de la compagnie,*
MAURIL TREMBLAY, avocat.

LES ENTREPRISES LARIVIÈRE ET FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES LARIVIÈRE ET FILS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Cowansville, le 26 avril 1982.

19061-o *La présidente,*
HUGUETTE LARIVIÈRE.

LES IMMEUBLES DE CAUMONT INC.

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES DE CAUMONT INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Boucherville, le 27 avril 1982.

19011-o *Les procureurs de la compagnie,*
DUHAMEL, PRUD'HOMME & DEPANGHER.

FREEDOM SHOPPES INC.

Avis est, par les présentes, donné que « FREEDOM SHOPPES INC. », corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} août 1981.

19049-o *Les procureurs de la compagnie,*
MENDELSON, GROSS, PINSKY,
DIZGUN, ZELMAN.

IMMEUBLES TAMPA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « IMMEUBLES TAMPA INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 avril 1982.

19012-o *Le directeur,*
RICHARD LUCIANI.

GOULD DISTRIBUTIONS, LTD.

Avis est, par les présentes, donné que « GOULD DISTRIBUTIONS, LTD. », compagnie constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions

INVESTISSEMENTS SETMR II INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « INVESTISSEMENTS SETMR II INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de St-Jean-sur-Richelieu, QC. de-

mandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 mai 1982.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
MERCIER & ROBB.

18971-o

LOCATION GRONDIN INC.

Prenez avis que la compagnie « LOCATION GRONDIN INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 3 mai 1982.

Le procureur de la compagnie,
JEAN PAQUIN, notaire.

19050-o

MODELLA INC.

Avis est, par les présentes, donné que « MODELLA INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 mai 1982.

Les procureurs de la compagnie,
ORENSTEIN, RUBY, ORENSTEIN.

19021-o

MONARCH PRINTING & ADVERTISING LTD

Prenez avis que la compagnie « MONARCH PRINTING & ADVERTISING LTD », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, lettres patentes émises le 14 décembre 1971, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} avril 1982.

Les procureurs de la compagnie,
GASCO, LINTEAU & GRIGNON, avocats.

19051-o

MULTI-SER INC.

Prenez avis que la compagnie « MULTI-SER INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ancienne-Lorette, le 10 mai 1982.

La secrétaire-trésorière,
GINETTE NADEAU LEBLANC.

19062-o

OMEGA TYPOGRAPHY INC.

Prenez avis que la compagnie « OMEGA TYPOGRAPHY INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies par lettres patentes émises le 1^{er} mai 1972, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} mai 1982.

Les procureurs de la compagnie,
GASCO, LINTEAU & GRIGNON, avocats.

19052-o

RESTAURANT DE L'AUBERGE LAURIER INC.

Prenez avis que la compagnie « RESTAURANT DE L'AUBERGE LAURIER INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 27 avril 1982.

Les procureurs de la compagnie,

18973-o TREMBLAY, MORISSET, BOIS & MIGNAULT.

ST. JAMES RESOURCES LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « ST. JAMES RESOURCES LIMITED », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Toronto, le 29 octobre 1980.

La secrétaire,

19013-o KATHERINE BARBARA WALLACE.

SEMENCES ST-LAURENT LIMITÉE ST LAWRENCE SEEDS LIMITED

Prenez avis que la compagnie « SEMENCES ST-LAURENT LIMITÉE — ST LAWRENCE SEEDS LIMITED » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 avril 1982.

Le président,
DR GEORGES R. SCHÄFER.

19082-o

STANDARD DESK LIMITED

Avis est donné que la compagnie « STANDARD DESK LIMITED », ayant son siège social dans la ville de Laval, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville de Laval, le 19 mars 1982.

19022-0 *Les procureurs de la compagnie,*
FRIEDMAN, BERBRIER & CAPPEL.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

19084-0

Divers**LA BERGERIE D'ARGENTENAYE INC.**

Avis est donné que les biens de la compagnie seront distribués entre ses actionnaires proportionnellement au montant d'actions qu'ils détiennent dans la compagnie, quinze (15) jours après la publication de ce règlement à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 4 mai 1982.

19023-0 *Les procureurs de la compagnie,*
LEVASSEUR, OUELLET,
PLOURDE, LAROCHELLE.

Succession Armand Côté

Succession de Côté, Armand, en son vivant du 799, rue Short, Sherbrooke, décédé le 4 avril 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

18974-0

Curatelle publique — Loi sur la**Succession René Auger**

Succession de Auger, René, en son vivant du 6573, boulevard Monk, ville Émard, décédé le 13 mars 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

19083-0

Succession Marcel Ducas

Succession de Ducas, Marcel (Bijouterie J.A. Leblanc Eng.), en son vivant du 510, rue Principale, Saint-Cyrille-de-Wendover, décédé le 19 mars 1982.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

18975-0

Succession Irénée Gaulin

Succession de Gaulin, Irénée, en son vivant du 470, Désabrais, Rouyn, décédé le 10 novembre 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur

Succession Roger Charest

Succession de Charest, Roger, en son vivant du 1631, chemin Saint-Dominique, Saint-Dominique, comté de Bagot, décédé le 25 janvier 1982.

d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

19085-0

Succession Sarto Robichaud

Succession de Robichaud, Sarto, en son vivant du 1150, rue Champlain, Valcourt, décédé le 17 mars 1982.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

19067-0

Demande(s) à la Législature

Victor Auclair, Paul-Henri Gaudreau, Alfred Warf

Avis est, par la présente donné que MM. Victor Auclair, Paul-Henri Gaudreau et Alfred Warf adresseront à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi privé leur permettant d'obtenir d'un juge ou d'un protonotaire l'autorisation de continuer ou d'entreprendre des recours en responsabilité médicale pour des actes posés avant le 1^{er} janvier 1972.

*Les procureurs de Victor Auclair,
MES ROSENHEK & MACHLOVITH.*

*Les procureurs de Paul-Henri Gaudreau
et Alfred Warf,*

MES SMITH, LUSSIER ET
SAINT-MARTIN.

18893-20-4-0

Ville de Fermont

Prenez avis que la ville de Fermont a l'intention de présenter à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi concernant l'autorisation d'acquérir le centre commercial et administratif de Fermont.

Sept-Îles, le 26 avril 1982.

*Les procureurs de la ville de Fermont,
18826-19-4-0 DIONNE, GAUTHIER & NEPVEU.*

Ville de Laval

Avis est, par la présente, donné que la ville de Laval présentera au Gouvernement du Québec un projet de loi privée dans le but suivant: que le président du Conseil puisse, à l'occasion, remplacer le maire pour les assemblées d'information de citoyens lors de l'étude d'un Règlement de changement de zonage.

Ville de Laval, le 5 mai 1982.

18951-20-4-0

*Le greffier,
RONALD BOURCIER.*

Ville de Longueuil

(Projet de loi no 220)

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Longueuil s'adressera à l'Assemblée nationale pour soumettre l'adoption d'une loi modifiant sa charte et notamment pour:

1. L'autoriser explicitement à recourir à la location par bail emphytéotique.
2. Permettre la création d'un comité exécutif composé du maire et de quatre (4) conseillers dont un agit comme président et un autre comme vice-président.
3. Établir les rôles respectifs du conseil et du comité exécutif dans le gouvernement général de la ville.
4. Établir le mode d'élection des membres du comité exécutif ainsi que son fonctionnement.
5. Modifier les dispositions de la Loi sur les cités et villes concernant le gérant municipal et plus particulièrement en ce qui concerne son traitement, les conditions et les modalités de son embauchage ainsi que l'exercice de sa fonction, de ses attributions et de ses devoirs.
6. Pour remplacer, modifier ou ajouter plusieurs dispositions du régime électoral municipal concernant entre autres:

i) la confection de la liste électorale;

- ii) la nomination d'un préposé à l'information et au maintien de l'ordre ainsi que un ou plusieurs adjoints;
 - iii) l'établissement du rôle de ce préposé;
 - iv) le vote d'un électeur dont le nom n'apparaît pas sur la liste électorale révisée;
 - v) l'exercice du droit de vote par diverses marques sur le bulletin;
 - vi) le rejet des bulletins de vote pour des raisons techniques;
 - vii) le décompte des votes par le président d'élection;
 - viii) la publicité durant la campagne électorale ainsi que le jour du vote.
7. Autoriser la ville à recourir à un journal français quotidien ou hebdomadaire circulant dans la municipalité dans tous les cas où un avis public est requis par la loi.

8. Réglementer ou interdire toute flânerie sur les rues, allées, trottoirs, places publiques et propriétés publiques.

9. Permettre le déplacement de véhicules automobiles en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence déterminé par règlement ainsi que l'émission d'une contravention pour le paiement des coûts du déplacement de ce véhicule.

10. a) Modifier les conditions du retrait d'un immeuble vendu pour taxes.

10. b) Modifier les conditions d'acquisition et de retention par la ville d'immeubles vendus pour taxes.

11. Permettre au conseil, par résolution, de faire remise de 10% des taxes foncières payées par les propriétaires de maisons unifamiliales qui y résident jusqu'à concurrence de 500,00 \$.

12. Permettre à la municipalité moyennant certaines conditions d'être à l'abri de poursuites concernant l'entretien des trottoirs durant la saison hivernale.

13. Valider le Règlement numéro 141 de la ville concernant son fonds de roulement.

14. Modifier les dispositions du fonds de stabilisation des dépenses de déneigement créé par la loi.

15. Modifier les dispositions du fonds de stabilisation pour l'achat et le renouvellement de machinerie et de véhicules créé par la loi.

16. Pour valider la transaction intervenue entre la ville de Longueuil et les Entreprises de Construction de Mackayville Ltée, le 5 mai 1977, devant Me Jean-Pierre Hardy.

17. Permettre l'utilisation par la ville des sommes accumulées dans son fonds industriel pour la promotion des parcs industriels municipaux.

18. Permettre que les droits de mutations immobilières constituent une charge assimilable à la taxe foncière et recouvrable de la même manière.

19. Autoriser la ville à acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble nécessaire pour constituer des réserves foncières ou d'habitation ou pour des travaux connexes à ces fins ou tout immeuble désuet où dont l'occupation est nocive.

20. Pour valider certaines dispositions de certains règlements concernant la taxe d'affaires de la ville.

21. Pour créer un fonds de réserve aux fins de financer le programme d'auto-assurance de la ville.

22. Pour abroger certaines dispositions désuètes de la charte de la ville.

Longueuil, le 13 mai 1982.

Les procureurs de la ville de Longueuil,
VERMETTE, DUNTON, RUSKO, DE WEVER,
19098-21-4-0 CARON & RAINVILLE.

Ville de Québec

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Québec s'adressera à l'Assemblée nationale, à sa présente ou à sa prochaine session, pour demander des amendements à sa charte, le chapitre 95 des Lois de 1929 et ses modifications relativement aux matières suivantes:

1. La modification du taux d'intérêt applicable aux sommes dues à la ville.

2. La possibilité pour la ville d'emprunter les sommes nécessaires aux versements des subventions que la loi l'autorise à accorder lorsque le produit sera utilisé pour des dépenses d'immobilisation.

3. La création de sociétés d'initiative et de développement des artères commerciales.

4. Le pouvoir de la ville d'imposer une taxe d'eau annuelle.

5. La réglementation de la circulation des véhicules automobiles.

6. L'augmentation de la rémunération du président du Conseil.

ainsi que toutes autres matières jugées nécessaires ou utiles pour la bonne administration des affaires de la ville ou pour l'intérêt de ses citoyens.

Québec, le 22 avril 1982.

Les procureurs de la ville de Québec.
18711-18-4-0 ROY, BOUTIN, & OUMET.

Ressources Consolidées Impérial Limitée (Libre de responsabilité personnelle)

Prenez avis que « Ressources Consolidées Impérial Limitée » (Libre de responsabilité personnelle), corporation constituée par lettres patentes émises le 15 juillet 1953 sous le régime de la Loi sur les compagnies minières, ayant son siège social en la ville de Montréal, QC, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente session, pour obtenir l'adoption d'une loi privée autorisant ladite compagnie à continuer son existence sous la partie 1A de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 27 avril 1982.

Les procureurs de la demanderesse.
18779-19-4-0 PHILLIPS & VINEBERG.

Ville de Shawinigan

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Shawinigan s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, relativement aux matières suivantes:

1. De pouvoir par règlement définir les limites d'une zone commerciale à l'intérieur de laquelle peut-être formé un seul district commercial comprenant au moins cinquante places d'affaires et plus de 50% des places d'affaires de cette zone et prévoir la constitution d'une société d'initiative et de développement d'une artère commerciale ayant compétence dans ce district.

2. Tous autres objets nécessaires ou utiles pour la bonne administration de la ville.

Shawinigan, le 22 avril 1982.

L'agent et le procureur de la ville de Shawinigan.
18780-19-4-0 YVES GARCEAU.

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Le directeur général du financement des partis politiques donne les avis suivants, conformément à la Loi régissant le financement des partis politiques (L.R.Q., c. 56).

Retrait d'autorisation (article 53 de la loi)

Association Rouyn-Noranda Parti démocrate-créditiste

Retrait d'autorisation en date du 31 décembre 1981.

Remplacement de représentants officiels (article 37 de la loi)

Associations de comtés autorisées Parti libéral du Québec

Circonscriptions électorales	Représentants officiels
Beauharnois	Pierre Gaucher par: Marcel Arès 321, rue Jeanne-Mance, app. 1 Valleyfield, J6T 5S2
Bertrand	Claude Lefrançois par: Yvon Julien 136, rue des Îles-Percées Boucherville, J4B 2P2
Laprairie	Jean-Yves Reid par: Gratien Parenteau 1865, croissant Sauvé Brossard, J4X 1L9
Portneuf	Augustin Déry par: Florent Genest 181, rue Chavigny St-Ubalde, G0A 4L0
Saint-Hyacinthe	Gilles Dupont par: Léo Laflamme 5380, rue Leber St-Hyacinthe, J2S 3S8
Saint-Jean	Jean-Paul Boileau par: Claude Binette 65, rue de l'Oasis St-Jean J3B 7N1
Taschereau	Alain Vachon par: Gérard Therrien 201, rue du Roi, app. 110 Québec, G1K 2W3

**Circonscription
électorale****Représentants
officiels**

Verdun

Maurice Trottier par:
Madeleine Séguin
175, 1^{re} Avenue
Verdun, H4G 2V3

Montréal, le 7 mai 1982.

19037-o

La secrétaire,
JOHANE CANNING-LACROIX.

Liquidation des compagnies — Loi sur la**Les Industries Robar Canada Ltée
Robar Industries Canada Ltd.**

Avis est, par les présentes, donné que « Les Industries Robar Canada Ltée/Robar Industries Canada Ltd. », constituée en corporation en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les compagnies par lettres patentes en date du 15 juillet 1976 et ayant son siège social en la ville de Laval, district de Montréal, a discontinué les procédures en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies (L.R.Q., c. L-4) à compter du 24 mars 1982, alors qu'un jugement de la Cour supérieure a entériné une résolution en ce sens des actionnaires.

Montréal, le 1^{er} avril 1982.

18955-o

Le procureur de la compagnie,
PAUL NADLER.

Ministères — Avis concernant les**Affaires municipales****Divers****Régie intermunicipale d'assainissement
de Sainte-Adèle-Mont-Rolland**

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales, conformément aux articles 468.11 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et 412/ du Code municipal, a décrété, le 4 mai 1982, la constitution d'une régie intermunicipale ayant pour nom « Régie intermunicipale d'assainissement de Sainte-Adèle-Mont-Rolland », laquelle a les fonctions, les pouvoirs

et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente conclue entre la ville de Sainte-Adèle et le village de Mont-Rolland, autorisée par les Règlements numéros 497-1981 et 285, telle qu'approuvée par le ministre des Affaires municipales le 4 mai 1982.

Conformément aux dispositions des articles 468.11 et 412/, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 4 mai 1982.

18958-o

Le sous-ministre,
PATRICK KENIFF.**Régie intermunicipale de l'hôtel de ville de Neuville**

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 412/ du Code municipal, décrété le 30 avril 1982, la constitution d'une régie intermunicipale appelée « Régie intermunicipale de l'hôtel de ville de Neuville », laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente intermunicipale conclue entre le village de Neuville et la paroisse de Pointe-aux-Trembles autorisée par le Règlements numéros 114 et 76, telle qu'approuvée par le ministre des Affaires municipales le 30 avril 1982.

Conformément aux dispositions de l'article 412/, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

18958-o

Le sous-ministre,
PATRICK KENIFF.

Institutions financières et Coopératives**Assurances — Loi sur les****La Société de Fiducie Fidélité
The Fidelity Trust Company
Changement d'agent principal**

Avis est donné que « La Société de Fiducie Fidélité — The Fidelity Trust Company » régie par la Loi sur les compagnies fiduciaires (Canada) a désigné monsieur Ivan de Grandpré dont le bureau d'affaires est au 800, place Victoria, Montréal, QC, à titre d'agent principal

au Québec, en remplacement de monsieur André Paquette.

19024-o

Le secrétaire,
R.H. LINDSAY.

**Société mutuelle d'assurance
contre l'incendie de Rigaud**

Changement de siège social

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que, conformément à la Loi sur les assurances du Québec, il a approuvé, après avoir demandé l'avis du surintendant des assurances, le règlement spécial de la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Rigaud décrétant le changement d'adresse de son siège social.

La nouvelle adresse du siège social de la société devra se lire maintenant comme suit: 123, rue Saint-Pierre, Rigaud, Vaudreuil, QC.

Québec, le 10 mai 1982.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

18956-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Victoria Hebrew Sick Benefit Association

Annulation de permis

Avis est donné que Victoria Hebrew Sick Benefit Associations, a, le 18 avril 1982, adopté une résolution à l'effet de cesser ses opérations le 30 avril 1982 à 23 h 59, et de procéder par la suite à la liquidation des affaires, avis est donné par les présentes que son permis d'assureur est devenu nul de plein droit à compter de 23 h 59 le 30 avril 1982, conformément au paragraphe c) de l'article 365 de la Loi sur les assurances (1974, c. 70).

Le surintendant des assurances,
JACQUES M. ROY.

18956-o

**Régie de l'électricité et du gaz —
Loi sur la**

GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.

Requête en augmentation de taux

Avis est, par la présente, donné que « GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC. » distributeur de gaz aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.Q.,

c. R-6) a, par sa requête amendée R-2884-82 en date du 30 avril 1982, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz;

D'approuver les ajustements aux tarifs résultants desdites majorations;

D'ordonner l'entrée en vigueur desdites majorations, dès l'annonce de la décision de la Régie, devant être rendue dans la présente affaire; »

« La répartition de l'augmentation résultant du coût du gaz de la requérante proposée par celle-ci est la suivante telle récitée dans le paragraphe 8 de sa requête, savoir:

« 8. La requérante demande de récupérer le montant de l'augmentation du coût du gaz en haussant de 0,20 \$/Mpc, tous les prix au volume retiré dans tous les tarifs de la requérante, tels qu'approuvés par l'Ordonnance G-282; » »

Avis est de plus donné qu'une Ordonnance provisoire portant le numéro G-290 a été émise par la Régie de l'électricité et du gaz, le 7 mai 1982, autorisant la majoration, telle que demandée par la requérante et que la Régie statuera de façon finale sur ladite requête après l'expiration du délai ci-dessous mentionné s'il n'y a aucune représentation, ni intervention ou, après audition, si nécessaire.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné dans un délai de dix (10) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de dix (10) jours de la publication du présent avis et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Le 10 mai 1982.

Régie de l'électricité et du gaz.

Le secrétaire,

MARC B. BOISSONNAULT.

C.A., Adm., A.

2100, rue Drummond,
Montréal, QC
H3G 1X1

19088-o

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TAMAY CO. LIMITÉE*Requête pour l'ajustement de la grille tarifaire*

Avis public est, par les présentes, donné que « LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TAMAY CO. LIMITÉE », distributeur d'électricité aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.Q., c. R-6) a, par sa requête numéro R-2885-82 en date du 18 mars 1982, demandé que la Régie de l'électricité et du gaz:

Approuve les nouvelles cédules de tarif ou grille tarifaire proposées ou toutes autres jugées équitables dans les circonstances, par cette honorable Régie et sujettes à telles conditions, stipulations, restrictions ou autres qu'il lui plaira de décréter;

Qu'à cette fin, une audition publique soit fixée à telle date et à telle place qu'il lui plaira de déterminer et que des avis publics en soient donnés, conformément aux exigences de la loi en pareil cas, faites et pourvues;

Le tout sous réserve de toutes autres conclusions jugées utiles ou nécessaires pour atteindre les fins de la présente requête et plus particulièrement pour ajuster conséquemment lesdites cédules de tarif de votre requérante, savoir:

Tarif 1: service domestique pour consommateurs ruraux aux seules fins de l'habitation à l'exception des fermes et des résidences d'été, situés dans les secteurs de Waltham, Chapeau, Sheen, Île-aux-Allumettes, comté de Pontiac, province de Québec.

Tarif 2: service général aux abonnements de petite puissance pour tout emploi rationnel de l'énergie pour fins commerciales ou à d'autres fins que celles des tarifs 1, 3, 4 et 5 et situés dans les mêmes secteurs.

Tarif 3: service industriel aux établissements utilisant l'énergie électrique pour fins de production industrielle et situés dans les mêmes secteurs.

Tarif 4: service aux fermes pour tout emploi rationnel d'électricité fourni aux fermes, incluant l'habitation, les structures et installations accessoires à l'exploitation agricole et situées dans les mêmes secteurs.

Tarif 5: service aux résidences d'été pour tout emploi rationnel d'électricité fourni aux résidences ou camps d'été. »

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit, en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui devra être signifiée à la requérante dans un

délai de 10 jours de la publication du présent avis et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête doit les faire parvenir au soussigné dans le même délai de 10 jours de la publication du présent avis.

Le 10 mai 1982.

Régie de l'électricité et du gaz,
Le secrétaire,
MARC B. BOISSONNAULT,
C.A., Adm., A.

2100, rue Drummond, 2^e étage
Montréal, QC
H3G 1X1

19089-o

Régie des marchés agricoles du Québec**Office des producteurs-fournisseurs de lait à Carnation Inc.***Dissolution*

Vu l'avis de nomination d'un liquidateur des affaires du plan conjoint des producteurs-fournisseurs de lait à Carnation Inc., publié à la *Gazette officielle du Québec*, le 11 avril 1981;

Attendu que la liquidation est terminée et qu'un état indiquant la manière dont la liquidation a été conduite et le résultat de la liquidation a été approuvé par l'assemblée générale des producteurs visés par le plan conjoint tenue le 16 avril 1982;

Vu les articles 106 et 108 de la loi;

En conséquence, la Régie des marchés agricoles du Québec donne avis que l'Office des producteurs-fournisseurs de lait à Carnation Inc. est dissous.

19092-o

Le secrétaire,
ME GILLES LE BLANC.

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE DE RÉADAPTATION DE L'OUEST DE L'ÎLE

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 74 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 5^e jour d'avril 1982, convertissant la corporation « SERVICES DE RÉADAPTATION DE L'OUEST DE L'ÎLE INC. — WEST ISLAND ADAPTATION SERVICES INC. », constituée le 12 novembre 1962 en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, ayant des objets similaires à ceux d'un établissement institué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous le nom de « CENTRE DE RÉADAPTATION DE L'OUEST DE L'ÎLE ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement sera à Lachine, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,

JEAN-MARIE BOUCHARD.

18956-o

1246-1471

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA HAUTE YAMASKA

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 64 et 74 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), telle que modifiée par les articles 8 et 15 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, c. 72), il a accordé des lettres patentes en date du 27 avril 1982 instituant un établissement public sous le nom de « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA HAUTE YAMASKA ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: « Centre local de services communautaires ».

Le siège social de l'établissement sera à Granby, district judiciaire de Bedford.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,

JEAN-MARIE BOUCHARD.

18956-o

1857-1604

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE ST-JÉRÔME

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 64 et 74 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), telle que modifiée par les articles 8 et 15 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, c. 72), il a accordé des lettres patentes, en date du 27 avril 1982 instituant un établissement public sous le nom de « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE ST-JÉRÔME ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre local de services communautaires.

Le siège social de l'établissement sera à Saint-Jérôme, district judiciaire de Terrebonne.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,

JEAN-MARIE BOUCHARD.

18956-o

1857-1596

HÔTEL-DIEU NOTRE-DAME DE BEAUCE HÔPITAL ST-JOSEPH DE BEAUCEVILLE OUEST

Le ministre des Affaires sociales donne avis qu'en vertu de l'article 121 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, il proposera au gouvernement, 45 jours suivant la présente publication, d'ordonner la fusion en vertu de cette loi des corporations « HÔTEL-DIEU NOTRE-DAME DE BEAUCE », constituée le 14 mars 1949 en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi sur les compagnies et « HÔPITAL ST-JOSEPH DE BEAUCEVILLE OUEST », constituée le 16 mars 1964 en vertu de l'article 9 de la Loi concernant les Soeurs de la Charité de Québec, 11-12 Elizabeth II, chapitre 123, et l'émission des lettres patentes à cet effet par le ministre des Institutions financières et Coopératives.

Le ministre des Affaires sociales,

18956-o

PIERRE MARC JOHNSON.

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Ville de Thetford-Mines

Avis public est, par les présentes, donné par Yves Lamothe, greffier de la ville de Thetford-Mines, que le

Gouvernement du Québec, par son Décret numéro 968-82 adopté le 22 avril 1982, a déclaré que la partie du territoire de la ville de Thetford-Mines appelée « Secteur Saint-Maurice, Mitchell et Smith » ayant fait l'objet du programme de rénovation ratifié par l'arrêté en conseil 2886 du 24 septembre 1969, n'est plus une zone de rénovation.

Le greffier,
YVES LAMOTHE.

19025-o

Soumissions — Demandes de

Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal

(Siège social: ville de Longueuil, QC)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussignée Carmen Poulin, secrétaire par intérim, au siège social de la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal, 1000, rue de Sévigny, local 100, ville de Longueuil, QC, jusqu'à 11 h, le mardi 8 juin 1982 et l'adjudication sera faite à 16 h 30, le même jour, au même endroit, pour l'achat de 7 100 000 \$ d'obligations de la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal datées du 5 juillet 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 5 janvier et 5 juillet de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 juillet 1982.

Tableau d'amortissement — 7 100 000 \$

Année	Capital
5 juillet 1983	554 000 \$
5 juillet 1984	577 000
5 juillet 1985	605 000
5 juillet 1986	650 000
5 juillet 1987	714 000
5 juillet 1987	4 000 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 juillet 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 2 tel que modifié — 498 000 \$ acquisition de la Cie Chambly Transport Inc.; 6(8)(10) — 6 000 \$ achat de machinerie et équipements; 13 — 43 500 \$ achat d'autobus; 15 — 272 000 \$ achat d'équipement; 16 — 1 200 \$; 18 — 74 500 \$ achat d'autobus; 20 — 72 000 \$ construction garage municipal; 21 — 5 891 035 \$ achat d'autobus; 22 — 148 165 \$; 24 — 93 600 \$ achat d'équipements.

Les soumissions seront ouvertes à 11 h et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités qui sera tenue à 16 h 30, le mardi 8 juin 1982 au siège social de la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal, 1000, rue de Sévigny, local 100, ville de Longueuil, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Longueuil, le 12 mai 1982.

La secrétaire par intérim,
CARMEN POULIN.

Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal
1000, rue de Sévigny
local 100
ville de Longueuil, QC, J4K 5B1
téléphone: 674-4921, code 514 19068-o

Ville de Masson (Papineau)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Masson » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 322 000 \$ d'obligations de la ville de Masson datées du 5 juillet 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 5 janvier et 5 juillet de chaque année. Les soumis-

sions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 7 juin 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (téléx: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 juillet 1982.

Tableau d'amortissement — 322 000 \$

Année	Capital
5 juillet 1983	20 000 \$
5 juillet 1984	23 000
5 juillet 1985	25 000
5 juillet 1986	27 000
5 juillet 1987	29 000
5 juillet 1987	198 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la Caisse populaire de Masson, ville de Masson, comté de Papineau.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Masson s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 juillet 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 108 — 48 000 \$; 140 — 15 500 \$; 141 — 12 500 \$; 28 — 151 000 \$ renouvellements d'emprunt; 284 — 30 000 \$ bordures, pavage; 34 — 65 000 \$ achat d'un terrain.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 7 juin 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 7 juin 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 57, chemin Montréal, ville de Masson comté de Papineau, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Masson, comté de Papineau, le 10 mai 1982.

Le secrétaire-trésorier,
PIERRE HAYES.

Hôtel de ville
57, chemin Montréal
ville de Masson
comté de Papineau, QC, J0X 2H0
téléphone: 986-1250, code 819

19038-0

Ville de Notre-Dame-du-Lac (Kamouraska-Témiscouata)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Notre-Dame-du-Lac » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 758 000 \$ d'obligations de la ville de Notre-Dame-du-Lac datées du 5 juillet 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 5 janvier et 5 juillet de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 7 juin 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (Téléx: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 juillet 1982.

Tableau d'amortissement — 758 000 \$

Année	Capital
5 juillet 1983	16 000 \$
5 juillet 1984	14 000
5 juillet 1985	9 000
5 juillet 1986	10 000
5 juillet 1987	12 000
5 juillet 1987	697 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Notre-Dame-du-Lac s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 juillet 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 18 — 14 500 \$ renouvellement d'emprunt; 08-80 — 310 000 \$ const. collecteurs d'eau, d'aqueduc et d'égouts; 13-79 — 330 500 \$; 14-79 — 100 000 \$ aqueduc, protection contre incendie; 19-79 — 3 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 7 juin 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 7 juin 1982 à 20 h 30, à l'hôtel de ville, 5, rue Hôtel-de-Ville, ville de Notre-Dame-du-Lac, comté de Kamouraska-Témiscouata, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Notre-Dame-du-Lac, comté de Kamouraska-Témiscouata, le 10 mai 1982.

Le secrétaire-trésorier adjoint,
HERMEL ROUSSEL.

Hôtel de ville
case postale 158
5, rue Hôtel-de-Ville
ville de Notre-Dame-du-Lac
comté de Kamouraska-Témiscouata, QC, G0L 1X0
téléphone: 899-6743, code 418 19039-0

Ville de Saint-Léonard

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Léonard » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 4 069 000 \$ d'obligations de la ville de Saint-Léonard datées du 5 juillet 1982 et remboursables selon le

tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 5 janvier et 5 juillet de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 8 juin 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 juillet 1982.

Tableau d'amortissement — 4 069 000 \$

Année	Capital
5 juillet 1983	107 000 \$
5 juillet 1984	124 000
5 juillet 1985	147 000
5 juillet 1986	168 000
5 juillet 1986	1 807 000 (à renouveler)
5 juillet 1988	1 716 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Léonard s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 juillet 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 1606 — 307 500 \$ aménag. de parcs, hon. profess.; 1628 — 201 000 \$ honoraires professionnels; 1630 — 260 000 \$ aménag. du parc Simon; 1631 — 221 000 \$ éclairage; 1632 — 150 000 \$ pavage; 1638 — 99 000 \$ pavage, aqueduc, égouts; 1641 — 140 000 \$ achat d'une autopompe; 1643 — 305 000 \$; 1648 — 385 000 \$; 1650 — 500 000 \$ acquisition de terrains; 1654 — 500 500 \$ travaux de réaménagement de la rue Jarry.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h. le mardi 8 juin 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 8 juin 1982 à 20 h. à l'hôtel de ville, 8400, boulevard Lacordaire, ville de Saint-Léonard, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Léonard, le 10 mai 1982.

Le greffier,
GEORGES LARIVÉE.

Hôtel de ville
8400, boul. Lacordaire
ville de Saint-Léonard, QC, H1R 3B1
téléphone: 321-7630, code 514 19040-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DES NOTAIRES DES BOIS-FRANCS — APPALACHES

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, le gouvernement a, le 5 avril 1982 autorisé L'ASSOCIATION DES NOTAIRES D'ARTHABASKA, DRUMMOND ET MÉGANTIC à changer sa dénomination sociale en celle de « ASSOCIATION DES NOTAIRES DES BOIS-FRANCS — APPALACHES ».

Donné au bureau du ministre des Institutions financières et Coopératives, le 8 avril 1982.

*Le ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JACQUES PARIZEAU.
1361-4268

19090-o

SYNDICAT DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (SEUQAT)

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, le gouvernement a, le 15 février 1982 autorisé le « SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DE

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC DANS L'OUEST S.E.U.Q.O. » à changer sa dénomination sociale en celle de « SYNDICAT DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (SEUQAT) ».

Donné au bureau du ministre des Institutions financières et Coopératives, le 15 avril 1982.

*Le ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JACQUES PARIZEAU.
1364-2475

18976-o

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

La formation d'un syndicat sous la dénomination sociale « SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN » a été autorisée par le gouvernement en date du 16 avril 1982.

Le siège social du syndicat est situé à C.P. 457, Alma, district judiciaire de Roberval.

*Le ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JACQUES PARIZEAU.
1856-7065

19091-o

Tribunaux judiciaires — Loi sur les

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de d'Abitibi
Chambre criminelle

Ordonnance

Attendu que l'article 75 de la Loi sur les tribunaux judiciaires permet au juge en chef associé de fixer les dates auxquelles commencent les termes de la Cour supérieure siégeant en première instance en matière criminelle dans chaque district.

Je, juge en chef associée de la Cour supérieure, fixe la date suivante pour le commencement des termes de la Cour supérieure siégeant en première instance en matière criminelle dans le district d'Abitibi: le 25 mai 1982 (Val-d'Or).

Québec, le 11 mai 1982.

*La juge en chef associée
de la Cour supérieure,*
GABRIELLE VALLÉE.

18957-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
Chambre criminelle

Ordonnance

Attendu que l'article 75 de la Loi sur les tribunaux judiciaires permet au juge en chef associé de fixer les dates auxquelles commencent les termes de la Cour supérieure siégeant en première instance en matière criminelle dans chaque district.

Je, juge en chef associée de la Cour supérieure, fixe la date suivante pour le commencement des termes de la Cour supérieure siégeant en première instance en matière criminelle dans le district de Roberval: le 7 juin 1982 (Roberval).

Québec, le 11 mai 1982.

*La juge en chef associée
de la Cour supérieure,
GABRIELLE VALLÉE.*

18957-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
Chambre criminelle

Ordonnance

Attendu que l'article 75 de la Loi sur les tribunaux judiciaires permet au juge en chef associé de fixer les dates auxquelles commencent les termes de la Cour supérieure siégeant en première instance en matière criminelle dans chaque district.

Je, juge en chef associée de la Cour supérieure, fixe la date suivante pour le commencement des termes de la Cour supérieure siégeant en première instance en matière criminelle dans le district de Saint-Maurice: le 31 mai 1982 (La Tuque).

Québec, le 11 mai 1982.

*La juge en chef associée
de la Cour supérieure,
GABRIELLE VALLÉE.*

18957-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 615-05-000105-80
S. 000010-82

LA CAISSE POPULAIRE DE LA VALLÉE DE L'OR, ayant son siège social au 602, 3^e Avenue, Val-d'Or, district d'Abitibi, partie demanderesse, contre JACQUES DANIS, domicilié et résidant au 133, rue Perreault, Val-d'Or, district d'Abitibi, défendeur, et ARTHUR AYLWIN, registrateur de la division d'enregistrement d'Abitibi, 891, 3^e Rue ouest, Amos, district d'Abitibi, mis en cause.

« Un lot de terre situé à Val-d'Or, connu et désigné comme étant le lot numéro cent cinquante (150), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Bourlamaque, avec bâtisse ci-dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 6 706,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Val-d'Or, 900, 7^e Rue, le SEPTIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,
DENISE COULOMBE.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Val-d'Or, le 10 mai 1982.

19053-o

Beauce*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Beauce
 C.S.B. 350-05-000268-82
 C.P.B. 350-02-000597-76
 S. 27-82

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LTD, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Vancouver et une succursale au numéro 11400 de la 1^{re} Avenue à ville Saint-Georges, comté et district de Beauce, demanderesse, contre HENRI GONTHIER, domicilié et résidant dans le rang 4 à Saint-Côme, Linière, comté et district de Beauce, défendeur.

« Un terrain situé dans la paroisse de Saint-Côme-de-Kennebec, comté de Beauce, connu et désigné comme étant une partie des lots numéros vingt A et vingt B (ptie 20-A et ptie 20-B), au cadastre officiel pour le rang Quatre (IV), section B, du canton de Linière, comté de Beauce, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Mesures anglaises: mesurant ledit terrain une largeur de deux cents pieds (200 pi) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, par une profondeur de trois cent cinquante pieds (350 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est.

Bornes: vers le sud-ouest au chemin public (rang 4), vers le sud-est à la ligne de division des lots 21 et 20-B dudit cadastre, et vers le nord-ouest et le nord-est à partie desdits lots 20-A et 20-B dudit cadastre demeurant la propriété du vendeur. »

La mise à prix est fixée à 4 529,25 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 7^e Rue de la Station, Beauceville, le VINGT-CINQUIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 GISELE PARÉ.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Saint-Joseph-de-Beauce, le 10 mai 1982, 19069-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-004682-81
 S. 25-82

MAHEUX NOISEUX INC., ès qualités de syndic à la faillite de RÉFRIGÉRATION RIVE-SUD INC., faisant affaires au 1195, avenue Lavigerie, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre RÉGIS BÉLANGER, faisant affaires sous les nom et raison sociale de « Le Colombo Enr. », résidant et domicilié à Saint-Anselme, district de Québec, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Dorchester, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la municipalité du village de Saint-Anselme, Dorchester, étant constitué de:

1. Une partie de la subdivision un du lot deux cent dix-neuf (219-1 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Anselme, division d'enregistrement de Dorchester, de figure irrégulière, bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 219, vers le nord par le lot 772 (Chemin de fer Québec central), vers l'est par une partie du lot 222 ci-après décrite en deuxième lieu, vers le sud-est par une partie du lot 220 ci-après décrite en troisième lieu et vers le sud-ouest par une partie du lot 219-1, mesurant trente-sept virgule quatre-vingt-onze mètres (37,91 m) vers le nord-ouest, vingt-trois mètres (23 m) le long d'une courbe de quatre cent soixante-quatorze virgule trois mètres (474,3 m) de rayon et trente virgule trente-quatre mètres (30,34 m) vers le nord, trente-neuf virgule soixante-deux mètres (39,62 m) vers l'est, vingt-six virgule quatre-vingt-cinq mètres (26,85 m) vers le sud-est, trente-quatre virgule quatre-vingt-trois mètres (34,83 m) vers le sud-ouest, contenant en superficie deux mille quatre cent cinquante et un virgule six mètres carrés (2451,6 m²).

2. Une partie du lot deux cent vingt-deux (222 ptie) du même cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-ouest par la partie du lot 220 ci-après décrite en troisième lieu et par la partie du lot 219-1 ci-dessus décrite en premier lieu, vers le nord, par le lot 772 (Chemin de fer Québec central), vers le nord-est par une partie du lot 222 étant la route du Pont-Morissette, vers le sud aussi par une partie du lot 222, mesurant soixante virgule quatre-vingt-seize mètres (60,96 m) vers le nord-ouest, sept virgule soixante-deux mètres (7,62 m) vers le nord, cinquante sept virgule quatre-vingt-six mètres (57,86 m) vers le nord-est, quarante-huit virgule soixante-dix-sept mètres (48,77 m) vers le sud, et contenant en superficie mille cinq cent soixante-cinq virgule deux mètres carrés (1565,2 m²).

3. Une partie du lot deux cent vingt (220 ptie) du même cadastre, bornée au nord par la partie du lot 219-1 ci-dessus décrite en premier lieu, au sud-est par la partie du lot 222 ci-dessus décrite en deuxième lieu, au sud par une partie du lot 220, au nord-ouest aussi par une partie du lot 220, et au sud-ouest aussi par une partie du lot 220, mesurant vingt-six virgule quatre-vingt-cinq mètres (26,85 m) au nord, vingt et un virgule trente-quatre mètres (21,34 m) au sud-est, onze virgule quarante-neuf mètres (11,49 m) au sud, cinq virgule quarante mètres (5,40 m) au nord-ouest et dix virgule quatre-vingt-huit mètres (10,88 m) au sud-ouest.

Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 33 843,75 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, le VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISELÉ PARÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 10 mai 1982. 19070-0

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000534-81
S. 12-82

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, dans la ville de Sainte-Foy, district de Québec, ès qualités de mandataire pour la Caisse Populaire de St-Bernard, ayant son siège social au 1497, rue Saint-Georges, Saint-Bernard, comté de Dorchester, demanderesse, contre MAURICE LATURAZE, domicilié rang Saint-Luc, Saint-Bernard, comté de Dorchester, défendeur.

« Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent quatre-vingt-dix-sept (397 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Bernard, division d'enregistrement de Dorchester, mesurant plus ou moins en mesures anglaises trois (3) arpents en front et à la profondeur et onze arpents et demi (11 arp ½)

sur chacun des côtés; borné en front, au nord-est, par le chemin public nommé rang Saint-Luc, à la profondeur, au sud-ouest, par une autre partie du lot numéro 397 propriété de Rémi Chabot, au sud-est, par une partie du lot numéro 398, propriété de Rémi Chabot et au nord-ouest, par une partie du lot numéro 396, propriété de Hugues Vallée, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 33 532,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, le VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GISELÉ PARÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 6 mai 1982. 18977-0

Bedford

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 455-05-000218-813

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corps politique légalement constitué, ayant un bureau au 276, rue Saint-Jacques ouest, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre P.B.F. CONSTRUCTION INC., corps politique légalement constitué, ayant un bureau au 100, Mgr-Vel, Venise, Dauville, district de Saint-François, et PAULIN BLANCHET, domicilié et résidant au 100, Mgr-Vel, Venise, Dauville, district de Saint-François, LEAS LONGPRÉ & FILS INC., corps politique légalement constitué, ayant un bureau à case postale 239, Rock-Forest, district de Saint-François et PLACEMENTS INVESTRIE INC., corps politique légalement constitué, ayant un bureau au 1214, rue Cabana, Sherbrooke, district de Saint-François, défendeurs.

« Description :

Un immeuble sis et situé à Bromont, connu et désigné comme étant composé de :

1) Le lot cinq de la subdivision officielle du lot cent quatre-vingt-quinze de la subdivision du lot originaire cent vingt-sept (127-195-5) au cadastre du canton de Brome, mesurant soixante-cinq pieds et vingt centièmes de pied (65,20 pi) dans sa ligne sud-ouest; quatre-vingt-quatre pieds et dix centièmes de pied (84,10 pi) dans sa ligne nord-ouest; soixante-cinq pieds (65 pi) dans sa ligne nord-est et soixante-dix-neuf pieds (79 pi) dans sa ligne sud-est;

2) Le lot trois de la subdivision du lot cent quatre-vingt-seize de la subdivision du lot originaire cent vingt-sept (127-196-3) au susdit cadastre, mesurant soixante-cinq pieds (65 pi) dans sa ligne sud-ouest; soixante-deux pieds et cinquante centièmes de pieds (62,50 pi) dans sa ligne nord-ouest; treize pieds et soixante-cinq centièmes de pied (13,65 pi) dans sa ligne nord; cinquante-cinq pieds (55 pi) dans sa ligne nord-est; soixante-sept pieds (67 pi) dans sa ligne sud-est.

Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 7 745,00 \$, soit le quart de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle (1,00), que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Brome à Knowlton, province de Québec, le QUATORZIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-E. BÉLISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 6 mai 1982.

19026-0

Frontenac

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000171-81-0
S. 14-82

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE L'AMIANTE, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 222, boulevard Smith sud, Thetford-Mines, district de Frontenac, G6G 5T1, partie demanderesse, contre ANDRÉ PARÉ, domicilié et résidant au 165, rue Lamothe, Thetford-Mines, district de Frontenac, G6G 6B1, et MICHEL ROY, domicilié et résidant au 1492, de l'Église, Saint-Antoine-de-Pontbriand, dis-

trict de Frontenac, G0N 1K0, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

« 1. Un emplacement situé dans la municipalité de Thetford-Sud, connu et désigné comme étant le lot numéro onze de la subdivision du lot numéro vingt et un D (no 21-D-11) au cadastre officiel pour le Cinquième Rang du canton de Thetford, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit, sujet à toutes les conditions, obligations et restrictions et la servitude les garantissant mentionnées dans l'acte de vente par J. Maurice Roy à Lauréat Jacques enregistré à Thetford-Mines, sous le numéro 57196;

2. Un emplacement situé dans la municipalité de Thetford-Sud, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-cinq de la subdivision du lot numéro vingt et un D (no 21-D-85) au cadastre officiel pour le Cinquième Rang du canton de Thetford, sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droit de mines pour appartenir à qui de droit et sujet aux conditions de concession dudit lot. »

La mise à prix est fixée à cinquante-deux mille sept cent vingt-huit dollars (52 728,00 \$), soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Thetford au 693, Saint-Alphonse ouest, Thetford-Mines, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Cour supérieure
Bureau du shérif
Thetford-Mines, le 7 mai 1982.

19031-0

Gaspé

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Gaspé
No 110-04-000047-810

IONA CHICOINE, domiciliée au Nouveau-Brunswick, partie demanderesse, et JEAN BOURGET,

en sa qualité de percepteur saisissant, contre NELSON CHICOINE, domicilié à Barachois, district de Gaspé, partie défenderesse.

« Une certaine partie de terrain située dans la ville de Percé (Barachois), connue et désignée comme étant une partie du lot trente-D (30-D ptie) du 1^{er} Rang nord, canton de Malbaie, mesurant 151 pi de largeur par la profondeur existant entre la route no 6 et la rivière Malbaie et bornée comme suit: au nord par la nouvelle route no 6, à l'est par le lot 30-B (Trefflé Hamon), au sud par la rivière Malbaie et à l'ouest par le lot 30-E (Elias Laurence). »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 4 641,18 \$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé, palais de justice de Percé, le CINQUIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PIERRETTE B. CLOUTIER,

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 5 mai 1982.

19027-0

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007120-811
S. 18-12-82

SAVARD, CAYER ET AL., avocats, demandeurs, contre AGATHE GAGNON, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision vingt du lot original douze A (12 A-20) rang 1, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Les Escoumins, contenant en superficie cinq cent quarante-neuf mètres carrés et quatre dixièmes (549,4 m²). Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 3 380,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipi-

pales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Hauterive, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI VINGT-NEUVIÈME jour du mois de JUIN 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MARTINE BABIN.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Baie-Comeau, le 3 mai 1982.

18978-0

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001237-81

CAISSE POPULAIRE DE MASSON, partie demanderesse, contre RÉJEANNE LACOMBE ET WILSON PROULX, partie défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot douze de la subdivision du lot quatre-vingt-treize de la subdivision du lot vingt-trois (23-93-12), au cadastre officiel du Premier Rang du canton de Buckingham.

Tel que le tout se trouve présentement avec une maison mobile y installée, laquelle est immobilisée par destination, et sujet à servitude en faveur d'Hydro-Québec (ligne électrique), suivant acte enregistré à Papineauville, le dix-sept décembre mil neuf cent soixante-treize, sous le numéro 128910. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de cinq mille neuf cent soixante-treize et dix-neuf centins (5 973,19 \$). Ce montant minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 266, rue Viger, Papineauville, QC,

le QUATORZIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 7 mai 1982.

19041-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001080-814

CAISSE POPULAIRE STE-ROSE DE LIMA, corporation légalement constituée et régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 106, boulevard Lorrain en la ville de Gatineau, district de Hull, partie demanderesse, contre SERGE BEAUVAIS ET DAME COLETTE GROULX, tous deux résidant à Rivière-Waswanipi, Waswanipi, Ungava, district d'Amos, partie défenderesse.

« Un immeuble sis à Gatineau (Templeton-Est), comté de Papineau, QC, division d'enregistrement de Hull, connu et désigné comme étant partie du lot quatorze D-trois (14D-3 ptie) rang Quatre (rg 4) au cadastre officiel du canton de Templeton, faisant face à l'ancien chemin de Perkins (ou chemin Mercier), et mesurant cent pieds (100 pi) dans ses limites nord et sud sur quatre cent vingt-cinq pieds (425 pi) de profondeur dans les limites est et ouest, mesures anglaises, plus ou moins et bornée comme suit: au nord, à l'est et à l'ouest par autres parties du même lot quatorze D-trois (14D-3), rang Quatre (rg 4), canton de Templeton, et au sud par l'ancien chemin de Perkins, propriété de Serge Beauvais et Colette Groulx.

Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble, telles celles d'utilité publique en faveur de Bell Canada et d'Hydro-Québec. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de trois mille neuf cent soixante-cinq et soixante-trois centins (3 965,63 \$). Ce montant minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 7 mai 1982.

19042-o

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 500-05-011 068-812

HOMEPLAN REALTY LIMITED, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre PETER BASNETT, résidant et domicilié à Victoria, Colombie-Britannique, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Deux (2) lots situés dans la municipalité de Chertsey, connus et désignés comme étant les lots numéros dix et onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-quatre (34-10 et 11) dans le Second Rang du canton de Chertsey, division d'enregistrement de Montcalm. Sans réserve ni exception de la part du vendeur. Avec une construction y érigée portant le numéro civique 1524, 7^e Avenue. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C. le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670e, du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 5 992,50 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le MERCREDI, VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 28 avril 1982.

18979-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Joliette
 No 500-05-014 458-812

SOCIÉTÉ DE COURTAGE IMMOBILIER DU TRUST GÉNÉRAL INC., partie demanderesse, contre **DAME BLANCHE DAIGNEAULT**, dont la dernière adresse connue est 1950, rue René-Lanac, ville de Laval, et elle reçoit son courrier au C.P. 414, station Bourassa, Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Un emplacement situé en bordure du lac Siesta, en la paroisse de Saint-Calixte, mesurant cent cinquante pieds de largeur par une profondeur de cent pieds, mesures anglaises, plus ou moins, composé :

1. D'une partie du lot numéro dix B (ptie 10 B) du Troisième Rang du canton de Kilkenny, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de partie dudit canton, mesurant cent pieds de largeur sur une profondeur de cent pieds, mesures anglaises, plus ou moins, et bornée comme suit : en front, à l'est par le lac Siesta; en arrière, à l'ouest par un chemin privé étant une partie dudit lot; au nord par une partie dudit lot appartenant à M. Cameron ou représentants, et au sud par la partie du lot ci-après décrite au paragraphe 2, et cet emplacement est connu sur un plan de subdivision pro forma, et par conséquent non déposé au bureau de la division d'enregistrement du comté de Montcalm, comme étant les lots numéros trois cent cinquante et trois cent cinquante et un (350 et 351) au susdit plan, et ledit emplacement en vertu dudit plan est borné : en front, à l'est par le lac Siesta, à l'ouest par un chemin privé, au nord par le lot numéro 349, et au sud par le lot numéro 352.

2. D'une partie du lot numéro dix B (ptie 10 B) du Troisième Rang du canton de Kilkenny, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de partie dudit canton, mesurant cinquante pieds de largeur sur une profondeur de cent pieds, mesures anglaises, plus ou moins, et bornée comme suit : à l'est par le lac Siesta; en arrière, à l'ouest par un chemin privé; au sud par partie dudit lot appartenant à M. Dunn ou représentants et au nord par la partie dudit lot ci-haut décrite au paragraphe 1, et cet emplacement est connu sur un plan de subdivision pro forma et par conséquent non déposé au bureau de la division d'enregistrement du comté de Montcalm, comme étant le lot numéro trois cent cinquante-deux (352) au susdit plan, et ledit emplacement est borné en vertu dudit plan comme suit : à l'est par le lac Siesta; à l'ouest par un chemin privé; au nord par le lot numéro 351 et au sud par le lot numéro 353.

Le plan de subdivision auquel il est référé est celui préparé par MM. Lionel Taillon et André Gagnon, lesquels ont été et sont les propriétaires antérieurs du susdit emplacement et promoteurs du développement domiciliaire de la région entourant ou avoisinant ledit lac Siesta.

Avec le chalet y érigé.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées et avec droit de passage à perpétuité, tant à pied qu'en voiture avec tous ceux y ayant droit, pour communiquer du chemin public à l'emplacement présentement vendu. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C. le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670e, du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 14 170.00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm au 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le MERCREDI VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Joliette, le 28 avril 1982.

18980-0

Kamouraska*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Kamouraska
 No 250-05-000222-810

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires au 500, Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre **GÉRARD LANDRY LTÉE**, corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires à Saint-Pascal, G0L 3Y0, district de Kamouraska, et **GÉRARD LANDRY**, domicilié et résidant à Saint-Pascal, G0L 3Y0, district de Kamouraska, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Kamouraska, au 395, Chapleau, Saint-Pascal, district de Kamouraska, mis en cause.

« 1. Un terrain ou emplacement de figure irrégulière, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-André, division d'enregistrement de Kamouraska, comme étant une partie du lot trois cent soixante-huit (ptie 368), borné, ledit terrain, vers le nord à la route transcanadienne, vers le sud à la rivière Goudron, vers l'est à monsieur Rodrigue Lapointe et vers l'ouest à la sortie de la route transcanadienne et décrit comme suit; deux cent soixante-quinze pieds dans sa ligne sud-est en bordure de la rivière Goudron, mille cent quatre-vingt-quinze pieds dans sa ligne nord-est à partie de la rivière Goudron en courant vers le nord, puis de là courant directement vers l'est sur une longueur de deux cent soixante pieds puis de là courant directement vers le nord sur cinq cents pieds, circonstances et dépendances.

2. Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Pascal, division d'enregistrement de Kamouraska, comme étant une partie du lot numéro quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 499) et mesurant, mesures anglaises, deux arpents de largeur est-ouest par une profondeur de six cents pieds dans sa ligne nord-est et une profondeur d'environ cinq cent cinquante pieds dans sa ligne sud-ouest, l'extrémité de la ligne sud-ouest devant être en ligne directe et est-ouest avec l'extrémité de la ligne nord-est et contenu ce terrain entre les bornes suivantes; vers le nord à l'Hydro-Québec, vers le sud à monsieur Léo Paradis ou représentants, vers l'est au chemin public (Saint-Pascal — Saint-Bruno) et vers l'ouest à monsieur Philippe Dumais, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé pour le 1^{er} terrain au montant de 1 018,75 \$ et pour le 2^e terrain au montant de 405,00 \$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement, division Kamouraska, 395, rue Chapleau, Saint-Pascal, le VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Rivière-du-Loup, le 29 avril 1982.

18981-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Kamouraska

No 250-05-000245-811

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 90,

Beaubien à Rivière-du-Loup, G5R 1H7, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre CHANEL LAVOIE, DAME ALINE PELLETIER LAVOIE, DAMIEN LAVOIE, DAME GEORGETTE SOUCY LAVOIE, tous domiciliés et résidant à Saint-Alexandre, G0L 2G0, district de Kamouraska, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Kamouraska, ayant son siège social au 395, Chapleau à Saint-Pascal, G0L 3Y0, district de Kamouraska, mis en cause.

« 1. Monsieur Damien Lavoie hypothèque un emplacement portant le numéro civique 585, route 230, mesurant environ cent trois pieds (103 pi) vers le sud-ouest, environ quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) vers le nord-ouest et le sud-est et environ cent cinq pieds (105 pi) vers le nord-est, borné au nord-ouest à la route 230, au nord-est à un terrain propriété de M. Damien Lavoie (rue projetée), vers le sud-est au terrain ci-après décrit propriété de Chanel Lavoie et vers le sud-ouest à monsieur Jean-Marc Fréchette; lequel terrain est connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent dix-neuf (ptie 319) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Alexandre, division d'enregistrement de Kamouraska, circonstances et dépendances, avec bâtisses dessus construites.

Cet immeuble appartient à monsieur Damien Lavoie pour l'avoir acquis de monsieur Maurice Poitras, suivant acte reçu devant Me Hervé Lamonde le 27 mai 1975 et enregistré dans Kamouraska le 29 mai 1975 sous le numéro 107073.

2. Monsieur Chanel Lavoie hypothèque un emplacement mesurant cent pieds (100 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest et environ quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, borné au nord-ouest au terrain ci-dessus décrit propriété de Damien Lavoie, vers le nord-est à un terrain propriété de monsieur Damien Lavoie (rue projetée), vers le sud-est et le sud-ouest à Damien Lavoie; lequel terrain est connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent dix-neuf (ptie 319) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Alexandre, division d'enregistrement de Kamouraska, circonstances et dépendances, avec bâtisses dessus construites. Cet immeuble appartient à monsieur Chanel Lavoie pour l'avoir acquis de monsieur Damien Lavoie, suivant acte reçu devant Me Hervé Lamonde le 12 octobre 1976 et enregistré dans Kamouraska le 13 octobre sous le numéro 110929. »

Le montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication, est fixé pour le 1^{er} terrain au montant de 35 714,25 \$ et pour le 2^e terrain au montant de 20 513,35 \$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement, division Kamouraska, 395, rue Chapleau, Saint-Pascal, le VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 29 avril 1982. 18982-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Kamouraska
No 250-05-000112-813

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE K.R.T., 445, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, partie demanderesse, contre LA RÉUSSITE (ST-PASCAL) INC, BERTRAND LAGACÉ, 839, Saint-Joseph, Saint-Pascal, DANIEL MERCIER, avenue Sergerie, Saint-Pascal, DENYS LEVESQUE, route 132 ouest, Saint-Pascal, L'IMMEUBLE DE L'AMITIÉ (ST-PASCAL) INC, Saint-Pascal, LA RENAISSANCE (ST-PASCAL) INC, Saint-Pascal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Kamouraska, mis en cause.

(Pour être vendus en bloc les immeubles suivants)
« Un terrain ou emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Pascal, en la ville de Saint-Pascal, division d'enregistrement de Kamouraska, comme étant la subdivision vingt et un du lot originaire numéro deux cent soixante-douze (272-21), circonstances et dépendances.

Lequel terrain mesure, selon le livre de renvoi officiel pour la paroisse de Saint-Pascal, cent trente-huit pieds et quatre dixièmes au nord-ouest, cent quatre-vingt-un pieds au nord-est, cent quarante et un pieds et quatre dixièmes au sud-est et cent quatre-vingt-six pieds au sud-ouest.

2. Un terrain ou emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Pascal, en la ville de Saint-Pascal, division d'enregistrement de Kamouraska, comme étant les parties non resubdivisées de la subdivision dix-sept du lot originaire numéro deux cent soixante-douze et de la subdivision deux du lot originaire numéro deux cent soixante-douze (pties 272-17 et 272-2 n.r.), mesurant mesures anglaises, environ quatre-vingt-seize pieds nord-sud vers l'est, environ quatre-vingt-sept pieds nord-sud vers l'ouest, environ cent soixante pieds est-ouest vers le sud et environ cent cinquante-cinq pieds est-ouest vers le nord et borné, ledit terrain, vers l'est

partie au lot numéro 273, partie au lot numéro 274 (appartenant à M. Edmond Laplante) et partie au résidu du lot 272-2 (appartenant à dame Thérèse Dionne-Picard), vers le nord au résidu des lots 272-2 et 272-17 (propriété de M. Bertrand Lagacé) vers l'ouest au résidu du lot 272-17 (propriété de Bertrand Lagacé) et vers le sud partie au lot 272-22 (propriété de Ghislain Bérubé) et partie au lot numéro 272-21 (ci-dessus décrit en 1^{er} lieu). La ligne est-ouest vers le nord est située plus précisément à cent pieds au sud de la rue de L'Amitié et est réputée parallèle à ladite rue; circonstances et dépendances. Le tout avec bâtisses dessus construites. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication, est fixé au montant de 40 311,00 \$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement division de Kamouraska, 395, rue Chapleau, Saint-Pascal, le VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 7 mai 1982. 18983-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001093-820

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre MARCEL ROBITAILLE, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue St-Denis en la ville de Montréal, mesurant quarante pieds de largeur par soixante-quinze pieds de profondeur, mesures anglaises, connu et désigné comme suit:

a) La partie nord-ouest du lot numéro sept cent soixante et onze de la subdivision du lot originaire deux cent quatre-vingt-sept (287-ptie N.-O. 771) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Laurent, mesurant quinze pieds de largeur par soixante-quinze pieds de profondeur, et bornée comme suit: en avant par la rue St-Denis (287-738), en arrière par une ruelle (287-910), du côté nord-ouest par le lot ci-après décrit et du côté sud-est par la partie sud-est du lot (287-771).

b) Le lot numéro sept cent soixante-douze de la subdivision du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-sept (287-772) au cadastre susdit, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par soixante-quinze pieds de profondeur, mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus érigées sans exception et notamment une maison portant le no 8860, rue St-Denis à Montréal.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. À distraire une partie du lot no 287-771 exproprié aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 1196048. »

La mise à prix est fixée à 24 045,38 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DEUXIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 avril 1982. 18984-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-052774-812

DAMASE BRISSETTE, BRISSETTE & ST-JACQUES, avocat du Barreau de Montréal, faisant affaires au 3 de la rue Saint-Charles ouest, en la ville de Longueuil, district de Montréal, partie demanderesse, contre **HELMUT HECKERSBRUCH**, homme d'affaires, demeurant et domicilié au 482, rue Victoria, Greenfield-Park, district de Montréal, partie défendresse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Saint-Hubert, ayant front sur la rue de Gaulle, connu et désigné comme étant le lot numéro 34 de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent sept (207-34) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil.

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, et notamment avec une maison y érigée portant les numéros civiques 1848, 1850 et 1852 de la rue de Gaulle.

Sujet ledit emplacement à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 10 575,00 \$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 26 avril 1982. 18985-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012801-815

LÉON BUYSE, demandeur, contre **JEAN-CLAUDE TRÉBALAC** et **MAHMOUD HAMROUNI**, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de Chambly, mis en cause.

L'immeuble des défendeurs:

« Un immeuble situé en la ville de Carignan, connu et désigné comme étant le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-cinq (135-3) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly, division d'enregistrement de Chambly.

Avec bâtisse portant le numéro civique 3575, boulevard Bellerive en la ville de Carignan, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et sujet à une servitude enregistrée sous le numéro 463489. »

La mise à prix est fixée à 25 090,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation

municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 avril 1982. 18986-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-018029-817

LA CAISSE POPULAIRE PLACE DESJARDINS, demanderesse, contre LUC NORMANDEAU, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Montréal, mis en cause ès qualités.

Désignation

« Un emplacement ayant front sur la rue Hibernia à Montréal, et composé des lots suivants, savoir:

a) le lot numéro dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille trois cent soixante et onze (3371-10) au cadastre officiel de la paroisse de Montréal;

b) le lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille trois cent soixante-douze (3372-8) audit cadastre officiel;

c) le lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille trois cent soixante-treize (3373-8) audit cadastre officiel.

Avec la bâtisse y érigée portant les numéros civiques 684 à 698, rue Hibernia, Montréal. Ainsi que le tout se trouve, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 21 367,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque

visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SIXIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 30 avril 1982. 18987-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-011500-803

AGATHE COUSINEAU, demanderesse, contre MICHEL TRUDEL, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement de figure rectangulaire connu et désigné comme étant la subdivision numéro cinquante-deux du lot originaire numéro six cent treize de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine, borné au nord-est par le lot no 613-51, au sud-est par une partie non subdivisée du lot no 613, au sud-ouest par le lot no 613-53, au nord-ouest par le lot no 613-18 (rue) mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur et cent pieds (100 pi) de profondeur contenant en superficie six mille pieds carrés (6 000 pi²) mesures anglaises. Avec une maison ci-dessus construite et portant le numéro civique 4185, rue Des Marins à Sainte-Catherine-d'Alexandrie. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 12 071,25 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de JUIN 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 mai 1982. 18988-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-013219-801

LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES WESTBURNE LTÉE, demanderesse, contre **ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SER-GE LTÉE** et **SERGE PAGÉ**, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de Laval, mis en cause:

« Un terrain connu et désigné comme le lot cinq cent soixante-quatorze de la subdivision du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-574) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose de Laval de la division d'enregistrement de Laval. Avec la maison y érigée portant le numéro 5260, 53^e Avenue, à Laval-Ouest. »

Propriété du défendeur, Serge Pagé.

La mise à prix est fixée à 18 351,13 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le TRENTIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 6 mai 1982.

18989-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500 05 008264 812

GUARANTY TRUST COMPANY OF CANADA, demanderesse, contre **KATERI HOLDINGS INC.** et **89795 CANADA LTÉE**, défenderesses et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

L'immeuble de 89795 Canada Ltée:

« Un emplacement ayant front sur la rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant:

a) Le lot numéro mille huit cent neuf (1809), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, et

b) Une partie du lot numéro mille huit cent dix (ptie 1810) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-six pieds et huit pouces (26,8 pi) de largeur en front, par une profondeur de dix-huit pieds cinq pouces (18,5 pi) de largeur en arrière, par une profondeur de quatre-vingt-seize pieds et sept pouces (96,7 pi) du côté sud-est, et quatre-vingt-seize pieds et onze pouces du côté nord-ouest, et contenant une superficie de deux mille cent soixante-dix-sept pieds carrés (2 177 pi²), mesures anglaises et plus et moins, et borné comme suit: en front par la rue St-Philippe, en arrière par le lot numéro 1765 dudit cadastre, d'un côté, au nord-ouest, par la rue Notre-Dame et de l'autre côté, au sud-est, par le lot 1809 dudit cadastre.

Avec la maison dessus construite, portant les numéros civiques domiciliaires 4250, 4260 et 4280 de ladite rue Notre-Dame ouest.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, sans exception ni réserve d'aucune sorte. »

La mise à prix est fixée à 57 067,88 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le CINQUIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 6 mai 1982.

18990-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-015724-816

WILLIAM HOUDE LIMITÉE, demanderesse, contre **GEORGES MONETTE**, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de Laprairie, mis en cause.

Un immeuble situé à La Prairie, comté de Laprairie, boulevard Sainte-Élizabeth, comprenant:

1) Un terrain faisant partie du lot désigné sous le numéro deux cent quatre-vingt-six (P. 286) au cadastre officiel du village de Laprairie, division d'enregistrement de Laprairie, contenant quarante-neuf pieds (49 pi) de largeur sur soixante-huit pieds (68 pi) de profondeur, mesures anglaises, plus ou moins, et borné comme suit: en front, vers le nord-ouest, par le boulevard Sainte-Élizabeth; en arrière, vers le sud-est, par une autre partie dudit lot numéro 286 appartenant à madame Simonne Martin, veuve d'Antonio Lalumière; d'un côté, vers le nord-est, par le lot numéro 269; et d'autre côté, vers le sud-ouest, par une autre partie dudit lot numéro 286 appartenant à monsieur Rolland Desrosiers.

2) Une maison en briques, à un logis (no 325, boulevard Sainte-Élizabeth) et à un étal de boucher (no 335, boulevard Sainte-Élizabeth), circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement avec/et sujet à/toutes les servitudes, continues et discontinues, apparentes et non apparentes, attachées audit immeuble.

Compris dans la présente vente tous les objets mobiliers incorporés audit immeuble ou y attachés à perpétuelle demeure.

La mise à prix est fixée à 11 024,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de JUIN 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 mai 1982.

18991-0

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001102-791

JEAN LEPAGE, demandeur, contre HENRI SIMARD, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Séville en la cité de Montréal-Nord, connu et désigné comme étant le lot numéro mille cinq cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf (29-1595) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet. Avec la bâtisse y érigée portant le numéro 5301 de ladite rue Séville à Montréal-Nord. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans aucune exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 21 814,28 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUIN 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 mai 1982.

18992-0

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
No 705-02-002089-811

PRUDHOMME & FRÈRES LTÉE, demanderesse, contre LORENZO GAUTHIER, défendeur et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Laval (Auteuil), connu et désigné comme étant le lot numéro dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent cinquante-huit (358-10) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, division d'enregistrement de Laval. Avec bâtisses dessus érigées et notamment celle portant le numéro civique 825, avenue des Perron, Auteuil, ville de Laval. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 22 367,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur

établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le TRENTIÈME jour de juin 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 mai 1982.

18993-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour fédérale — District de Montréal
No T-4774-81

Dans l'affaire de la Loi de l'impôt sur le revenu, du Régime de pensions du Canada, de la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, et dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou plusieurs des lois suivantes, la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pension du Canada et la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, contre SYLVA CHOUINARD, 3349, rue Richmond, ville de Longueuil, province de Québec, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Désignation

Un emplacement ayant front sur la rue Allen en la cité de Verdun, connu comme étant la partie nord du lot numéro six de la subdivision du lot originaire numéro trois mille quatre cent trois (3403-ptie N. 6) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-quatre pieds et quatre pouces de largeur par quatre-vingt-trois pieds et quatre pouces de profondeur dans sa ligne sud et quatre-vingt-deux pieds et sept pouces de profondeur dans sa ligne nord, mesures anglaises et plus ou moins; borné en front, à l'ouest, par la rue Allen, en arrière, à l'est, par une partie du lot numéro cinq de la subdivision du lot originaire numéro trois mille quatre cent trois (3403-ptie 5) dudit plan, d'un côté au nord par le lot numéro sept de la subdivision du lot originaire numéro trois mille quatre cent trois (3403-7) dudit plan, et de l'autre côté, au sud, par le résidu dudit lot no 3403-6, avec une maison portant le numéro 3890 de ladite rue Allen et autres bâtisses y érigées.

Avec et sujet à la servitude de vue et de passage avec l'immeuble situé au sud, établie par actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 94868 et 472817.

Ainsi que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve de la part du vendeur, de même que les fixtures d'éclairage, les appliques et accessoires attachés aux bâtisses par le propriétaire, à perpétuelle demeure.

La mise à prix est fixée à 7 048,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DEUXIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 mai 1982.

18994-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-017370-805

NORMAND SCHALLER, demandeur, contre **PIERRE CHARBONNEAU**, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent soixante-cinq (165) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Philippe, contenant soixante et un pieds et demi (61½ pi) de largeur, en front et à l'arrière, sur quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de profondeur, mesures anglaises, et bornée au nord-ouest par le boulevard Monette, au sud-est par une partie dudit lot appartenant à Raymond Derome ou représentants, en arrière et de l'autre côté par le résidu dudit lot; avec bâtisses portant les numéros 37 et 39, boulevard Monette. »

La mise à prix est fixée à 6 911,25 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipi-

pales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de JUIN 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 mai 1982.

18995-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-12-103090-811

MARY SIRIGNANO, épouse séparée de biens de Raffaele Saviano, demanderesse, contre RAFFAELE SAVIANO, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un terrain donnant sur l'avenue Rosedale, dans la cité de Côte-Saint-Luc, mesurant soixante-quatre (64) pieds de largeur sur soixante-seize (76) pieds de profondeur, connu et désigné comme étant formé des subdivisions numéros soixante-dix-sept et soixante-dix-huit du lot originaire quatre-vingt-huit (88-77 et 78) aux livre et plan de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, chacun mesurant trente-deux (32) pieds de largeur à l'avant et à l'arrière et soixante-seize (76) pieds de profondeur, en mesures anglaises et plus ou moins. Avec le bâtiment y construit portant le numéro civique 5507, avenue Rosedale, Côte-Saint-Luc. »

La mise à prix est fixée à 27 100,13 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le

VINGT-NEUVIÈME jour de JUIN 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 mai 1982.

19032-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001670-822
S. 0112-82

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au C.P. 6003, station A, Montréal, QC, demanderesse, contre GERMAIN GOBEIL, domicilié au 137, route nationale 138, Saint-Augustin, QC, défendeur.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision un lot originaire numéro cinq cent un (501-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Augustin, division d'enregistrement de Cap-Santé.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision deux du lot originaire numéro cinq cent un (501-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Augustin, division d'enregistrement de Cap-Santé.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à douze mille deux cent vingt-trois dollars et quatre-vingt-sept centimes (12 223,87 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le SEPTIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1982.

19071-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-004598-814
 S. 0093-82

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demanderesse, contre CAPROTEC INC., corporation constituée en vertu des lois provinciales du Québec, ayant son siège social à Québec au 20, rue Saint-Jean, province de Québec, et PAUL TANGUAY, fonctionnaire, domicilié au numéro 1660, rue Iberville, Val-Bélair, province de Québec, et PIERRE DIONNE, courtier d'assurances, domicilié au 773, de Longpré, Sainte-Foy, province de Québec, défendeurs.

Les immeubles ci-après décrits : étant la subdivision trois du lot originaire numéro quatre cent quatre vingt-treize (493-3) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Nicolas, division d'enregistrement de Lévis, avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination.

La mise à prix est fixée à vingt-sept mille cinq cent soixante-deux dollars et cinquante centimes (27 562,50 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le SIXIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 22 mai 1982.

19072-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-002226-814
 S. 0101-82

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire légalement constituée par une loi

du Parlement du Canada, ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demanderesse, contre MONSIEUR JEAN GUY DUBEAU, menuisier, domicilié au 3050, rue Rhéaume, Beauport, province de Québec, défendeur.

Un immeuble connu et désigné comme étant :

1. La subdivision vingt-quatre du lot originaire numéro dix-huit du rang Deux (18-24, rg 2) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, division d'enregistrement de Québec;

2. La resubdivision un de la subdivision numéro dix-neuf du lot originaire numéro dix-huit du rang Deux (18-19-1, rg 2) du susdit cadastre, sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec enregistrée à Québec le 7 juin 1966 sous le numéro 628729, une autre servitude en faveur de la Commission hydro-électrique de Québec passée devant le notaire André Delage, le 12 novembre 1971 et enregistrée à Québec le 22 novembre 1971 sous le numéro 706334, et une autre servitude en faveur de la Commission hydro-électrique enregistrée à Québec le 26 novembre 1975 sous le numéro 824657. Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination, et sans limiter la généralité de ce qui précède les équipements suivants :

- 1 caisse enregistreuse Sweda, modèle 301, série E 2722 1135806
- 1 comptoir-lunch recouvert de Formica 29,2 pi x 24 pi x 34 pi de haut
- 12 tabourets Trans-Canada Industries Inc. modèle 115A
- 1 machine à crème glacée molle, série G81115349
- 1 réfrigérateur à liqueur, modèle SM-15L
- 1 cabinet à crème glacée Universal Cooler, modèle 60 po
- 1 fontaine Universal Cooler (10 sections), modèle SS847
- 1 vitrine à desserts Canadian Kitchen, modèle standard, série: WDC-56-SC
- 1 comptoir 40 po x 30 po x 34 po de haut en acier inoxydable, avec évier de trempage
- 1 machine à café Bun-O-Matic, 3 carafes, modèle OL893
- 1 hotte de ventilation 11,6 pi x 33 po x 24 po de haut acier inoxydable
- 1 ventilateur Exit Air, 2 vitesses, modèle CX1818
- 1 système anti-feu Safety First, modèle ARS-30
- 1 friteuse double, modèle GP450, série F-701049
- 2 égouttoirs pour frites
- 1 plaque à rôtir pour hot-dogs, modèle GP-511
- 2 plaques à rôtir, modèle GP-510

1 meuble 5 pi × 30 po de haut, en acier inoxydable, avec dado de 16 po, 2 tiroirs réfrigérés et unités de réfrigération ¼ h p, dessus en érable

1 table chauffante 4 pi × 30 po × 34 po de haut, avec 8 récipients

1 table à salade Canadian Kitchen, 60 po, série 19-876

1 grille-pain Toastswell, modèle 220

1 grille-pain Astia Toast-master, modèle 110

1 réfrigérateur Coca-Cola 2 portes, série 402710

1 hotte de ventilation 5,6 pi × 33 po × 24 po de haut, acier inoxydable

1 ventilateur Exit Air, 1 vitesse, série CX 1225

1 poêle de cuisine 36 po, Garland, modèle standard, série 686

1 four à pizza Baker Pride, modèle sur table, série 121337

1 lave-vaisselle Mayer Diebel Ltd., modèle standard, série MDM500

1 table à vaisselle 8 pi × 30 po × 34 po de haut, acier inoxydable

1 table de travail 7,6 pi × 30 po × 34 po de haut en forme de L, acier inoxydable

1 support à journaux Boni, 72 po de long

1 caisse enregistreuse Sweda, série E 4121-1115382

1 congélateur à crème glacée Schaefer, 60 po, série S-945-718W

1 balance Sanitary Scale Co., modèle 24S129, série 248 S 25

1 réfrigérateur à fruits et légumes 6 pi, Pinnacle Fleetwood, modèle P.A.

6 portes vitrées Glaze Port Canada Ltd., série 4983DK3

3 portes vitrées Glaze Port Canada Ltd., série 4985DK-L3

1 porte vitrée Glaze Port Canada Ltd., 2 pi × 7 pi

1 porte à chambre froide Garvin

1 porte à chambre congélateur Garvin

1 évaporateur pour chambre-congélateur Blanchard Mess, série 7904004

1 évaporateur pour chambre réfrigérée Blanchard Mess, modèle LS1350, série S8004109

4 îlots 8 pi x 39 po x 54 po de haut avec base 18 po et tablettes

4 bouts d'îlots avec base 18 po et tablettes

1 murale 20 pi × 17 po × 84 po de haut avec 6 tablettes

7 ensembles de tablettes pour la chambre froide et la chambre-congélateur

1 friteuse simple, modèle GP400, série 69749

La mise à prix est fixée à dix-huit mille sept cent quatre-vingt-dix-sept dollars et quarante-sept centimes (18 797,47 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, LE SIXIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1982

19073-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Québec

C.S.Q. 200-05-002089-816

S. 0009-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et une succursale au 121, rue Notre-Dame, Donnacona, comté de Portneuf, district de Québec, étant aux droits de Banque Canadienne Nationale et de Banque Provinciale du Canada par la fusion de ces deux dernières, telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1^{er} novembre 1979 suivant l'arrêté C.P. 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les banques du Canada, demanderesse, contre CLAUDE NOËL, commerçant, domicilié et résidant au 25, rue du Vieux-Chemin, Cap-Santé, comté de Portneuf, district de Québec, défendeur.

Le lot numéro cent trente-quatre (134) du cadastre officiel pour la paroisse de Cap-Santé, comté de Portneuf, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. À distraire la partie vendue à E.E. Cinq-Mars suivant titre enregistré et la partie vendue à Rosaire Chalifour suivant acte enregistré sous le numéro 137548.

La mise à prix est fixée à onze mille-cent soixante-quatre dollars et quatre-vingts centimes (11 164,80 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, Portneuf, le CINQUIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1982.

19075-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-004075-813
 S. 0027-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son principal bureau à Montréal, demanderesse, contre **SEIGNEURIE BAILLARGEON ET FRÈRES ET FILS INC.**, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 315, 82^e Rue ouest, Charlesbourg, et **JEAN BAILLARGEON** du même endroit, défendeurs.

1. Un terrain de figure irrégulière, composé d'une partie non subdivisée des lots numéros trois cent soixante-huit et trois cent soixante-neuf (ptie 368 et ptie 369) du cadastre pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, borné au nord par une partie du lot trois cent soixante-dix (ptie 370) du même cadastre, au sud par une partie du lot trois cent soixante-sept (ptie 367) du même cadastre, vers le sud-ouest par les lots 368-3 et 369-3 du même cadastre et vers le nord-est par la rue Trait-Carré ouest et par une partie des mêmes lots 368 appartenant à M. Raynald Coutu et/ou ses représentants et une autre partie du lot 369 appartenant à M. Patrick Carpenter et/ou ses représentants, mesurant dans sa limite sud sept cent vingt-quatre pieds et un dixième (724,1 pi), dans ses limites nord six cent trente-trois pieds (633 pi) et cent quatre-vingt-quinze pieds (195 pi), dans sa limite ouest deux cent onze pieds et quatre dixièmes (211,4 pi) et dans ses limites est quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) et seize pieds (16 pi), le tout mesures anglaises; sujet au droit de passage en faveur du propriétaire de la susdite partie du même lot 368 appartenant à M. Raynald Coutu et/ou ses représentants dans le chemin qui longe ladite partie du lot 368 pour communiquer à la rue Trait-Carré ouest, tel que ledit droit de passage a été créé dans la vente par M. Lucien Cinq Mars à M. Joseph Cinq Mars devant Émile Delage, notaire, le vingt-cinq août mil neuf cent trente-deux (1932) et dont copie a été enregistrée à Québec, le vingt-six août de la même année (1932) sous le numéro 231 950.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Sauf et à distraire: les redivisions un et deux de la subdivision quatre-vingt-neuf du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (368-89-1) et (368-89-2) du même cadastre, de même que les redivisions un et deux de la subdivision quatre-vingt-dix du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (368-90-1 et 368-90-2) du même cadastre, de même que les subdivisions quatre-vingt-onze et quatre-vingt-douze du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (368-91 et 368-92) du susdit cadastre, de même que les subdivisions quatre-vingt-quatorze, quatre-vingt-quinze,

quatre-vingt-seize et quatre-vingt-dix-sept du lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (369-94, 369-95, 369-96 et 369-97) du même cadastre.

2. La redivision un de la subdivision quatre-vingt-neuf du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (368-89-1) du même cadastre.

3. La redivision un de la subdivision quatre-vingt-dix du lot originaire numéro trois cent soixante-huit (368-90-1) du même cadastre.

4. La resubdivision un de la redivision deux de la subdivision vingt-neuf du lot originaire numéro trois cent soixante-sept (367-29-2-1) du même cadastre.

La mise à prix est fixée à treize mille huit cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante centimes (13 887,50 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque, visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le CINQUIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 22 mai 1982.

19076-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-004082-819
 S. 104-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre **SUCRERIE BONNE ENTENTE INC.**, a/s Nick Vlachos, ès qualités d'officier de la compagnie à son domicile au 8420 de l'Espérance, appartement 110, Québec, et **JACK VLACHOS**, 12, rue du Parc, Saint-Émile, Québec, et **NICK VLACHOS**, 8420 de l'Espérance, appartement 110, Québec, défendeurs.

Un emplacement ayant front sur la rue du Parc à Saint-Émile, connu et désigné comme étant la subdivision six du lot originaire mille deux cent vingt-huit (1228-6) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, étant la propriété de Jack Vlachos.

Avec maison dessus construite portant le numéro civique 12, rue du Parc, Saint-Émile, circonstance et dépendances.

La mise à prix est fixée à neuf mille neuf cent treize dollars et soixante-quinze centimes (9 913,75 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le CINQUIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1982.

19077-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.H. 655-05-000126-813
S. 0025-82

PAVAGE MANICOUAGAN LTÉE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au parc Industriel, Baie-Comeau, district de Hauterive, demanderesse, contre 91768 CANADA LTÉE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 4141, rue Sherbrooke ouest, Montréal, district de Montréal, défenderesse.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro cinquante et un du lot originaire numéro cent soixante-quatre (164-51) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Étienne-de-Lauzon, division d'enregistrement de Lévis.

La mise à prix est fixée à mille cinquante dollars (1 050,00 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le SIXIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures TRENTE.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro soixante-quinze du lot originaire numéro cent soixante quatre (164-75) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Étienne-de-Lauzon, division d'enregistrement de Lévis.

La mise à prix est fixée à mille quatre cent quarante dollars (1 440,00 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le SIXIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro cent soixante-dix du lot originaire numéro cent soixante-quatre (164-170) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Étienne-de-Lauzon, division d'enregistrement de Lévis;

Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à cent trente-quatre mille cinq cent quatre-vingt-douze dollars (134 592,00 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le SIXIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1982.

19078-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-12-024581-812
S. 0117-82

LUCILLE TÊTREAU, domiciliée et résidant au 835 de la Colline, Sainte-Foy, QC, demanderesse, contre MICHEL MOREAU, Service de la faune fédérale, 2700, boulevard Laurier, Sainte-Foy, défendeur.

La subdivision seize du lot originaire numéro deux cent onze (211-16) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy, avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, ladite maison portant le numéro civique, 835 de la Colline, Sainte-Foy, QC.

La mise à prix est fixée à douze mille sept cent quatre-vingt-douze dollars et soixante-quinze centimes (12 792,75 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le SEPTIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 mai 1982.

19080-o

Richelieu

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu
No 765-02-000722-81

SINTRA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 290, Mgr-Desranleau, Sorel, district de Richelieu, partie demanderesse, contre **ROBERT BERNIER**, domicilié et résidant au 1109, côte Saint-Jean à Saint-Roch-de-Richelieu, district de Richelieu, partie défenderesse.

« Un emplacement situé en la municipalité de la paroisse de Saint-Roch-de-Richelieu, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch, division d'enregistrement de Richelieu, et étant désigné comme suit:

1. Une partie du lot numéro quatre-vingt-dix-sept (ptie 97) au susdit cadastre, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (199,5 pi) de largeur le long de la route, sur la profondeur qu'il y a dudit chemin de front à aller au petit chenal de l'île Deschaillons; bornée en front ou vers l'ouest par le chemin de front, en profondeur ou vers l'est par le chenal de l'île Deschaillons, d'un côté ou vers le nord par partie du lot numéro 96 ci-après décrit et appartenant à M. Robert Bernier, et de l'autre côté ou vers le sud par partie du lot numéro 98 de M. Paul Godbout ou représentants.

2. Une partie du lot numéro quatre-vingt-seize (ptie 96) au susdit cadastre, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, trois pieds et un dixième de pied (3,1 pi) de

largeur le long de la route, sur toute la profondeur qu'il y a dudit chemin de front à aller au petit chenal de l'île Deschaillons; bornée en front ou vers l'ouest par le chemin de front, en profondeur ou vers l'est par le chenal de l'île Deschaillons, d'un côté ou vers le nord par autre partie du lot numéro 96 de M. Alfred Francoeur ou représentant et de l'autre côté ou vers le sud par partie du lot numéro 97 de M. Robert Bernier, tous au susdit cadastre.

D'après les titres de propriété, l'emplacement mesure dans sa totalité cent quatre-vingt-quinze pieds (195 pi) de largeur sur la profondeur qu'il y a du chemin de front à aller au petit chenal de l'île Deschaillons.

Avec bâtisse y érigée, circonstances et dépendances. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 42 480,00 \$ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Richelieu, division d'enregistrement, 46, rue Charlotte, Sorel, le SIXIÈME jour de JUILLET 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sorel, le 7 mai 1982.

19028-o

Rimouski

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-SH-000024-81

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée, ayant un bureau d'affaires au 900, place du Canada, Montréal, demanderesse, contre **GEORGES-HENRI CÔTÉ**, résidant au 108, rue Laval, Amqui, district de Rimouski, défendeur.

Un terrain situé en la ville d'Amqui, faisant ci-devant partie et à distraire du lot connu et désigné sous le numéro cent cinquante-neuf-deux-quatorze (ptie 159-2-14) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre d'Amqui, contenant cent vingt-quatre pieds de front à une rue, de même largeur, à l'arrière, sur cent dix pieds de profondeur, borné à l'avant à la rue, à l'arrière au reste du lot 159-2-14 appartenant à Georges-Henri Côté, ainsi, que d'un côté et de l'autre au terrain de la Fabrique de la paroisse d'Amqui;

terrain par la suite connu et désigné sous le numéro cent cinquante-neuf-deux-quatorze-neuf (159-2-14-9) de la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre d'Amqui, pour le cadastre révisé du village d'Amqui, avec la maison et les autres bâtiments y érigés, circonstances et dépendances; terrain maintenant connu et désigné sous les numéros cent cinquante-neuf-deux-quatorze-neuf-un (159-2-14-9-1) et cent cinquante-neuf-deux-quatorze-neuf-deux (159-2-14-9-2) de la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre d'Amqui, pour le cadastre révisé du village d'Amqui, maintenant ville d'Amqui, avec la maison et les autres bâtiments y érigés, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 15 484,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, lequel montant devra être payer au shérif, en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Matapédia au 29, boulevard Saint-Benoît, Amqui, province de Québec, le VINGT-HUITIÈME jour de JUIN 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
RAYMOND GALLANT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 11 mai 1982.

19093-0

Roberval

Canada — Province de Québec
Cour supérieure Alma — District de Roberval
Nos 155-05-0000247-79
160-18-000013-825

MUNICIPALITÉ DE STE MONIQUE, agissant aux droits de DAME LAURA CÔTÉ en vertu d'un contrat de vente de droits successoraux, intervenu le 10 août 1981 devant Régent Hudon, notaire à Alma, et enregistré le 4 septembre 1981 à Hébertville sous le numéro 146319, partie demanderesse, contre MARIA ANNA CÔTÉ, 927, Jacques-Cartier est, Chicoutimi; DAME EUGÉNIE CÔTÉ, Foyer des Vieux, Péribonka; DAME CLAUDIA CÔTÉ, 3555, rang Saint-Martin, Rivière-du-Moulin; DAME BLANCHE CÔTÉ, 350, rue Bourgeois ouest, Alma; EUGÈNE CÔTÉ, 5051, rue Béry, app. 40^c, Montréal; DAME MARIE PAULE CÔTÉ, 460, 42^c Rue est, app. 5, Charlesbourg; JOSEPH ÉLIE CÔTÉ, 2665, Mgr-Gosselin, appartement 3, Saint-Pie-X, Québec; CLAUDE CÔTÉ, 6608, rue

Burgles, Orsainville; DAME RITA CÔTÉ, 885, rue Saint-Sulpice, appartement 3, Québec; DAME MARIE CLAUDE CÔTÉ, 46, rue Simard, Mistassini; DAME HERMANCE CÔTÉ, rang 8, Sainte-Jeanne-d'Arc; ROSAIRE CÔTÉ, rang 8, Sainte-Jeanne-d'Arc; GASTON CÔTÉ, 5325, rue Pierre-Bernard, Montréal; DAME RUTH CÔTÉ, 850, des Pins, Dolbeau; DAME ÉDOUARDINE CÔTÉ, Grondines (Portneuf); GILLES CÔTÉ, 95, av. de l'Église, Mistassini; DAME RAYMONDE CÔTÉ, 60, des Merles, Jonquière; DAME MAUDE CÔTÉ, 190, Chapleau, Alma; RACHEL CÔTÉ, 447, Sainte-Berthe, Jonquière; CAROL CÔTÉ, 447, Sainte-Berthe, Jonquière; MARIO CÔTÉ, 447, rue Sainte-Berthe, Jonquière; RÉGIS CÔTÉ, 447, rue Sainte-Berthe, Jonquière; MAXIME CÔTÉ, rang Saint-Joseph, Rivière-du-Moulin; DAME CHRISTIANE CÔTÉ, 145, 4^e Avenue, appartement 6, Châpais; MARCEL CÔTÉ, 576, Chiasson, appartement 3, Hauterive; DAME LILIANNE CÔTÉ, 3684, Notre-Dame, Chomedey, ville de Laval; ANGÈLE CÔTÉ, 996, rue Auclair, Duvernay, ville de Laval; DAME MARIE PAULE CÔTÉ, 11977, appartement 6, boulevard Roland, Montréal-Nord; DAME ROSIANNE CÔTÉ, 990, rue Auclair, Duvernay, ville de Laval; DAME ALINE CÔTÉ, 8955, rue Forbin-Janson, appartement 10, Montréal; JOSEPH EDMOND CÔTÉ, 564, Bordeleau, Sainte-Dorothée; DAME DENISE CÔTÉ, 460, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache; GÉRARD CÔTÉ, 564, Bordeleau, Sainte-Dorothée; partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est, Hébertville, partie mise en cause.

Désignation

« La subdivision trente-quatre du lot originaire numéro vingt-cinq-A (ptie no 25-A-34) aux plan et livre de renvoi officiels pour le Septième Rang du canton de Taillon. La subdivision trente-cinq du lot originaire numéro vingt-cinq-A (ptie no 25-A-35) aux plan et livre de renvoi officiels pour le Septième Rang du canton de Taillon. La subdivision trente-six du lot originaire numéro vingt-cinq-A (ptie no 25-A-36) aux plan et livre de renvoi officiels pour le Septième Rang du canton de Taillon. Les subdivisions trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante-deux, quarante-cinq, quarante-six, quarante-neuf, cinquante, cinquante-trois, cinquante-quatre, cinquante-sept; soixante-cinq, soixante-six, soixante-sept, soixante-huit; soixante-neuf, soixante-dix, soixante-quatorze, du lot originaire numéro vingt-cinq-A (lot 25-A-37, 25-A-38, 25-A-39, 25-A-42, 25-A-45, 25-A-46, 25-A-49, 25-A-50, 25-A-53, 25-A-54, 25-A-57, 25-A-65, 25-A-66, 25-A-67, 25-A-68, 25-A-69, 25-A-70, 25-A-74), aux plan et livre de renvoi officiels pour le Septième Rang du canton de Taillon. »;

La mise à prix est fixée à la somme de 6 125,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle

d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle 1,25% par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif du district de Roberval (Alma), au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est, Notre-Dame-d'Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le VINGT-QUATRIÈME jour d'AOÛT 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GERMAIN NAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Alma, le 6 mai 1982.

18997-0

Saint-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-2590-813

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au C.P. 6003, succursale A, Montréal, QC, partie demanderesse, contre GRAHAM GAUNTLETT, domicilié et résidant au C.P. 582, North-Hatley, QC, J0B 2C0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Stanstead, mis en cause.

« Une partie du lot originaire numéro six cent quarante-sept (ptie 647) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi du canton de Hatley, décrite plus précisément comme suit: partant d'un point situé sur la ligne nord du lot, à son intersection avec la limite est de la voie ferrée: de là, vers l'est, en longeant la ligne nord du lot, sur une distance de deux cent quarante-huit pieds (248 pi); puis se dirigeant vers le sud, parallèlement à la voie ferrée, sur une distance de deux cent quarante pieds (240 pi); de là, se dirigeant vers l'ouest, parallèlement à la ligne nord du lot, jusqu'à un certain point: de là, se dirigeant vers le nord-ouest, sur une distance de cent quinze pieds (115 pi) jusqu'à la voie ferrée et de là, vers le nord, en longeant la voie ferrée sur une distance de deux cents pieds (200 pi), jusqu'au point de départ. Cette partie de lot est bornée au nord par la ligne nord du lot, à l'ouest par la voie ferrée, au sud et

à l'est par le reste du lot. Avec un droit de passage sur le chemin situé sur la partie restante du lot six cent quarante-sept (647), et donnant accès à la route. Sous réserve de toutes les servitudes existantes. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 5 230,05 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Stanstead, 100, chemin Dufferin, Stanstead, QC, le MERCREDI VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 4 mai 1982.

18998-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cour provinciale — District de Bedford
No 460-02-000437-816

THÉOPHILE CHAGNON de R.R. no 1, South-Stuckely, district de Bedford, partie demanderesse, contre LÉONARD ROY de South-Stuckely, district de Bedford, partie défenderesse.

« Un morceau de terrain à prendre et à distraire du lot de terre numéro quarante du rang Deux sud-ouest, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Whitton, municipalité de Nantes, (ptie 40, rg II S.-O. Whitton), division d'enregistrement de Frontenac, mesurant, mesures anglaises, cinquante pieds (50 pi) de largeur au nord-est le long de la voie ferrée, et en arrière sur une profondeur de cent pieds (100 pi) y compris dans les bornes suivantes: au nord-est par le terrain faisant partie du même lot et appartenant au chemin de fer Canadien Pacifique, au sud-est par partie du même lot appartenant à Charles Quirion, au sud-ouest par une lisière de terrain de vingt-cinq pieds (25 pi) devant servir de passage et étant partie du même lot, et de l'autre côté au nord-ouest par partie du même lot étant la propriété de Aline Boucher Veilleux ou représentants. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 1 172,50 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Frontenac, 5527, rue Frontenac, Lac-Mégantic,

QC, le LUNDI VINGT-HUITIÈME jour de JUIN 1982
à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sherbrooke, le 4 mai 1982

18999-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000985-81

LES PLACEMENTS ROGER & GERRY INC.,
corporation légalement constituée, ayant son bureau au
1576, rue King ouest, Sherbrooke, district de Saint-
François, partie demanderesse, contre LES HÉRIT-
TIERS COLLECTIFS DE FEU LÉO PAUL
CHAREST, R.R. no 2, Westbury, East-Angus, district
de Saint-François, défendeurs, et DAME GHISAINÉ
GAGNÉ, épouse commune en biens de Léo-Paul
Charest, domiciliée et résidant au 2, chemin Gosford,
East-Angus, district de Saint-François, mise en cause,
et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistre-
ment de Compton, ayant sa place d'affaires à Cookshi-
re, district de Saint-François, mis en cause.

« Ce certain morceau de terre, sis et situé dans le
Quatrième Rang (rg 4) du canton de Westbury, étant
toute cette partie des lots numéros douze A et douze C,
(12 A et 12 C) mesurant deux cent soixante quinze
(275) pieds en largeur sur le chemin par deux cents
(200) pieds de profondeur, bornée, ladite partie de lots,
en avant, vers le sud-est, par le chemin public; d'un
côté, vers le nord-est, par le terrain Ménard, de l'autre
côté, vers le sud-ouest, par un chemin de chantier et en
arrière par partie des mêmes lots appartenant au ven-
deur; contenant ce qu'il y a de terrain; toute mesure
plus ou moins et orientation approximative, donnée par
les parties aux présentes; sujet au droit de passage en
commun sur le chemin de chantier voisin du terrain
Ménard et avec droit de passage en commun avec les
intéressés sur le chemin de chantier qui fait la ligne
sud-ouest ou à peu près du terrain présentement vendu;
sujet de plus aux droits de la ville d'East-Angus, de
passer, entretenir, réparer et reconstruire une ligne
d'aqueduc traversant ce terrain, tel que spécifié dans
les contrats antérieurs. Tel que le tout se trouve actuel-
lement avec les servitudes attachées audit immeuble.
Avec bâtisses dessus construites, circonstances et
dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au
shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par
chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances est
de 5 566,25 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la divi-
sion de Compton, 85, rue Parc, Cookshire, QC, le
MARDI VINGT-NEUVIÈME jour de JUIN 1982 à
ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 5 mai 1982.

19000-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-François
No 450-02-001927-80

LA ROYALE CIE D'ASSURANCE, légalement
constituée, ayant un bureau au 1650, rue King ouest, en
la ville de Sherbrooke, district de Saint-François, partie
demanderesse, contre URBAIN LARIVIÈRE, domici-
lié et résidant sur la route rurale numéro 1, rue du
Québec, en la municipalité d'Ascot-Corner, district de
Saint-François, partie défenderesse.

« Un certain terrain connu comme étant la subdivision
numéro quarante-huit du lot originaire vingt-six A
(26 A-48) dans le rang 3 (rg III) aux plan et livre de
renvoi officiels pour le cadastre du canton d'Ascot. Un
certain terrain connu comme étant la subdivision numé-
ro quarante-neuf du lot originaire vingt-six A (26 A-49)
dans le rang 3 (rg III) aux plan et livre de renvoi
officiels pour le cadastre du canton d'Ascot. Le tout
avec bâtisse construite sur lesdits lots et située sur la
rue Québec à Ascot-Corner. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au
shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par
chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est
établi à 3 982,88 \$.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de
Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC (salle des
ventes), le MARDI VINGT-DEUXIÈME jour de JUIN
1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sherbrooke, le 4 mai 1982.

19001-0

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe

No 750-05-000015-82

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, dont une succursale au 161, rue Principale à Granby, district de Bedford, demanderesse, contre LES PLACEMENTS DUBUC INC., ayant son siège social au 660, rue Sainte-Marie, Marieville, district de Saint-Hyacinthe, défenderesse.

« Un emplacement situé en la ville de Marieville, ayant front rue Ste-Marie, coin de la rue Théberge, connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-quatre (134-2) des plan et livre de renvoi officiels du village de Marieville; avec la bâtisse dessus érigée, comprenant restaurant et logement, circonstances et dépendances, portant le no 660, rue Ste-Marie, Marieville.

Tel que le tout apparaît à un plan préparé par M. Laurent Véronneau, a.g., en date du 24 octobre 1974, modifié le 29 octobre 1975, et portant le no 6877 de son index général.

La présente hypothèque sera également garantie sur le mobilier, l'équipement de restaurant tels que tables, chaises, tabourets, comptoirs, étagères, caisse-enregistreuse, ustensiles, etc, et l'agencement, qui deviennent immeuble par destination;

La présente hypothèque sera au premier rang sur ledit immeuble;

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination. »

La mise à prix est fixée à la somme de 13 083,50 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MARDI VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JUIN 1982 à QUATORZE heures, bureau

de la division d'enregistrement de Rouville, Marieville, 1601, rue Edmond-Guillet.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Hyacinthe, le 6 mai 1982.

19054-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Drummond

No 405-05000016-82

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, demanderesse, contre GUY ROUSSEAU, 694, rue Dublin, Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

« Un immeuble situé en la ville de St-Hyacinthe, rue Sicotte, connu et désigné comme étant les subdivisions trente-huit et trente-neuf du lot originaire numéro mille quatre-vingt-neuf (1089-38 et 39) et la subdivision dix-neuf du lot originaire numéro mille quatre-vingt-douze (1092-19) au cadastre de la paroisse de Notre-Dame-de-St-Hyacinthe, et plus particulièrement décrit comme suit:

Lot 1089-38: borné au nord-est par le lot 1089-39, au sud-est par une partie du lot 1089-37, au sud-ouest par le lot 1902-19, au nord-ouest par le lot 1089-28 (rue Sicotte) mesurant quatorze pieds (14,0) de largeur, sur une longueur de cent deux pieds et quatre-vingts centièmes (102,80); contenant en superficie mille trois cent soixante-quatorze pieds carrés (1 374).

Lot 1089-39: borné au nord-est par les lots 1089-42 et 1089-43, au sud-est par une partie du lot 1089-37, au sud-ouest par le lot 1089-38, au nord-ouest par le lot 1089-28 (rue Sicotte), mesurant cinquante pieds (50,0) de largeur, sur une longueur de cent deux pieds et quatre-vingts centièmes (102,80); contenant en superficie cinq mille cent quarante pieds carrés (5 140);

Lot 1092-19: borné au nord-est par le lot 1089-38, au sud-est par le lot 1092-17 et une partie du lot 1092-32-1, au sud-ouest par le lot 1092-18, au nord-ouest par le lot 1092-10 (rue Sicotte); mesurant trente-six pieds (36,0) de largeur sur une profondeur de cent deux pieds et quatre-vingts centièmes (102,80); contenant en superficie, trois mille sept cent soixante-six pieds carrés (3 766);

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Grégoire Girard, arpenteur-géomètre, daté du 24 septembre 1969 et formant un terrain de cent pieds (100,0) de largeur par cent deux pieds et quatre-vingts centièmes (102,80) de profondeur, ayant une superficie totale de dix mille deux cent quatre-vingts pieds carrés (10 280).

Avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble, et comprenant la machinerie, l'outillage, les agencements, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur et installés ou à être installés dans lesdites bâtisses ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeubles par nature ou par destination.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées. »

La mise à prix est fixée à la somme de 21 375,00 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le VENDREDI VINGT-CINQUIÈME jour du mois de JUIN 1982 à QUATORZE heures, au bureau du shérif, palais de justice de Saint-Hyacinthe, 1550, rue Dessaulles.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 30 avril 1982. 19055-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 750-05-000041-82

LA CAISSE POPULAIRE ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE, ayant son siège social au 750, rue Villeneuve ouest, ville et district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre DANIEL LÉVESQUE, domicilié au 71, domaine des Saules, Saint-Pierre de Sorel, district de Richelieu, *et al.*, défendeurs.

« Un immeuble situé à St-Hyacinthe, ayant front sur la rue Bourdages, étant composé :

a) de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro six cent soixante-quatorze (674-3) au cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-de-St-Hyacinthe, mesurant dix pieds et sept dixièmes dans les lignes nord-est et sud-ouest, soixante-dix-sept pieds et neuf dixièmes dans les lignes sud-est et le nord-ouest. Contenant, en superficie, huit cent trente et un pieds carrés.

b) de la subdivision numéro six du lot originaire numéro six cent soixante-quinze (675-6) au cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-de-St-Hyacinthe mesurant vingt-quatre pieds et trois dixièmes aux nord-est et sud-ouest, soixante-dix-sept pieds et neuf dixièmes

dans les lignes sud-est et nord-ouest. Contenant, en superficie, dix-huit cent quatre-vingt-seize pieds carrés.

Avec bâtisses y érigées, portant les numéros civiques 1261, 1263 et 1265 rue Bourdages, circonstances et dépendances.

Avec les servitudes actives et passives pouvant grever ledit immeuble, notamment les servitudes de passage mitoyen et réciproque de vue, enregistrées à St-Hyacinthe sous les numéros 125029 et 167469. »

La mise à prix est fixée à la somme de 9 650,00 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le VENDREDI DEUXIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à QUATORZE heures, au bureau du shérif, palais de justice de Saint-Hyacinthe, 1550, rue Dessaulles.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 5 mai 1982. 19056-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001102-791

JEAN LEPAGE, 4755, Hauteville, Saint-Louis-de-Terrebonne, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre HENRI SIMARD, 4795, Hauteville, Saint-Louis-de-Terrebonne, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, connu et désigné comme étant les lots numéros cent quatre-vingt-quinze et cent quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent dix-huit (118-195 et 196) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Avec toutes bâtisses y érigées et notamment celle portant le numéro civique 4795, Hauteville, Saint-Louis-de-Terrebonne.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.

La mise à prix est fixée à 21 351,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, le TRENTIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

MICHEL ROULEAU, *technicien judiciaire.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 11 mai 1982. 19094-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000001-827
S. 400-18-000023-82

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU CAP-DE-LA-MADELEINE, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant une place d'affaires au 525, rue Barkoff en la cité du Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre JEAN-GUY DUPUIS, résidant et domicilié au 104, rue Massicotte, cité du Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros cent quarante-neuf — cent soixante-dix-sept, cent quarante-neuf — cent soixante-dix-huit, cent quarante-neuf — cent soixante-dix-neuf (149-177, 149-178, 149-179) du cadastre officiel de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine (révisé), division d'enregistrement de Champlain.

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 276, boulevard Sainte-Madeleine au Cap-de-la-Madeleine. »

La mise à prix est fixée à 14 621,25 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, le MERCREDI VINGT ET UNIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME GUY DAIGLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 10 mai 1982. 19057-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000787-813
S. 400-18-000030-82

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Ottawa et un bureau au 900, place du Canada à Montréal dit district, demanderesse, contre YVON MARCHAND, journalier, domicilié au 1915, rue Paul-Sauvé à Trois-Rivières dit district, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières dit district, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision numéro quatre-vingt-quatre de la subdivision officielle numéro cent trente du lot original numéro cent soixante-treize (173-130-84) du cadastre officiel pour la paroisse de Trois-Rivières:

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 9 750,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au palais de justice, 250, rue Laviolette, Trois-Rivières dit district, le JEUDI VINGT-DEUXIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME GUY DAIGLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 11 mai 1982. 19095-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Boucherville

Avis est, par la présente, donné par Claude Caron, greffier de la ville de Boucherville, que les lots ou parties de lots ci-dessous décrits seront vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, au numéro 500 de la rue Rivière-aux-Pins à Boucherville, le VENDREDI DIX-HUITIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures, pour le non-paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts et frais.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1981 et les années antérieures, ainsi que les intérêts et les frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles seront vendus avec les bâtisses y dessus érigées, le tout tel qu'il se trouve présentement avec les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale ou par chèque visé.

La ville de Boucherville a été autorisée par la Commission municipale du Québec, en date du 30 mars 1982, conformément à l'article 513 de la Loi sur les cités et villes, à faire une énumération abrégée des numéros cadastraux d'immeubles à être vendus par la ville, pour non-paiement des taxes, à condition que ladite énumération abrégée ne s'applique qu'aux numéros cadastraux d'immeubles qui sont consécutifs et qui appartiennent au même propriétaire.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-020-0011	St-Michel, Jean-Paul	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 18-12
1-020-0013	St-Michel, Louise	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 18-13
1-087-0872	Laberge, Maurice	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 18-295, 19-201
1-029-0849	Robert, Maurice	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 20-42
2-018-0126	Venne, Maurice	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 30-92, 30-93
3-054-0100	Montarville Trust Admicran Ltée	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 35-75
3-051-0344	Mendes, Anabela Maria	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 38-3, 38-4, 39-53, 39-54 P.-1, 39-54 P.-2

Une partie du lot 39-54-1 bornée comme suit: au nord-est et au nord-ouest par le lot 39-53; de nouveau vers le nord-est par le lot 38-4; vers le sud-est, le sud-ouest et le sud-est par le lot 39-54-2; vers le sud par le lot 39-54-1; vers le sud-ouest par le lot 39-6; vers le nord-ouest par le boulevard Marie-Victorin. Le tout représentant approximativement 12 916 pieds carrés.

Une partie du lot 39-54-2 bornée comme suit: au nord-est et au nord-ouest par le lot 39-54 P.-1; au sud et au sud-est par le lot 39-54 P.-2; au sud-ouest par le lot 39-6. Le tout représentant approximativement 905 pieds carrés.

Avec une maison dessus érigée, portant le numéro 344 du boulevard Marie-Victorin à Boucherville.

3-092-0121	Cloutier, Pierre-Jean	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 38-37
------------	-----------------------------	--------------------------------------------------------------------------

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
3-138-1051	Avon, Bruno	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 58-37
3-148-1065	Hamel, Jacques	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 63-95, 63-96
2-018-0006	Brochu, Ronald	P.-64
	Un immeuble ayant front sur la rue de La Perrière, connu et désigné comme étant une partie du lot 64 du cadastre du village incorporé de Boucherville, mesurant 50 pieds de largeur sur 53,3 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, borné en front, au nord-est, par la rue de La Perrière; en arrière, au sud-ouest, par une partie du lot 63 dudit cadastre; d'un côté, au sud-est par le résidu dudit lot 64 dudit cadastre; de l'autre côté, au nord-ouest, par une autre partie dudit lot 63 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 665 pieds carrés.	
3-054-0930	Bania Realities Ltée	P.-70
	Une partie du lot 70 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord-est par le boulevard Montarville; au sud-est par la partie du lot 70 dudit cadastre; au sud-ouest par partie du lot 69-111 dudit cadastre et les lots 69-110, -109, -108, -107, -106, -102 et -83 dudit cadastre et une partie non subdivisée du lot 69 dudit cadastre et en partie par une partie du lot 70 dudit cadastre; au nord-est par une autre partie du lot 70 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 262 000 pieds carrés.	
1-088-0850	Lucas, Mme John	P.-88
	Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par une partie du lot 87 dudit cadastre; des autres côtés par le résidu du lot 88 dudit cadastre. La ligne sud-est de ladite partie de lot est située à 370 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés.	
1-088-0888	Payne, Douglas W.	P.-88
	Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P.-88 dudit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 dudit cadastre et la ligne sud-est est située à 370 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés.	
1-088-0908	Payne, Douglas W.	P.-88
	Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de trois côtés par le lot 88 dudit cadastre; au sud-ouest par le lot P.-87 dudit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 849 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés.	
1-088-0984	Sydlo, Stanley M.	P.-88
	Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 52 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties du lot 88 dudit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 dudit cadastre et la ligne sud-est est à 571 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés.	
1-088-1014	Resnik, Bernard	P.-88
	Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 60 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 167 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest et au nord-ouest par le lot P.-88 dudit cadastre; au nord-est par le lot P.-88-44 dudit cadastre; au sud-est par le lot P.-88-45 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés.	
2-035-0539	Paquin, Daniel	Cadastre du village incorporé de Boucherville 106-1
2-097-0617	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-55

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
2-097-0619	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-56
2-097-0621	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-57
2-097-0631	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-62
2-097-0635	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-63
2-097-0641	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-65
2-097-0643	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-66
2-097-0647	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-67
2-097-0649	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-68
2-097-0651	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-69
2-097-0655	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-70
2-053-0603	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-79
2-057-0649	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-80
2-057-0647	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-81
2-057-0645	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-82
2-057-0643	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-83
2-057-0641	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-84
2-057-0639	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-85
2-057-0637	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-86
2-057-0635	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-87

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
2-057-0633	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-88
2-097-0642	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-89
2-097-0624	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-94
2-097-0622	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-95
2-097-0618	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-96
2-097-0616	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-97
2-097-0612	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-98
2-097-0610	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-99
2-099-0631	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-119
2-053-0597	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-129
2-053-0591	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-131
2-053-0590	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-145
2-053-0594	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-146
2-053-0598	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-147
2-053-0600	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-148
2-053-0604	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-149
2-053-0606	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-150
2-053-0610	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-151
2-053-0612	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-152

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
2-053-0616	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-153
2-053-0618	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-154
2-053-0622	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-155
2-053-0624	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-156
2-053-0628	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-157
2-053-0630	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-158
2-053-0634	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-159
2-053-0636	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-160
2-081-0609	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-170
2-081-0605	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-171
2-081-0603	Hinla Corporation	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville P.-121-172, P.-121-173
<p>Une partie du lot 121-172 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 121-9 (rue) dudit cadastre et par une autre partie du lot 121-172 dudit cadastre; au sud-ouest par une autre partie du lot 121-172 dudit cadastre et par une partie du lot 121-173 dudit cadastre; au nord-ouest par les lots 121-148 et 121-149 dudit cadastre; au nord-est par le lot 121-171 dudit cadastre. Formant en superficie 3 742 pieds carrés.</p> <p>Une partie du lot 121-173 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au sud-est par une autre partie du lot 121-173 dudit cadastre; au sud-ouest par le lot 121-174 dudit cadastre; au nord-ouest par les lots 121-147 et 121-148 dudit cadastre; au nord-est par une partie du lot 121-172 dudit cadastre. Formant en superficie 3 023 pieds carrés.</p>		
2-081-0597	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-174
2-081-0593	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-175
2-081-0591	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-176
2-049-0570	Plantation Amiens Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville P.-122

Une partie du lot connu et désigné sous le numéro 122 au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, de figure irrégulière, mesurant 197,8 pieds de largeur en front du côté nord-ouest le long du boulevard de Normandie, 190,6 pieds de largeur en arrière dans sa ligne sud-est, par une profondeur de 5 098 pieds d'un côté dans sa ligne nord-est et 5 062,3 pieds de l'autre côté dans sa ligne sud-ouest, ayant une superficie de 998 062 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, et bornée

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
		comme suit: en front, au nord-ouest, par le boulevard de Normandie; en arrière, au sud-est, par une partie du lot 206 dudit cadastre; d'un côté, au nord-est, par une autre partie du lot 122 dudit cadastre; de l'autre côté, au sud-ouest, par une autre partie du lot 122 dudit cadastre, propriété de Roméo Genest.
3-049-0452	Prestige Dev. Ltd.	P.-126
		Une partie du lot 126 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord par une partie du lot 126 dudit cadastre; au sud par une autre partie du lot 126 dudit cadastre; à l'est par la rue Montarville; à l'ouest par une partie du lot 127 dudit cadastre. Mesurant dans sa ligne nord 321,72 pieds et 36,9 pieds, dans sa ligne sud 308,5 pieds et 23,5 pieds, dans sa ligne est 80,08 pieds et dans sa ligne ouest 80,1 pieds. Contenant en superficie 27 100 pieds carrés.
3-049-0339	Evdo Construction Inc.	P.-127-10
		Une partie du lot 127-10 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, de figure irrégulière, bornée comme suit: en front, au sud-est, par une partie du lot 127-10 dudit cadastre expropriée pour l'élargissement du boulevard de Normandie; au sud-ouest par le lot 127-11 dudit cadastre; au nord-ouest par le lot 127-12 dudit cadastre; au nord-est par les lots 127-24 et 127-9 dudit cadastre. Mesurant 60,02 pieds de largeur en front dans sa ligne sud-est, 115,84 pieds dans sa ligne sud-ouest, 56,81 pieds dans sa ligne nord-ouest; 30 pieds et 117,61 pieds dans ses lignes nord-est. Contenant en superficie 8 263,9 pieds carrés.
3-116-1205	Habitations d'Angoulême Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-43
3-095-0345	Kolitsopoulos, Bill Vassilios	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-62
3-095-0350	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-67
3-116-1198	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-69
3-116-1220	Habitations d'Angoulême Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-75
3-116-1230	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-78
3-114-1219	Habitations d'Angoulême Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-89
3-114-1215	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-90
3-114-1211	Habitations d'Angoulême Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-91
3-114-1201	Karnavanedes, James	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-94
3-114-1195	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-96
3-116-1275	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-122
3-049-0387	Prestige Dev. Ltée	P.-128
		Une partie du lot 128 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, décrite comme suit: commençant à un point coïncidant avec le coin sud du lot 126-72 dudit cadastre et le coin est du lot 129-94 dudit cadastre; de là suivant la ligne de division entre les lots 126 et 128 dudit cadastre une distance de 365 pieds jusqu'à une rue (lot 128-62 dudit cadastre); de là, vers

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
		le sud-est, une distance de 120 pieds plus ou moins; de là tournant en arc de cercle et suivant le côté nord-ouest du chemin du 3 ^e Rang une distance de 365 pieds plus ou moins jusqu'à la ligne de division entre les lots 126 et 128 dudit cadastre; de là tournant vers le nord-ouest en suivant la ligne de division entre les lots 126 et 128 dudit cadastre une distance de 120 pieds jusqu'au point de départ. Contenant en superficie 46 116 pieds carrés. Ce terrain est borné comme suit: au sud-est par le chemin du 3 ^e Rang; au sud-ouest par la rue (128-62 dudit cadastre); au nord-est par une partie non subdivisée du lot 126 dudit cadastre; au nord-ouest par les lots 128-94 à -105 incl. dudit cadastre.
3-095-0307	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1205
3-095-0313	Liokareas, Peter	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1207
3-095-0315	Liokareas, Peter	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1208
3-097-1180	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1216
3-097-1188	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1220
3-097-1198	Zakarian, Mme Georges	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1223
3-095-0300	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1249
3-120-1215	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1288
3-120-1201	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1292
3-118-1288	Evdokias, John	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1333
3-118-1290	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1334
3-116-1296	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1378
3-116-1292	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1380
3-116-1272	Hinla Corporation	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1385
3-116-1293	Kolitsopoulos, Bill Vassilios	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1389

3-162-1511 Canco Construction Inc. P.-155-11

Une partie du lot 155-11 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, de figure irrégulière, bornée comme suit: vers le sud par les lots 155-11-1 et 155-11-2 (rue) dudit cadastre; vers le sud-ouest par le lot 155-11-1 dudit cadastre et par une partie non subdivisée du lot 154 dudit cadastre; vers l'ouest par l'ancien chemin public sans désignation cadastrale; vers le nord-est, le nord-ouest et le sud-est par une partie non subdivisée du lot 155 dudit cadastre.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
		Une autre partie du lot 155-11 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, de forme triangulaire, bornée comme suit: vers le sud par le lot 155-13 (rue) dudit cadastre; vers le nord-est par une partie non subdivisée du lot 155 dudit cadastre; vers l'ouest par le lot 155-11-2 (rue) dudit cadastre. Le tout représentant une superficie approximative de 535 232 pieds carrés.
1-077-1201	St-Georges, Guy	Bâtisse seulement (P.-183)
		Une bâtisse érigée sur le lot P.-183 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Famille de Boucherville appartenant à Touraine Properties. Dans le présent cas, l'unité d'évaluation concerne uniquement la bâtisse.
1-077-0970	Reliable Realities Inc.	P.-190
		Une partie du lot 190 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 268 dudit cadastre; au nord-ouest par une partie du lot 170 dudit cadastre; au sud-ouest par les lots 190-2 à 190-239 dudit cadastre; au nord-est par le lot 187 dudit cadastre, le tout représentant approximativement 55 800 pieds carrés, sauf et à distraire les parties vendues au ministère de la Voirie et décrites comme suit: a) Une partie de terrain, de figure triangulaire, située sur le côté nord-ouest du chemin du 5 ^e Rang, étant une partie du lot 190 dudit cadastre, mesurant 44,5 pieds dans la ligne nord-ouest et 2,2 pieds dans la ligne nord-est, contenant en superficie 47 pieds carrés, et bornée de la façon suivante: vers le sud-est par le chemin du 5 ^e Rang; vers le nord-ouest par la partie dudit lot 190 dudit cadastre restant la propriété de Reliable Realities; vers le nord-est par la partie du lot 190 dudit cadastre appartenant à Eric K. Holzer <i>et al.</i> b) Une partie de terrain, de figure irrégulière, située sur le côté sud-est du même chemin du 5 ^e Rang, étant une partie du lot 190 dudit cadastre, mesurant 33,7 pieds dans les lignes nord-est et sud-ouest, 44,3 pieds dans la ligne sud-est, contenant en superficie 1 464 pieds carrés, et bornée comme suit: vers le nord-ouest par le chemin du 5 ^e Rang; vers le nord-est par la partie du lot 190 dudit cadastre appartenant à Eric K. Holzer <i>et al.</i> ; vers le sud-est par la partie du lot 190 dudit cadastre restant la propriété de Reliable Realities; vers le sud-ouest par le lot 190-177 dudit cadastre.
1-077-0971	Reliable Realities Inc.	P.-190
		Une partie du lot 190 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord-ouest par une partie du lot 170 dudit cadastre; au sud-est par une partie du lot 268 dudit cadastre; au sud-ouest par les lots 190-2 à 190-239 dudit cadastre; au nord-est par le lot 187 dudit cadastre, le tout représentant approximativement 83 700 pieds carrés, sauf et à distraire les parties vendues au ministère de la Voirie et décrites comme suit: a) Une partie de terrain, de figure triangulaire, située sur le côté nord-ouest du chemin du 5 ^e Rang, étant une partie du lot 190 dudit cadastre, mesurant 44,5 pieds dans la ligne nord-ouest et 2,2 pieds dans la ligne nord-est, contenant en superficie 47 pieds carrés, et bornée de la façon suivante: vers le sud-est par le chemin du 5 ^e Rang; vers le nord-ouest par la partie dudit lot 190 dudit cadastre restant la propriété de Reliable Realities; vers le nord-est par la partie du lot 190 dudit cadastre appartenant à Eric K. Holzer <i>et al.</i> b) Une partie de terrain, de figure irrégulière, située sur le côté sud-est du même chemin du 5 ^e Rang, étant une partie du lot 190 dudit cadastre, mesurant 33,7 pieds dans les lignes nord-est et sud-ouest, 44,3 pieds dans la ligne sud-est, contenant en superficie 1 464 pieds carrés, et bornée comme suit: vers le nord-ouest par le chemin du 5 ^e Rang; vers le nord-est par la partie du lot 190 dudit cadastre appartenant à Eric K. Holzer <i>et al.</i> ; vers le sud-est par la partie du lot 190 dudit cadastre restant la propriété de Reliable Realities; vers le sud-ouest par le lot 190-177 dudit cadastre.
1-084-1365	Shagun Management	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 190-65, 190-66, 190-67, 190-68
1-084-1370	Segal, Harry Louis	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 190-155, 190-156, 190-157, 190-158
1-084-1490	Kravitz, Sam	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 190-290, 190-291, 190-292, 190-293
2-077-0645	Gothic Developments Inc.	P.-204
		Une partie du lot 204 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: à l'est par une partie du lot 202 dudit cadastre; à l'ouest par une partie du lot 205 dudit cadastre; au sud par la rue de Touraine; au nord-ouest par une partie du lot 160 dudit cadastre. Le tout mesurant approximativement 404 804 pieds carrés.
2-077-0650	Gothic Developments Inc.	P.-204
		Une partie du lot 204 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord-ouest par la rue de Touraine; au sud-est par la Transcanadienne d'un côté au nord-est par une partie du lot 202 dudit cadastre; de l'autre côté, au sud-ouest, par une partie du lot 205 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 1 669 708 pieds carrés.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
2-079-0660	227495 Investments Ltd	P.-256
	<p>Une partie du lot 256 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: du côté ouest par le chemin du 6^e Rang; sur un autre côté ouest par une partie du lot 256-1 dudit cadastre; dans sa ligne nord-ouest par la Transcanadienne; dans sa ligne sud-ouest par ladite partie du lot 256-1 dudit cadastre; dans une autre ligne sud-ouest par une partie du lot 255 dudit cadastre; dans une ligne nord-est par ladite partie du lot 256-1 dudit cadastre; dans une autre ligne nord-est par une partie du lot 257 dudit cadastre propriété de 227495 Investments Ltd; dans sa ligne sud-est par une autre partie du lot 256 dudit cadastre expropriée pour la route de raccordement entre Transcanadienne et la route 30.</p> <p>Commençant à un point situé à l'intersection des limites sud ou sud-est de la Transcanadienne avec la ligne de division entre ladite partie du lot 256 dudit cadastre et du lot 257 dudit cadastre en allant en direction sud-est sur une distance de 7 721,04 pieds; de là en allant en direction sud le long de la limite nord-ouest de la route de raccordement sur une distance de 560,1 pieds; de là en allant en direction nord-ouest le long de la ligne de division entre les lots 255 dudit cadastre et 256 dudit cadastre sur une distance de 8 183,9 pieds; de là en allant le long de la limite ouest ou nord-ouest du chemin du 6^e Rang sur une distance de 161,87 pieds; de là en allant en direction est le long de la limite sud de la Transcanadienne sur une distance de 13,02 pieds; de là en allant en direction sud-est le long de la ligne séparant une partie du lot 256-1 dudit cadastre avec le lot 256 dudit cadastre sur une distance de 134,9 pieds; de là en direction nord-est le long de l'autre ligne séparant lesdits lots 256-1 dudit cadastre et 256 dudit cadastre sur une distance de 113,47 pieds; de là en allant en direction nord-ouest le long d'une autre ligne séparant le lot 256 dudit cadastre du lot 256-1 dudit cadastre sur une distance de 9 pieds; de là en allant en direction est le long de la limite sud ou sud-est de la Transcanadienne sur une distance de 185,07 pieds jusqu'au point de départ. Ladite partie contient en superficie 3 109 929,24 pieds carrés.</p>	
2-079-0750	227495 Investments Ltd	P.-261
	<p>Un emplacement désigné comme étant une partie du lot originaire 261 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, et borné comme suit: en front au nord-ouest par le chemin public; au sud-est par la Transcanadienne; d'un côté, au nord-est, par le lot originaire 263 dudit cadastre; de l'autre côté, au sud-ouest, partie par le lot originaire 262 dudit cadastre et partie par une autre partie du lot originaire 261 dudit cadastre. Mesurant 390 pieds en front le long du chemin public par 444,23 pieds en arrière dans sa ligne sud-est par une profondeur de 1 824 pieds sans sa ligne nord-est et 1 519,72 pieds dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie 17 339 arpents carrés.</p> <p>Un emplacement désigné comme étant une partie du lot originaire 261 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, et borné comme suit: en front, au nord-ouest, par la route de service de la Transcanadienne; en arrière, au sud-est, par la route de raccordement; d'un côté, au nord-est, par le lot originaire 263 dudit cadastre; de l'autre côté, au sud-ouest, par le lot originaire 261 dudit cadastre. Mesurant 443,42 pieds en front le long de la route de service de la Transcanadienne par 564,1 pieds dans sa ligne sud-est par une profondeur de 4 528,06 pieds dans sa ligne nord-est et 5 159,12 pieds dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie 50 154 arpents carrés.</p> <p>Sauf et à distraire les parties dudit lot 261 dudit cadastre vendues à Sa Majesté la Reine Élisabeth II (Voirie) par l'acte 311211 et décrites comme suit:</p> <p>a) Un terrain étant une partie du lot 261 dudit cadastre, mesurant 564,1 pieds dans les lignes ouest et est et 436 pieds dans les lignes nord-est et sud-ouest, contenant en superficie 169 230 pieds carrés, mesures anglaises, et borné comme suit: vers l'ouest par une partie du lot 261 dudit cadastre; vers le nord-est par le lot 263 dudit cadastre; vers l'est par la partie résiduelle du lot 261 dudit cadastre ci-après décrite; vers le sud-ouest par une autre partie du lot 261 dudit cadastre. Les lignes ouest et est de cette partie de terrain sont situées respectivement à 150 pieds à l'ouest et 150 pieds à l'est de la ligne centrale de la route de raccordement projetée.</p> <p>b) Un terrain étant une partie du lot 261 dudit cadastre, mesurant 564,1 pieds dans la ligne ouest, 569 pieds dans la ligne nord-est, 399,8 pieds dans la ligne sud-ouest, contenant en superficie 187 947 pieds carrés, mesures anglaises, et borné comme suit: vers l'ouest par la partie du lot 261 dudit cadastre requise pour la construction de la route de raccordement entre la Transcanadienne et la route 30; vers le nord-est par le lot 263 dudit cadastre; vers le sud-est par la ligne de division entre le cadastre de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville et le cadastre de la paroisse de St-Bruno; vers le sud-ouest par une partie du lot 261 dudit cadastre.</p> <p>c) Un terrain étant une partie du lot 261 dudit cadastre, borné comme suit: au nord-est par une partie du lot 263 dudit cadastre (la Transcanadienne); au sud-est et au nord-ouest par le résidu du lot 261 dudit cadastre; au sud-ouest par une partie du lot 261 dudit cadastre (la Transcanadienne). Le coin nord de ce terrain est situé à une distance de 1 824 pieds et le coin ouest à une distance de 1 519,72 pieds au sud-est de la ligne sud-est du chemin du 6^e Rang, mesurant 419,94 pieds au nord-est, 443,42 au sud-est, 420,36 au sud-ouest, 444,23 au nord-ouest. Contenant en superficie 159 777 pieds carrés.</p>	

Boucherville, le 28 avril 1982.

Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Annie Legault, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions des articles 726 et suivants du Code municipal en la salle de l'édifice du comté de Huntingdon, situé au 23, rue King, Huntingdon, le JEUDI HUITIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement de taxes municipales et scolaires, avec intérêts, plus les frais subséquentement encourus, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec, par décision rendue le 3 mars 1982 et portant la référence M620/CM-41888, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, conformément aux dispositions de l'article 730 du Code municipal.

Nom du propriétaire	No de cadastre	Taxes dues	
		Municipales	Scolaires
Village d'Ormstown			
Auger, Jean-Louis et Daigle, Jean-Guy	P. 291-P. 292-P. 293	1 156,60 \$	173,84 \$
Terrain de forme irrégulière, mesurant cent quarante pieds (140 pi) au nord-est, deux cent soixante pieds (260 pi) de profondeur au nord-ouest et deux cent quatre-vingt-huit pieds (288 pi) au sud-est et borné comme suit: vers le nord-est par la rue Lambton, au nord-ouest, par le résidu dudit lot P.-293, au sud-est, par le résidu dudit lot P.-291 et au sud-ouest par la rivière Châteauguay.			
Desbiens, Colbert	P. 80-19	564,80	347,98
Mesurant cinquante pieds (50 pi) de large par quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur, mesures anglaises, et borné comme suit: vers le sud-ouest par la rue Gale, vers le nord-ouest par le lot 80-12 (rue Hector) vers le sud-est par une partie du lot 80-20 et vers le nord-est par le résidu dudit lot no 80-19.			
Ekaireb, David	P.-634, P.-634-9-10-11 634-12-13-P.-15	5 599,28	17,78
Un emplacement vacant situé le long de la route 138 dans la municipalité du village d'Ormstown, division d'enregistrement de Châteauguay, et étant composé comme suit:			
a) D'une partie non subdivisée du lot originaire numéro six cent trente-quatre aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Malachie, bornée au nord par le chemin Rivière-Outarde, par une autre partie du lot originaire 634 par le lot 634-11 et par une partie des lots 634-12 et 634-15, à l'est par une autre partie du lot originaire 634, au sud-ouest par la route 138 (ptie 634), et à l'ouest par les lots 634-10, 634-11 et par une partie du lot 634-9, tous du même cadastre.			
b) Une partie du lot numéro neuf de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634-ptie 9), de forme trapézoïdale, auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord par le chemin Rivière-Outarde, à l'est par la partie du lot originaire numéro 634 ci-haut décrite au paragraphe a), au sud par le lot 634-10 et à l'ouest par le résidu du lot 634-9, tous du même Cadastre.			
c) le lot numéro dix de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634-10), de forme rectangulaire, auxdits plan et livre de renvoi officiels, borné au nord par le lot 634-9, à l'est par la partie du lot originaire numéro 634 ci-haut décrite au paragraphe a), au sud par le lot numéro 634-11 et à l'ouest par la partie du lot 634-15 ci-après décrite au paragraphe g).			
d) Le lot numéro onze de la subdivision originaire numéro six cent trente-quatre (634-11), de forme rectangulaire, auxdits plan et livre de renvoi officiels, borné au nord par le lot 634-10, à l'est et au sud par la partie du lot originaire 634 ci-haut décrite au paragraphe a) et à l'ouest par la partie du lot 634-15 ci-après décrite au paragraphe g).			
e) Une partie du lot numéro douze de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634-ptie 12) de forme irrégulière, auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord par le lot numéro 634-13, à l'est par la partie du lot numéro 634-15 ci-après décrite au paragraphe g), au sud par la partie du lot originaire numéro 634 ci-haut décrite au paragraphe a), au sud-ouest par une partie du lot numéro 634-12 (route 138) et à l'ouest par une partie du lot numéro 635, tous du même Cadastre.			
f) Le lot numéro treize de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634-13), de forme rectangulaire, auxdits plan et livre de renvoi officiels, borné au nord par le lot 634-14, à l'est par la partie du lot 634-15 ci-après décrite au paragraphe g), au sud par la partie du lot 634-12 ci-haut décrite au paragraphe e), et à l'ouest par une partie du lot originaire numéro 635, tous du même cadastre.			
g) Partie du lot numéro quinze de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634 ptie 15) de forme rectangulaire, auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au Nord par le résidu du lot numéro 634-15, à l'est par les lots 634-10 et 634-11, au sud par une partie du lot originaire numéro 634 ci-haut décrite au paragraphe a), à l'ouest par le lot numéro 634-13 et par la partie du lot 634-12 ci-haut décrite au paragraphe e), tous de même cadastre.			

Nom du propriétaire	No de cadastre	Taxes dues	
		Municipales	Scolaires
Schmidt, Normand Une bâtisse située sur un terrain loué (lot 302) à l'adresse 47A, rue Lambton.		568.50 \$	264.56 \$
Paroisse Sainte-Malachie-d'Ormstown			
Émond, Mme Éva	1087, 1088, 1089	543.10	241.12

Huntingdon, le 11 mai 1982.

19063-21-2-o

La secrétaire-trésorière,
ANNIE LEGAULT,

Municipalité régionale de comté des Îles-de-la-Madeleine

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté des Îles-de-la-Madeleine, que le MERCREDI SEPTIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à DIX heures, au palais de justice de Havre-Aubert, les immeubles suivants seront vendus pour arrérages des taxes municipales, scolaires, intérêts et frais plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdits taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Municipalité de l'Étang-du-Nord

Comme appartenant à Arseneau, Robert: lot 2157-A-2 (partie), superficie 2 100 pi².
Borné au nord sur une distance de 60 pieds par le résidu du lot 2157-A-2; à l'est et à l'ouest sur une distance de 35 pieds par le lot 2157-A-5, au sud sur une distance de 60 pieds par une autre partie du lot 2157-A-2, propriété de Yvon Vigneau et Diane Aucoin.
Taxes municipales: 373.34 \$; taxes scolaires: 25.08 \$; frais 24.97 \$; avis 4.05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Cyr, Gérard E.: lot 2481 (partie), superficie 9 830 pieds carrés.
Borné au nord-est sur une distance de 100 pieds par une partie du lot 2481, propriété de Ghislain Bouffard; au sud-est sur une distance de 92 pieds environ par le résidu du lot 2481, propriété de Édouard N. Cyr; vers le sud-ouest sur une distance de 100 pieds par une partie du lot 2481, propriété de Jean-Claude Chiasson et une partie par le résidu du lot 2481, propriété de Édouard N. Cyr; vers le nord-ouest sur une distance de 92 pieds environ par le lot 2311, chemin.
Taxes municipales: 170.77 \$; taxes scolaires: 6.76 \$; frais: 24.15 \$; avis: 4.05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Landry, Adelpus: lot 2796, superficie 67 650 pieds carrés.
Taxes municipales: 195.00 \$; frais: 31.09 \$; avis: 4.05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Painchaud, Gaston et Maurice: lot 2180-A, 2180-B, superficie 3 580 pieds carrés.
Taxes municipales: 5.26 \$; taxes scolaires: 0.58 \$; frais: 0.84 \$; avis: 4.05 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Painchaud, Gaston et Maurice: lot 2179, superficie 14 140 pieds carrés.
Taxes municipales: 141.91 \$; taxes scolaires: 15.59 \$; frais: 22.70 \$; avis: 4.05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Painchaud, Gaston et Maurice: lot 2322, superficie 27 700 pieds carrés.
Taxes municipales: 17,37 \$; taxes scolaires: 1,90 \$; frais: 2,77 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Painchaud, Gaston et Maurice: lot 2248, superficie 18 675 pieds carrés.
Taxes municipales: 462,11 \$; taxes scolaires: 41,78 \$; frais: 66,74 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Turbide, André: lot 2408, superficie 8 320 pieds carrés.
Taxes municipales: 380,30 \$; taxes scolaires: 12,07 \$; frais: 63,89 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Vigneau, Yvon et Diane Aucoin: lot 2157-A-2 (partie) superficie 2 400 pi².
Borné au nord sur une distance de 60 pieds par une autre partie du lot 2157-A-2, propriété de Robert Arseneau; à l'est et à l'ouest sur une distance de 40 pieds par le lot 2157-A-5, et au sud sur une distance de 60 pieds par une partie du lot 2157-A-2, propriété de l'Imprimerie le radar.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Leblanc Succ. Daniel P.: lot 2491, superficie 217 940 pieds carrés.
Taxes municipales: 106,09 \$; frais: 19,13 \$; avis: 20,15 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Leblanc Succ. Daniel P.: lot 2498, superficie 214 280 pieds carrés.
Taxes municipales: 48,92 \$; taxes scolaires: 3,80 \$; frais: 7,81 \$; avis: 20,15 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Leblanc, Fortuné et Jérémie: lot 2172, superficie 2 800 pieds carrés.
Taxes municipales: 23,51 \$; taxes scolaires: 1,27 \$; frais: 9,84 \$; avis: 6,35 \$.
Terrain seulement.

Municipalité de Grande-Entrée

Comme appartenant à Delaney Succ. Cyrice: lot 46-18, superficie 136 600 pieds carrés.
Taxes municipales: 27,31 \$; taxes scolaires: 0,77 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Turbide, Fred: lot 53-8 superficie 4 900 pieds carrés.
Taxes municipales: 6,35 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Turbide, Fred: lot 53-11, superficie 91 600 pieds carrés.
Taxes municipales: 11,70 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain seulement.

Municipalité de Cap-aux-Meules

Comme appartenant à Petitpas, Léonard: lot 1530, superficie 9 168 pieds carrés.
Taxes municipales: 484,08 \$; frais: 38,72 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain et bâtisse.

Cap-aux-Meules, le 10 mai 1982.

Ville de Mirabel

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné greffier de la susdite municipalité, que les propriétés immobilières ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique, sujettes au droit de retrait d'un an, avec les bâtisses dessus érigées, le JEUDI DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures, à l'hôtel de ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, pour satisfaire au paiement des taxes municipales avec intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Sous réserve des dispositions de la Loi relatives à l'achat de tels immeubles par la municipalité, l'adjudicataire doit payer immédiatement le prix de son adjudication.

La Commission municipale du Québec a autorisé le 3 février 1982 une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles sous l'autorité de l'article 513 de la Loi sur les cités et villes.

No de rôle	Noms des propriétaires	Description des immeubles
Du cadastre de la paroisse de Saint-Augustin, division d'enregistrement de Deux-Montagnes		
02-015-07	Les Écuries des Frères Lavigne Inc. (Enregistrement no 176202)	Lots 29-2, ptie et 29-3, ptie
	1. Ptie 29-2, de forme irrégulière, bornée vers le nord-est par la Petite Rivière du Chêne, vers le sud-est par une partie du lot 29-3, vers le sud et le sud-ouest par la ligne de division de la paroisse de Saint-Augustin et de la paroisse de Saint-Eustache et vers le nord-ouest par le résidu du lot 29-2.	
	2. Ptie 29-3, de forme irrégulière, bornée vers le nord-est par la Petite Rivière du Chêne, vers le sud-est par le résidu du lot 29-3, vers le sud et le sud-ouest par la ligne de division de la paroisse de Saint-Augustin et de la paroisse de Saint-Eustache et vers le nord-ouest par une partie du lot 29-2.	
02-015-08	Ronald Mondou a/s Gilles Marc Villeneuve	Lot 26-6
02-043-01	Marcel Gauthier et Denis Renaud	Lot 48, ptie
	(Enregistrement no 175799)	
	1. Mesurant 192 pi vers le sud-est et le nord-ouest et 527,7 pi vers le sud-ouest, bornée vers le nord-est par le lot 115 et la côte des Bouchards, vers le sud-est par la montée Villeneuve (ptie 48), vers le sud-ouest par le lot 48-10 et vers le nord-ouest par une partie du lot 51.	
	2. Mesurant 433 pi dans une ligne sud-ouest, 192,5 pi dans une ligne nord-ouest et 122 pi dans une autre ligne sud-ouest, bornée vers le nord-est par le lot 48-42, vers le sud-est par la montée Villeneuve (ptie 48), vers le sud-ouest par le lot 48-6 (route 148) et le lot 48-5, vers le nord-ouest par le lot 48-5 et par une partie du lot 51.	
02-043-02	Marcel Gauthier et Denis Renaud	Lot 48-10
02-043-04	Marcel Gauthier et Denis Renaud	Lot 48-12
02-043-07 et -08	Marcel Gauthier et Denis Renaud	Lots 48-15 et 48-16
02-043-14 à -23	Marcel Gauthier et Denis Renaud	Lots 48-22 à 48-31
02-043-24	Marcel Gauthier et Denis Renaud	Lot 48-21
02-043-25 à -34	Marcel Gauthier et Denis Renaud	Lots 48-33 à 48-42
02-102-01/ et -02	Raymond Soucy	Lots 242-153 et 242-152
02-102-15	Raymond Soucy	Lot 242-71
02-108-09	Claude Francoeur	Lot 243-143
02-108-22	Claude Francoeur	Lot 243-116
02-111-15	Lucien Meilleur	Lots 243-247, Ptie et 245-16, Ptie
	1. Ptie 243-247, mesurant 64 pi de largeur par 70 pi de profondeur, contenant une superficie de 4 480 pieds carrés, bornée en front vers l'est par la rue Ménard (lot 243-59), en arrière vers l'ouest par une partie du lot 245-16, d'un côté vers le sud par le résidu du lot 243-247, et de l'autre côté vers le nord par le lot 243-172.	
	2. Ptie 245-16, mesurant 64 pi dans sa ligne est, 10 pi dans sa ligne sud, 64 pi dans sa ligne ouest et 10 pi dans sa ligne nord, contenant une superficie de 640 pieds carrés, bornée vers l'est par une partie du lot 243-247, vers le sud par le résidu du lot 245-16, vers l'ouest par une partie du lot 245 et vers le nord par le lot 245-1.	
02-112-01	Lucien Meilleur	Lot 243-178, Ptie
	Mesurant 20 pi dans sa ligne ouest, 100 pi dans sa ligne nord, 20 pi dans sa ligne est, 100 pi dans sa ligne sud et contenant une superficie de 2 000 pieds carrés, bornée vers l'ouest par la rue Ménard (lot 243-59), vers le nord par le résidu du lot 243-178, et vers l'est et le sud par une partie du lot 243-248.	

No de rôle	Noms des propriétaires	Description des immeubles
02-224-03	Alex F. Hollo	Lot 446-42
02-224-06	Alex F. Hollo	Lot 446-49
02-225-03	Placements Beauvallon Inc.	Lots 448-260 à 448-266
02-227-03 et -04	Gilles Landry	Lots 448-241 à 448-243
02-227-16	Gilles Landry	Lots 448-238, Ptie et 448-239
	(Enregistrement no 174367)	et 448-240
	Mesurant 10 pi dans sa ligne sud-est, 100 pi dans sa ligne sud-ouest, 10 pi dans sa ligne nord-ouest, 100 pi dans sa ligne nord-est, contenant une superficie de 1 000 pieds carrés bornée vers le sud-est par la rue Lemire (lot 448-301), vers le sud-ouest par le lot 448-331, vers le nord-ouest par le lot 448-240 et vers le nord-est par le lot 448-239.	
02-228-25	Paul L. Farkas	Lot 445-212
02-229-16	Paul L. Farkas	Lot 445-11
02-239-06	Paul L. Farkas	Lots 449-73 et 449-74
02-245-03	Adrien (Eddy) Lechasseur	Lots 448-149 à 448-155
02-269-04	Adrien (Eddy) Lechasseur	Lots 448-178 à 448-183
02-275-02	Maria Vasiliva Shoumskih	Lots 449-225 et 449-226
02-276-02 et -03	Alfred Kaman	Lots 449-263 à 449-266
02-364-06	Amédée LeRoux	Lot 241-53
03-042-17	Martial Carrières	Lot 223-130
03-091-23	Claude Francoeur	Lots 214-6 et 215-4

Du cadastre de la paroisse de Saint-Benoît, division d'enregistrement de Deux-Montagnes

04-101-05	Jean St-Denis	Bâtisse seulement
	Un immeuble considéré comme étant un chalet, mesurant 22,5 pi de façade par 24,5 pi de profondeur situé en bordure du rang Lafresnière ou soit sur le lot 108 du cadastre de la paroisse de Saint-Benoît, ledit lot étant la propriété de monsieur Richard St-Denis.	
04-153-23	Germain Robert	Lots 242-3, ptie 243, ptie, 248-4 et 479
	(Enregistrement no 192212)	
	1. Ptie 242-3, le lot 242-3, à déduire le lot 242-3-1.	
	2. Ptie 243, le lot 243, à déduire le lot 243-1.	
05-035-01	Serge Collin	Lots 276-15 et 276-16, ptie
	(Enregistrement no 184368)	
	Mesurant 28,5 pi dans sa ligne sud-est, 114,6 pi dans sa ligne sud-ouest, 28,18 pi dans sa ligne nord-ouest et 113,18 pi dans sa ligne nord-est, bornée vers le sud-est par la rue Ste-Madeleine (lot 276-30), vers le sud-ouest par le lot 276-46, vers le nord-ouest par le lot 276-14 et vers le nord-est par le lot 276-15.	
05-036-04	Andrée Leblanc	Lots 282-8, ptie et 282-9
	(Enregistrement no 194371)	
	Mesurant 75 pi dans une ligne sud-est, 137-9 dans une ligne sud-ouest, 127 pi dans une autre ligne sud-est, 18,62 pi dans une autre ligne sud-ouest, 202 pi dans une ligne nord-ouest et 156 pi dans une ligne nord-est, bornée vers le sud-est par une partie du lot 282-9, une partie du lot 282-8 et une partie du lot 282-7, vers le sud-ouest par une partie du lot 282-8, vers le nord-ouest par une partie du lot 282-12 et vers le nord-est par une partie du lot 282-8.	

Du cadastre de la paroisse de Saint-Canut, division d'enregistrement de Deux-Montagnes

06-103-17	Jacques Charron	Lot 91-205
06-122-15	Guy Therrien	Lot 89-68
06-127-07	André Rondeau	Lot 92-97
06-132-01	Guy Therrien	Lot 89-69
06-133-13	Rita Alice Cyr De Granpré	Lot 91-88
06-133-34	Les Entreprises Marcal Inc.	Lot 92-88
06-133-35	Rosaire Courtemanche	Lot 92-89

No de rôle	Noms des propriétaires	Description des immeubles
06-135-13	Rosaire Courtemanche	Lot 92-72
06-141-02	Claire Lortie	Lot 93-292
06-142-01	Maurice Lachapelle	Lot 93-106
06-142-10	Maurice Lachapelle	Lot 93-22
06-146-04	Marie Suzanne Ricard	Lot 93-8
06-172-03	Dorothy C. Holzworth	Lots 94-85 et 94-86
06-174-08	R.J. Alvarez	Lots 94-117 à 94-120
06-176-02	Henry Philmon	Lot 94-152
06-178-02 à -06	Joseph F. Jr. (Joe) Brosch et Sue Brosch	Lots 94-107 à 94-111
06-183-08	William A. Ridenour (Enregistrement no 115725)	Lot 94-158, ptie
De forme triangulaire, mesurant 148,85 pi dans une ligne ouest, 78,88 pi dans une ligne nord-est, 75 pi dans une ligne sud-est et contenant une superficie de 2 958 pieds carrés, bornée vers l'ouest par le résidu du lot 94-158 (route 158), vers le nord-est par une partie du lot 94-26 rue et vers le sud-est par une partie du lot 94-159.		
06-185-04 et -05	Henry Philmon	Lots 94-212 et 94-213
06-188-12	William A. Ridenour	Lots 94-247 à 94-249
06-195-03	Melvin W. Osburn	Lots 94-293 et 94-294
06-261-10 et -11	Raymond Raymond (rôle: Gisèle Dion Raymond)	Lots 241-15 et 241-16
06-284-13 à -16	Marcel Archambault	Lots 246-79 à 246-81 et 247-39 à 247-42

Du cadastre de la paroisse de Saint-Janvier, division d'enregistrement de Terrebonne

08-051-07	Benoît Ayotte	Lot 274-109
08-051-15	Achile Chartrand	Lot 274-59-2
08-051-30	Bernard Roy, Paul Laframboise et Denis Samson (rôle: La Société Immobilière P.D.B. Enrg.) (Enregistrement no 559676)	Lot 275, ptie
Mesurant 337,69 pi dans sa ligne sud-est, 621 pi dans sa ligne sud-ouest, 409,35 pi dans sa ligne brisée nord-ouest et 593,91 pi dans sa ligne brisée nord-est, bornée vers le sud-est par les lots 275-63 à -70, vers le sud-ouest par une partie du lot 274, vers le nord-ouest par le lot 275-71 et vers le nord-est par le lot 275-56.		
08-061-03	Raymond Forgues (Enregistrement no 603025)	Lot 274, ptie
Mesurant 100 pi dans sa ligne sud-ouest, 235 pi dans sa ligne nord-ouest, 100 pi dans sa ligne nord-est et 235 pi dans sa ligne sud-est, bornée vers le sud-ouest par la route 117, vers le nord-ouest par une partie du lot 274, vers le nord-est par une partie du lot 274-129 et vers le sud-est par une autre partie du lot 274.		
08-061-28	Raymond Forgues	Lot 274-129
08-061-33	Ronald Vachon (Enregistrement no 589918)	Lots 274-124 et 274-125, ptie
Mesurant 25 pi dans sa ligne nord-ouest, 111,1 pi dans sa ligne nord-est, 25,55 pi dans sa ligne sud-est et 116,2 pi dans sa ligne sud-ouest, bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 274 rue, vers le nord-est par le lot 274-124, vers le sud-est par une autre partie du lot 274 et vers le sud-ouest par le résidu du lot 274-125.		
08-062-04	Jean-Guy Lacroix	Lot 274-141
08-112-03	Yvan Marcoux	Lot 265-46
08-121-29	Brian McDonald	Lot 263-46
08-176-03	Raymond Satterthwaite (Enregistrement no 535173)	Lots 263-55, ptie et 263, ptie
1. Ptie 263-55 mesurant 37,5 pi de largeur par 100 pi de profondeur, bornée en front, vers le nord-ouest par la rue Labonté (lot 263-142), en arrière vers le sud-est par une partie du lot 263, d'un côté vers le nord-est par une partie du lot 263-55 et vers le sud-ouest par le lot 263-54.		

No de rôle	Noms des propriétaires	Description des immeubles
2. Ptie 263, mesurant 37,5 pi de largeur par 25 pi de profondeur, bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 263-55, et vers le sud-est, le nord-est et le sud-ouest par une partie du lot 263. La ligne sud-ouest de cette partie de lot étant la continuation de la ligne séparative des lots 263-54 et 263-55.		
09-131-08	Bernard Cardinal (Enregistrement no 530625)	Lot 282, ptie
Mesurant 87 pi de largeur par 180 pi de profondeur, bornée en front vers le sud-est par la rue Charles, vers le nord-est par une partie du lot 282, propriété de Goodz et Polan ou représentants, vers le sud-ouest par partie du lot 282, propriété de Louis Aimé Laperle ou représentants, et vers l'est par partie du lot 282, propriété de Albert Bleau ou représentants.		
09-131-19	1846 5005 Québec Inc.	Lot 289-4
09-131-33	Sol Goodz et Nat Polan (rôle: Thomas Chartrand) (Enregistrement no 232819)	Lot 289, ptie
De figure irrégulière, mesurant environ ¼ d'arpent dans sa ligne sud-ouest; la ligne sud-est forme un angle droit avec la ligne sud-ouest, bornée vers le nord par la rivière Ste-Marie, vers le sud-est par une partie du lot 289 et vers le sud-ouest par une partie du lot 288.		
09-132-48	Yves Fréchette et Serge Fréchette	Lot 276-22
09-142-23	Gilles Arsenault (Enregistrement no 597886)	Lot 277-35, ptie
Mesurant 50 pi de largeur par 112 pi de profondeur, bornée en front vers le sud-ouest par la rue terrasse Ouellette (lot 277-2), en arrière vers le nord-est par une partie du lot 277, d'un côté vers le sud-est par le résidu du lot 277-35 et de l'autre côté vers le nord-ouest par le lot 277-27.		
09-171-01	Yves Fréchette et Serge Fréchette	Lot 276-30
09-173-01 et -02	Yves Fréchette et Serge Fréchette	Lots 276-184 et 276-185
09-174-02	Rosaire Coursol	Lot 276-133
09-174-04 à -07	Yves Fréchette et Serge Fréchette	Lots 276-188 à 276-191

Du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme, division d'enregistrement de Deux-Montagnes

10-152-01	Florent Bélanger (Enregistrement no 156781)	Lots 43, ptie et 44, ptie
1. Ptie 43, de forme irrégulière, bornée en front par la rue De Lachapelle, vers le sud-ouest par le lot 44, et vers le nord-ouest par la rivière du Nord et le lot 42. À déduire les parties vendues à Wilfrid Larose, enregistré sous le numéro 61157 et à Aldéric Lepage, enregistré sous le numéro 68103.		
2. Ptie 44, une partie du lot 44 de la paroisse de Saint-Jérôme compris entre la rue De Lachapelle et la rivière du Nord. À déduire, la partie dudit lot vendu pour les fins de la construction d'une autoroute enregistré sous le numéro 133969.		

Du cadastre de Mirabel, division d'enregistrement de Deux-Montagnes

11-251-18	Ferme Masse et Fils Inc.	Bâtisse seulement
Un immeuble considéré comme étant une écurie mesurant 115 pi de façade par 14 pi de profondeur, constituant une dépendance à l'habitation unifamiliale portant le numéro 9821 de la côte St-Louis, dans le secteur de la paroisse de Sainte-Scholastique. Cet immeuble est situé sur une partie du lot 2 du cadastre de Mirabel.		

Du cadastre de la paroisse de Saint-Jérusalem, division d'enregistrement d'Argenteuil

13-041-03	André Latreille (Enregistrement no 134763)	Lots 86, ptie et 87
La totalité du lot 86, à déduire les parties suivantes:		
a) Mesurant environ 1½ arpent en front par 4½ arpents en profondeur, bornée vers le nord par une partie du lot 85, vers le sud par une partie du lot 86, vers l'est par le chemin public et vers l'ouest par une partie du lot 86.		

No de rôle	Noms des propriétaires	Description des immeubles
b)		Mesurant 171 pi sur le côté est et 896 pi sur le côté nord, de forme triangulaire, bornée vers l'est par le chemin public, vers le sud-ouest par une partie du lot 86 et vers le nord sur une distance de 864 pi par la partie du lot décrite en a) et sur une distance de 32 pi par une partie du lot 86 ci-après décrite en c).
c)		Mesurant 32 pi dans ses lignes nord et sud, 228 pi dans ses lignes ouest et est, bornée vers le nord par une partie du lot 85, vers l'est par partie 86 ci-haut décrite en a), vers le sud par une partie du lot 86 ci-haut décrite en b) et vers l'ouest par une autre partie dudit lot 86 appartenant à André Latreille.

Mirabel, le 6 mai 1982.

18952-20-2-0

Le greffier,
CLAUDE BÉLISLE, O.M.A.

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Avis est, par les présentes, donné que le Conseil municipal, par une résolution en date du 3^e jour de mai 1982, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessus désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville de Mont-Saint-Hilaire, à la Commission scolaire de l'Argile Bleue et à la Commission scolaire Richelieu Valley, avec intérêts et frais et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique par monsieur Ronald Dubé, dans la salle du Conseil de ville de Mont-Saint-Hilaire, au 100, rue Centre-Civique, ville de Mont-Saint-Hilaire, le SEIZIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures, heure avancée de l'Est.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles pour lesquels les taxes municipales et scolaires, tant générales que spéciales, de l'année 1981 et des années antérieures auront été payées avant le moment de la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Les immeubles ci-après décrits, qui sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilaire, et dans les limites de la ville de Mont-Saint-Hilaire, seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus, s'il y a lieu, avec bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances, sujets à tous les droits acquis de la ville de Mont-Saint-Hilaire et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication de chacun des immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale.

Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes immeubles sujets au droit de retrait d'un an.

Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilaire, dans les limites de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

Numéro	Nom et adresse	Description de l'immeuble
1	Lebrun, Jean et Estrela, Manuel, 21, rue Messier, Mont-Saint-Hilaire, J3H 2W6	97 P. 4 96 P. 8
		Un emplacement composé d'une partie des lots 97-4 et 96-8 d'une superficie d'environ 61 068 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au sud-est par la rue Martin, au sud-ouest, par la rue Messier, au nord-ouest par le chemin des Patriotes, et au nord-est par une partie du lot 96-7 et 96 P.
		Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.
2	Denis, André, 522, rue Fortier, Mont-Saint-Hilaire	29 P. 55
		Un emplacement composé d'une partie du lot 29-55 d'une superficie d'environ 3 350 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au nord par la rue St-Exupéry, au sud par le lot 29-42, à l'est par le lot 29 P. 55, à l'ouest par le lot 29-54.

Numéro	Nom et adresse	Description de l'immeuble
3	Jardins Savaria Ltée, 7015, Métivier, St-Léonard	29-77 29-79
4	Rondeau, Carmen B., 222 Montplaisant, Mont-Saint-Hilaire, J3H 4L2	28 P. 167 28 P. 168
Un emplacement composé d'une partie des lots 28-167 et 28-168 d'une superficie d'environ 10 539 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: à l'est par la rue Montplaisant, au sud par le lot 28 P. 167, à l'ouest par le lot 29-174 et au nord par le lot 28-169.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
5	Dépanneur Mont-Saint-Hilaire Inc., 670, boulevard Laurier Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	33-8
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
6	Aronelle Textiles Ltd., 2955, rue Cartier, Saint-Hyacinthe	242-144
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
7	Lecours, Joseph-Antoine, 311, rue Blain, Mont-Saint-Hilaire, J3H 3B4	36-61-1
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
8	Guillot, Armand, 350, Grande-Allée, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	P. 249 P. 250
Un emplacement composé d'une partie des lots 249 et 250, d'une superficie d'environ 7.603 acres carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: à l'est par le chemin Lavoie, à l'ouest par le C.N.R., au sud, par le lot 251, au nord, par le C.N.R.		
9	Pouliot, Germain, 671, rue Rouillard, Mont-Saint-Hilaire J3G 4S6	299-3
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
10	McWade, Winston, 615, Grande-Allée, Mont-Saint-Hilaire,	P. 253
Un emplacement composé d'une partie du lot 253 d'une superficie d'environ 31 677 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au sud par le chemin Grande-Allée, à l'ouest par le lot 253-90, au nord par les lots 253-91, 94, 95, 96, à l'est par le lot 253-168.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
11	Bélanger, Émile, 612, rue Boissy, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	251-117
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
12	Saint-Laurent, Jean-Guy, 638, rue Boissy, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	251-115
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
13	Berthiaume, Roger, 521, rue Vauquelin, Mont-Saint-Hilaire, J3G 2N1	251-114 251-113
14	Rice, Frederick Charles, 400, chemin des Patriotes sud, Mont-Saint-Hilaire, J3H 3G8	130-20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
15	Pelletier, Esther, 1469, Ozias-Leduc, Otterburn-Park	117 P. 11-129-2-2 129 P. 2-1-130-17-1 130-17-2-130-18 130 P. 19-130-32-1 130-33-34, 35, 36, 37, 38, 39, 130 P. 32 130 P. 27
Un emplacement composé des lots ci-haut mentionnés, d'une superficie d'environ 131 420 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: à l'est par les limites de la municipalité d'Otterburn-Park, à l'ouest par le boulevard Richelieu, et les lots 130-26, 25, 24, 18, 17-1, 130-19, 129-1, au nord par le lot 117 P. 10, au sud par les lots 130-40, P. 130, 130-31, 130-28.		
16	Pillay, Shanti, Kumar, 305, rue Fortier, Mont-Saint-Hilaire, J3H 2X3	96-10 P. 37 96-10 P. 36 96-10 P. 35
Un emplacement composé d'une partie des lots 96-10-37, 96-10-36, 96-10-35, d'une superficie d'environ 12 000 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au nord par la rue Fortier, au sud par les lots 96-9-8, 96-9-9, à l'est par le lot 96-37, à l'ouest par le lot 96 P. 10-35.		

Numéro	Nom et adresse	Description de l'immeuble
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
17	Simard, Victorien, 1000, rue Béique, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	326-2
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
18	Hrab, Jean B., 1044, rue Béique, Mont-Saint-Hilaire	P. 326
Un emplacement composé d'une partie du lot 326, d'une superficie d'environ 9 579 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au nord-est par la rue Béique, au sud-ouest et sud-est par le lot P. 326, au nord-ouest par le lot 326-1.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
19	Durivage, Pierre, 688, rue Duchesnay, Mont-Saint-Hilaire, J3H 1S4	185-49 179-4
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
20	Paquet, Philippe et Janine, 1400, avenue des Pins ouest, Montréal, H3G 1P1	251-193-192, 208-209-210, 182
21	Halleux, Robert, 646, des Lilas, Montréal, J3H 3Y1	175-18 175-P. 19
Un emplacement composé d'une partie du lot 175-19 et du lot 175-18, d'une superficie d'environ 13 568,4 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au nord par la rue des Lilas, à l'est par le lot 175 P. 19, au sud par une pépinière, à l'ouest par le lot 175-17.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
22	107849 Canada Inc., 712, rue Montenach, Mont-Saint-Hilaire, J3H 3H6	177-94
23	Girard, Noël, 1344, des Peupliers, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	166-20 166-21 166-12 166-22 166-16
24	Cournoyer, Rock, 1363, des Peupliers, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	166-31
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
25	Goodale, Neale, 91, rang des Étangs, St-Jean-Baptiste, JOL 2B0	160 P.
Un emplacement composé d'une partie du lot 160, d'une superficie d'environ 10,137 acres carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au nord et au sud par le lot P. 160, à l'ouest par le lot P. 160, à l'est par le lot 160-1.		
26	Goodale, Neale, 91, rang des Étangs, St-Jean-Baptiste, JOL 2B0	428 P. 429 P.
Un emplacement composé d'une partie des lots 428 et 429, d'une superficie d'environ 51,786 acres carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: à l'ouest par le rang des Étangs, au sud par le lot 424, au nord par le lot P. 429, à l'est par le lot P. 429 — P. 428.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
27	Page, Austin, 20, Fairhaven Way, Ottawa, Ontario	178-14 178-15 178-11
28	Boutin, Jacqueline, 288, avenue du Parc, Mont-Saint-Hilaire, J3H 2Y3	96-9-5
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
29	Larocque, Gilbert, 255, Hélène-Boulé, Mont-Saint-Hilaire, J3H 3P5	97-45
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
30	Gagné, J.A. Fernand, 1885, chemin des Patriotes nord, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	P. 3
Un emplacement composé d'une partie du lot 3, d'une superficie d'environ 6 000 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: à l'ouest par la rivière Richelieu, au nord par une partie du lot 3, à l'est par le chemin des Patriotes, au sud par une partie du lot 3.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
31	Leroux, Roger et Johanne, 165, de la Rocque, Mont-Saint-Hilaire, J3H 4C7	29-5 29-193

Numéro	Nom et adresse	Description de l'immeuble
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
32	Lussier, Micheline, 465, montée des Trente, Mont-Saint-Hilaire, J3H 2S1	99-13-2
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
33	Lussier, Micheline, 465, montée des Trente, Mont-Saint-Hilaire, J3H 2S1	99-13-1 99-P. 14-1
Un emplacement composé du lot 99-13-1, et d'une partie du lot 99-14-1, d'une superficie d'environ 16 414,67 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au sud par le chemin montée des Trente, à l'ouest par la rue Lévis, au nord par la rue Vaudreuil, à l'est par les lots 99-14-2, 99-14-1P.		

Mont-Saint-Hilaire, le 6 mai 1982.

19064-21-2-o

Le gérant-greffier,
LAURENT OLIVIER.

Ville de Rosemère

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 100, rue Charbonneau à Rosemère, comté de Groulx, QC, le MERCREDI SEIZIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes, article 513 (L.R.Q., c. C-19).

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent ou soit par chèque visé, le prix de son adjudication.

No de matricule	Propriétaire	Cadastre
8053-15-0816	Mme Béatrice Rioux	72-36
8053-29-0360	Mme Marlene Lefebvre Miller	65-81
8055-84-5426	Lucien Lauzon	241-171
8154-09-2969	Lucien Lauzon	237-203
8154-19-9114	Lucien Lauzon	44-3
8154-38-0009	Lucien Lauzon	44-13
8157-33-2896	Lucien Lauzon	272-73
8157-35-1405	Lucien Lauzon	272-68
8153-37-7855	Gérard Turcot	52-67
8153-94-3564	Nicholas Esber	928-83
8154-17-0786	Pierre Marion	44-56-2 44-57-1
8154-17-2470	Pierre Marion	44-56-1 44-55 44-54-2
8154-26-5024	John F. Der	48-92-1
8154-29-1343	Samuel Mordiko et Clyne Mordiko	237-242
8154-30-0432	Gestion M.J.H. Inc.	50-16 51-31
8154-45-8920	Marcel Millette	45-107
8155-26-1372	Roger Gravel	254-60
8155-40-4447	Denis Desjardins	40-49 40-50

No de matricule	Propriétaire	Cadastre
8155-41-9590	Marie Lacroix	38-7-1
8254-16-9455	B. Gil Morisset	41-196 41-195
8254-26-1087	B. Gil Morisset	41-197
8254-58-4444	Jeanne Landry	35-3-4 35-23
8255-30-8433	Paul-Émile Lavigne	34-15 34-14
8255-44-1058	Roman Gappmaier	30-94-4-1
8256-31-0945	Foster Grignon et Carol Ann Thoms	27-121-4 27-122-2 27-123-1 27-128-1
8256-63-4018	Dominique Baccari	24-36-43
8355-06-3030	Réjean Boissonneault	925
8255-89-8055	Soc. de Placements Macridan Ltée	26-64
8255-98-2383	Soc. de Placements Macridan Ltée	26-60
8255-99-0966	Soc. de Placements Macridan Ltée	26-63
8255-99-5467	Soc. de Placements Macridan Ltée	26-56
8256-90-1306	Soc. de Placements Macridan Ltée	26-66 26-67 26-68
8356-00-8067	Michael De Beaupré	23-7 23-8
8356-55-5344	Jacques Boudreau	15-19
8153-53-8375	Peter Dariotis	P. 53
Partie du lot 53 bornée au nord-ouest par les lots 53-73, 53-74-8, 53-74-9; au nord-est par une partie du lot 53 (rue Crestwood projetée); au sud-est et dans une autre ligne au nord-est par une autre partie du lot 53; dans une autre ligne au sud-est par la rivière des Mille-Îles; au sud-ouest par la route no 117; mesurant 150,90 mètres dans sa ligne nord-ouest, 66,15 mètres dans une ligne nord-est, 12,0 mètres dans une ligne sud-est, 31,01 mètres dans une autre ligne nord-est et 155 mètres dans une ligne irrégulière longeant la rivière des Mille-Îles, au sud-est, et 134,53 mètres dans sa ligne sud-ouest longeant la route no 117. Mesures plus ou moins.		
8154-31-2333	Mme Gordon Allan	50-P. 4
Partie du lot numéro 4 de la subdivision officielle du lot originaire no 50, bornée au nord-ouest par le lot 50-13, au nord-est par une partie du lot originaire 49; au sud-est par le lot 50-4-2 et au nord-ouest par une autre partie du lot no 4 de la subdivision du lot originaire no 50; mesurant 42,97 mètres dans sa ligne nord-ouest, 44,19 mètres dans sa ligne nord-est, 42,97 mètres dans sa ligne sud-est et 46,1 mètres dans sa ligne sud-ouest. Mesures plus ou moins.		
8154-61-0398	Claudette Choquette et Chantale Chartrand	P. 47
Partie du lot originaire 47 bornée au nord-ouest par le chemin de la Grande-Côte; au nord-est par une autre partie du lot 47; au sud-est par le lot 47-34 et au sud-ouest par une autre partie du lot 47; mesurant 30,48 mètres dans sa ligne nord-ouest; 33,24 mètres dans sa ligne nord-est; 30 mètres dans sa ligne sud-est et 31,9 mètres dans sa ligne sud-ouest. Mesures plus ou moins.		
8154-69-4527	Michel Fleury et Lisette Clément Fleury	40-P. 67
Partie du lot 67 de la subdivision du lot originaire 40, bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 40 et le 40-82; au nord-est par le lot 40-61 (rue Cedar); au sud-est par les lots 40-77 et 40-84 et au sud-ouest par le lot 40-43 (boul. Rosemère); mesurant 88,38 mètres dans sa ligne nord-ouest, 45,72 mètres dans sa ligne nord-est, 74,88 mètres dans sa ligne sud-est et 46,72 mètres dans sa ligne sud-ouest. Mesures plus ou moins.		
8154-83-6528	Gennaro Ricci	P. 43
Partie du lot originaire 43, bornée au nord-est et au sud-est par une autre partie du lot 43; au sud-ouest par le lot 46 et au nord-ouest par le lot 43-115 (rue), mesurant 15,24 mètres dans sa ligne nord-est, 27,12 mètres dans sa ligne sud-est, 15,24 mètres dans sa ligne sud-ouest et 27,12 mètres dans sa ligne nord-ouest. Mesures plus ou moins.		
8254-25-9621	Louise Moriarity	41-188 41-2-3 P. 41

No de matricule	Propriétaire	Cadastre
Partie du lot originaire 41 bornée au nord-est par une partie du lot 41-2; au sud-est par le lot 41-188; au sud-ouest par le lot 41-190 (rue) et au nord par le lot 41-205, et 41-P. 187; mesurant 52,2 pieds dans sa ligne sud-est, 45 pieds dans sa ligne nord-ouest et 20 pieds dans sa ligne nord-est		
		41-P. 187
Partie du lot no 187 de la subdivision du lot originaire 41, bornée au nord-est par le lot 41-2-1; au sud par une partie du lot 41; au sud-ouest par les lots 41-204 et 41-205 et au nord-ouest par le lot 41-4 (chemin privé); mesurant 162 pieds dans sa ligne nord-est, 45 pieds dans sa ligne sud, 144 pieds dans sa ligne sud-ouest et 73 pieds dans sa ligne nord-ouest. Mesures plus ou moins.		
		41-2-P. 1
Partie du lot no 1 de la resubdivision du lot no. 2 de la subdivision du lot originaire 41, bornée au nord-est par une partie du lot 41-2-1; au sud-est et au sud par une partie du lot 41-2; au sud-ouest par le lot 41-P. 187 et au nord-ouest par une partie du lot 41-4; mesurant 160 pieds dans sa ligne nord-est, 6,5 pieds et 29 pieds dans ses lignes sud-est, 16 pieds dans sa ligne sud, 162 pieds dans sa ligne sud-ouest et 17 pieds dans sa ligne nord-ouest. Mesures plus ou moins. Mutation 580963, enr. 80 01 14.		
		41-P. 2
Partie de la subdivision 2 du lot originaire 41, bornée au nord-est par une partie du lot 41-2-1; au sud-est et au sud par le lot 41-2-3; au sud-ouest par partie du lot 41 (chemin privé); au nord et au nord-ouest par une partie du lot 41-2-1; mesurant 22,9 pieds dans sa ligne nord-est, 33,7 pieds dans sa ligne sud-est, 17 pieds dans sa ligne sud, 20 pieds dans sa ligne sud-ouest, 16 pieds dans sa ligne nord, 29 pieds et 6,5 pieds dans ses lignes nord-ouest. Mesures plus ou moins.		
		41-P. 4
Partie de la subdivision 4 du lot originaire 41, bornée au nord-est par partie du lot 41-4; au sud-est par parties des lots 41-2-1 et 41-187; au sud-ouest par le lot 41-3 (chemin privé) et au nord-ouest par le lot 41-5; mesurant 85 pieds de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est et 15 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Mesures plus ou moins. Mutation 580963, enr. 80 01 14.		
8255-75-6661	Succ. Marcel Boissonneault	P. 28
Partie du lot 28, bornée au nord-ouest par les lots 28-109, P. 28 (rue) et 28-106; au nord-est par une partie du lot 28 et par le lot 28-112; au sud-est par la rivière des Mille-Îles et au sud-ouest par une partie du lot 28 appartenant à Succ. M. Boissonneault et par partie du lot 29; mesurant environ 330 pieds dans sa ligne sud-ouest, 70 et 110 pieds au nord-est et 230 pieds dans sa ligne sud-est. Mesures plus ou moins.		
8255-74-8016	Réjean Boissonneault	P. 29
Partie du lot 29 bornée dans une ligne au sud-ouest par des parties du lot 29, appartenant à Alex Bremner, Marcel Benoit Ltée., Terrebois Ltée., Rayons Verts, Michel Tremblay, Magella Roy ou représentants et respectivement, dans une ligne au nord-ouest par une partie du lot 29-165, par le lot 29-8 (rue) et par une partie du lot 29-178; dans une ligne nord-est, une ligne nord-ouest et une ligne sud-ouest par partie du lot 29 appartenant à Pierre Michel Héon ou représentants; dans une autre ligne nord-ouest par le lot 29-20 (rue); dans une autre ligne nord-est et une ligne nord-ouest par une partie du lot 29 appartenant à Lionel Lapiere ou représentants; au nord-est par des parties du lot 28, au sud-est par une partie du lot 29 appartenant à la Succ. Marcel Boissonneault et par la rivière des Mille-Îles; dans une autre ligne au sud-ouest par une partie du lot 29 appartenant à ville de Rosemère et dans une ligne au nord-ouest par la partie ci-haut mentionnée du lot 29 appartenant à Alex Bremner ou représentants. Comprenant approximativement 31 097,99 mètres carrés.		
8255-85-7723	Réjean Boissonneault	P. 28
Partie du lot originaire 28, bornée au nord-ouest par une partie du lot 28 appartenant à la Succ. Marcel Boissonneault; par les lots 28-112, 27-48 et 27-38; au nord par le lot 27-37; au nord-est et au sud-est par la rivière des Mille-Îles; dans une ligne sud-ouest et une autre ligne sud-est par une autre partie du lot 28 appartenant à la Succession M. Boissonneault, dans son autre ligne au sud-ouest par le lot 29, comprenant approximativement 18 297,41 mètres carrés.		
8355-07-0890	Réjean Boissonneault	26-P. 15
Étant la moitié ouest de la subdivision 15 du lot 26, bornée au nord-ouest par le lot 26-13; au nord-est par l'autre moitié du lot 26-15; au sud-est par la rivière des Mille-Îles; au sud-ouest par le lot 26-16 (rue); mesurant 25,5 pieds dans sa ligne nord-ouest par toute la profondeur du lot.		
8157-98-4734	Les Entreprises Roger Pilon Inc.	P. 17
Partie du lot originaire 17, bornée au nord-est par une partie du lot 16; au sud-est par une autre partie du lot 17 (autoroute 640); au sud-ouest par une partie du lot 18; au nord-ouest par les lots 323, 324, 325, 326; mesurant 1 795 pieds dans sa ligne nord-est, 1 725 pieds dans sa ligne sud-ouest, 105,21 pieds et 262,73 pieds dans ses lignes sud-est et 403,3 pieds dans sa ligne nord-ouest. Mesures anglaises et plus ou moins (Mutation 451461, enr. 74 10 03).		

No de matricule	Propriétaire	Cadastre
8257-09-2307	Les Entreprises Roger Pilon Inc.	P. 16
Partie du lot originaire 16, bornée au nord-est par partie du lot 14; au sud-est par une autre partie du lot 16 (autoroute 640); au sud-ouest par une partie du lot 17 et au nord-ouest par les lots 319, 320, 321 et 323; mesurant 1 860 pieds dans sa ligne nord-est, 1 795 pieds dans sa ligne sud-ouest, 305,6 pieds et 94,95 pieds dans ses lignes sud-est; 393 pieds dans sa ligne nord-ouest. Mesures anglaises et plus ou moins. (Mutation 451461, enr. 74 10 03).		
8054-70-7036	Roger Lecompte et Claudette Boiteau	53-P. 27
Partie du lot 27 de la subdivision officielle du lot originaire no 53, bornée au sud-ouest par le lot P. 53 (boul. Labelle); au nord-ouest par le lot 53-26; au nord-est par le lot 53-25; au sud-est par une autre partie du lot 53-27; mesurant 51,5 pieds dans sa ligne sud-ouest, 118,2 pieds dans sa ligne nord-ouest, 53,2 pieds dans sa ligne nord-est et 119 pieds dans sa ligne sud-est. Mesures anglaises et plus ou moins.		
8255-34-8983	Roman Gappmaier	30-94-4-2 30-P. 34
Partie de la subdivision 34 du lot originaire 30, bornée au nord et au nord-est par le lot 30-96-P. 1; au sud-ouest par le lot 30-P. 34 (rue), mesurant 9,83 pieds au nord, 74 pieds au nord-est et 79,1 pieds au sud-ouest, plus ou moins.		
30-96-P. 1		
Partie de la resubdivision I de la subdivision 96 du lot originaire 30, bornée au nord-est par le lot 30-95, au sud-est par les lots 30-275 et 30-94-4-2, au sud-ouest par le lot 30-P. 34 ci-haut décrit et par le lot 30-35 (rue) et au nord-ouest par le lot 30-96-2, mesurant 32,88 mètres dans sa ligne nord-ouest, 28,65 mètres dans sa ligne nord-est.		
8255-97-1976	Michel Cyr	26-27 26-P. 25
Partie de la subdivision 25 du lot 26, bornée au nord-ouest par le lot 26-24 (rue), au nord-est par une autre partie du lot 26-25; au sud-est par le lot 26-25-1 et au sud-ouest par le lot 26-28 (rue), mesurant 51 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, 31 pi au nord-est et sud-ouest, plus ou moins.		
26-25-P. 1		
Partie de la resubdivision no 1 de la subdivision no 25 du lot originaire 26, bornée au nord-est par l'autre partie du lot 26-25-P. 1; au sud-est par le lot 26-27; au sud-ouest par le lot 26-28 (rue); au nord-ouest par le lot 26-P. 25; mesurant 10 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 51 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est. Mesures plus ou moins.		
8255-01-8638	Le Curateur public du Québec administrateur, Centre paroissial Maisonneuve de Rosemère Inc.	P. 34
Partie du lot originaire 34 bornée au nord-est et au sud-est par partie du lot 34 propriété de la Succession Hubert Maisonneuve; au sud-est par le chemin de la Grande-Côte; au sud-ouest et au sud dans une autre ligne sud-est par partie du lot 34 propriété de la Succession Hubert Maisonneuve; dans une autre ligne sud-ouest par partie du lot 37 propriété de MM. Jean-Paul St-Pierre et Charles-Édouard Maisonneuve ou représentants et au nord-ouest par partie du lot 34 propriété de la commission scolaire catholique de Rosemère ou représentants; mesurant dans la ligne nord-est 80,56 pieds; dans la ligne sud-est 128,1 pieds; dans une autre ligne nord-est 98,85 pieds; dans une autre ligne sud-est 32,71 pieds; dans la ligne sud-ouest 116 pieds; dans la ligne sud 34,9 pieds; dans une autre ligne sud-est 85,05 pieds; dans une autre ligne sud-ouest 30 pieds; dans sa ligne nord-ouest 271,35 pieds.		
P. 37		
Partie du lot originaire 37, bornée au nord-est par partie du lot 34 propriété de Succession Hubert Maisonneuve; au sud-est par partie du lot 37 propriété de Jean-Paul St-Pierre; au sud-ouest par partie du lot 37-72 (rue Hector) et au nord-ouest par partie du lot 37 propriété de Charles-Édouard Maisonneuve ou représentants; mesurant dans la ligne nord-est 9,5 pieds; dans la ligne sud-est 115,2 pieds; dans la ligne sud-ouest 10,25 pieds; dans la ligne nord-ouest 115,5 pieds (Mutation 260069, enr. 61 10 26).		
Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne et situés dans la ville de Rosemère.		
Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits immeubles.		

Rosemère, le 11 mai 1982.

19003-21-2-o

Le greffier de la ville,
JEANNE LAFLEUR.

Errata

Edition no:	Rubrique	Page	Lire:	Au lieu de:
19 (81 05 09)	Délivrance d'un certificat de constitution	6347	COUVREUR ST-TIMOTHÉE INC. 1845-2300 Date de constitution en corporation: 81 04 09	COUVREUR ST-TIMOTHÉE INC. 1845-2300 Date de constitution en corporation: 81 04 19

18955-o

OAK LEAF ENTERPRISES LTD.

Prenez note que dans l'avis de dissolution de la compagnie « OAKLEAF ENTERPRISES LTD. » paru le 19 décembre 1981, à la page 13321 du numéro 51 de la *Gazette officielle du Québec*, le nouveau nom aurait dû se lire ainsi: « OAK LEAF ENTERPRISES LTD. ».

Le directeur des compagnies,

HUBERT GAUDRY,
1256-9513

18956-o

**LES INDUSTRIES ROBAR CANADA LTÉE
ROBAR INDUSTRIES CANADA LTD.**

Veuillez noter qu'un avis de demande de dissolution a été publié par erreur à la page 4518 de l'édition numéro 18 du 1^{er} mai 1982. Cet avis doit être considéré comme nul et non avenu.

18955-o

INDEX

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

	Page
CO-OP DE RÉPARATION DE CAMIONS DIESEL CADIEX DE RIMOUSKI (<i>Formation</i>)	4938
COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS DE BOIS OUVRÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN (<i>Formation</i>)	4938
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LES UNES ET LES AUTRES » (MONTREAL) (<i>Formation</i>)	4939

AVIS DIVERS

CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-ÉLIE-D'ORFORD, NUMÉRO 8053	4939
CHICOUTIMI, VILLE (<i>Rachat d'obligations</i>)	4939
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR (<i>Rachat d'obligations</i>)	4939
COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE LA RIVE-SUD	4940
ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE GATINEAU-HULL (L') (<i>Changement de nom</i>)	4940
SAINTE-MARIE-DE-SAYABEC, PAROISSE (<i>Requête</i>)	4940
SAYABEC, VILLAGE (<i>Requête</i>)	4940
SHAWINIGAN-SUD, VILLE (<i>Rachat d'obligations</i>)	4943
SUCCESSION HERMÈS MOUSSEAU (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4943
SUCCESSION MARIO BLIER (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4943
SUCCESSION MONIQUE TOPPING (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4943
SUCCESSION YVAN LACROIX (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4944

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BEAUCE-NORD (<i>Changement d'affiliation</i>)	4944
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE L'ASSOMPTION (<i>Changement d'affiliation</i>)	4944

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

ADAMS, MARIE-CLAUDE	4944
ADJAMI, GRETA	4944
ALEXANDROU, MICHAEL KOLOKYTHAS	4944
AMRINGER, JOSEPH PIERRE ROBERT MICHEL	4945
BÉLANGER, JOSEPH FERDINAND CLÉOPHAS LÉO	4945
BÉRUBÉ, MARIE GHISLAINE COLOMBE	4945
BIZZARRO, JEAN	4945
CLÉMENT, MARIE SYLVANIE PIERRETTE	4945
CYR, JOSEPH RÉAL	4945
DAOUST, JEANNE	4945
DARGIS, JOSEPH LÉO LUCIEN MARIO	4945
DENIS, JOSEPH HERMEL SYLVAIN LUC	4945
FILLION, ANNE MARIE DENISE	4946
FIRTH, JOSEPH COLBORNE	4946
HARRIS, SAMUEL	4946
LABONTÉ, MARIE YVONNE YVETTE	4946
LANDRY, JOSEPH ROBERT NARCISSE ARMAND	4946
MALO, MARIE RITA JEANNINE	4946
MINICHELLO, MARIO VICTOR	4946
MORRIER, JOSEPH MAURICE ERIC	4946
OUELLET, MARIE LAYNE PAULINE	4946
PELLERIN, JOSEPH JOHN ROMÉO	4947
PLANTE, MAY	4947
ROYER, JOSEPH PIERRE	4947

DEMANDES

ALLARD, PIERRE	4947
ALTHOT, SONIA	4947
BALUSZCZAK, MARK ANDREW	4947
BÉLISLE, MARIE PIERRETTE MONETTE	4947
BIBAUD, JEAN	4948
BRISSETTE, NICOLE	4948

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE Page**DEMANDES — suite**

CHABOT, YVETTE	4948
CORCY, JEAN	4948
DAME, RACHELLE	4948
DESCHÈNES, MICHELLE	4948
DOWLING, EDWARD DOUGLAS	4948
FORTIN, GAÉTAN	4948
FRENETTE, MARIE MINA ÉVA	4949
GASIOROWSKI, BENIEK	4949
GAVIN, IRWIN AUGUSTUS	4949
GODIN, GARY	4949
JODOUIN, MARIE ANTOINETTE LÉA	4949
MA, KINGCHI	4949
PALLOT, STEVEN	4949
RODRIGUE, JOHANNE	4949
SHTEINWARTSEL, ELLI	4950
SIURGAJLO, STANISLAUS	4950
SZORIGAJLO, ANTHONY	4950
ZAMBON, OLIVIER	4950

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CLAUDE LANDRY ET AL. (<i>Assignment</i>)	4950
-----------------------------------------------------------------------------	------

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)**

A M I INTERNATIONAL OF QUÉBEC INC	4891
ACCESSOIRES ET PIÈCES DE VOITURES ÉTRANGÈRES R.S.P.G. INC	4891
ALEXINA INVESTMENTS LTD.	4891
ASTON INDUSTRIES INC.	4891
BARCLAY STORE EQUIPMENT LTD	4891
CLUB SPORTIF DU LAC GRAND INC	4891
COMPAGNIE DE GESTION ALLARD, CABANA, CHOQUETE & LAVALIÈRE INC.	4891
COMPAGNIE INTERNATIONALE A M I (QUÉBEC) INC.	4891
CONVENT OF THE SACRED HEART	4891
CONWAY & CONWAY INC	4891
ÉCOLE SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (L')	4891
ÉQUIPEMENT POUR MAGASINS BARCLAY LTÉE	4891
GRAND LAKE SPORT CLUB, LIMITED	4891
GRAND LAKE SPORTS CLUB INC	4891
INDUSTRIES ASTON INC	4891
JADRAN PUBLISHING LTD	4891
PAC-RITE MEAT PRODUCTS INC	4891
PAC-RITE MEAT PRODUCTS LTD	4891
PEINTURE STYLE LTÉE	4892
PENSIONNAT DU SACRÉ-COEUR	4891
PIÈCES POUR AUTOMOBILES FOREIGN (1972) INC.	4891
PLACEMENTS ALEXINA LTÉE	4891
PRODUITS DE VIANDE PAC-RITE INC. (LES)	4891
PUBLICATIONS JADRAN LTÉE	4891
R.S.P.G. FOREIGN CAR PARTS AND ACCESSORIES INC	4891
SACRED HEART SCHOOL OF MONTRÉAL (THE)	4891
SIMON'S CASUALS INC	4891
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE HARDWOOD INC.	4891
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE HARWOOD INC	4891
STYLE PAINT COMPAGNY LIMITED	4892
VÊTEMENTS DU MANUFACTURIER V.M. INC. (LES)	4892
VÊTEMENTS SIMON INC	4891
VÊTEMENTS VM INC. (LES)	4892

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

DISTRIBUTEURS NEUVILLE INC. (LES)	4892
HICHAUD INC.	4892
IMMEUBLES CONCORDE INC. (LES)	4892
MANUFACTURIERS DE POLYÉTHYLÈNE ANDRÉ INC.	4892
PLACEMENTS ST-PIE INC. (LES)	4892

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE CRÉDIT DU COUVRE-PLANCHERS (QUÉBEC) INC.	4892
CENTRE DE BÉNÉVOLAT ST-ALPHONSE-NOUVELLE INC.	4893
CLUB DE DANSES CARRÉES ET RONDES INC.	4893
ENSEMBLE FOLKLORIQUE LA FOULÉE INC. (L')	4893
FÉDÉRATION DE MOTO-TOURISME DU QUÉBEC	4893
HICHAUD INC.	4893
MARCHANDS UNIS INC.	4893
SOCIÉTÉ POUR LE PROGRÈS DE LA RIVE-SUD	4893

CORRECTION DES LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES (Article 12)

S.G. INVESTMENTS INC.	4893
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS S.G. INC.	4893

DEMANDES DE DISSOLUTION

A & H AIR AND HYDRAULIC EQUIPMENT INC.	4951
A.H.D. INVESTMENTS INC.	4951
ACIER E.B.S. LIMITÉE	4951
ALLYN ENTERPRISES LTD.	4951
ANDROS INVESTMENTS LIMITED	4951
ARITUT INC.	4951
BELLE CANADIENNE CHEVEUX CHIC LIMITÉE (LA)	4951
BELLE-ISLE & BÉLANGER INC.	4951
BERGERIE D'ARGENTENAYE INC. (LA)	4952
BILODEAU DELORME INC.	4952
BOUTIQUE PHASE INC.	4952
CLUB SOCIAL « LES JONQUILLES » DE L'ESTRIE INC.	4952
CONSEIL DU PROGRAMME DE JEUNESSE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX	4952
DANMAC INVESTMENT CORP.	4952
DOLLARD-DES-ORMEAUX YOUTH PROGRAM COUNCIL	4952
DUNSMUIR INVESTMENTS LTD.	4952
E.B.S. STEEL LIMITED	4951
EMPIRE SLACKS LTD.	4952
ENTREPRISES ALLYN LTÉE. (LES)	4951
ENTREPRISES L.J.T. INC. (LES)	4953
ENTREPRISES LARIVIÈRE ET FILS INC. (LES)	4953
FREEDOM SHOPPES INC.	4953
GOULD DISTRIBUTIONS, LTD.	4953
IMMEUBLES AGESILAS LTÉE	4953
IMMEUBLES DE CAUMONT INC. (LES)	4953
IMMEUBLES TAMPA INC.	4953
INDUSTRIES ROBAR CANADA LTÉE (LES) (<i>Publication révoquée</i>)	5016
INVESTISSEMENTS SETMR II INC.	4953
LOCATION GRONDIN INC.	4954
MODELLA INC.	4954
MONARCH PRINTING & ADVERTISING LTD	4954
MULTI-SER INC.	4954
OMEGA TYPOGRAPHY INC.	4954
PANTALONS EMPIRE LTÉE (LES)	4952
PLACEMENTS A.H.D. INC.	4950
RESTAURANT DE L'AUBERGE LAURIER INC.	4954

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

DEMANDES DE DISSOLUTION — suite

ROBAR INDUSTRIES CANADA LTD. (<i>Publication révoquée</i>)	5016
ST. JAMES RESOURCES LIMITED	4954
ST LAWRENCE SEEDS LIMITED	4954
SEMENCES ST-LAURENT LIMITÉE	4954
STANDARD DESK LIMITED	4955

DISSOLUTION (Article 28)

BEAUCHAMP & STE-MARIE INC.	4893
BESTLAND INVESTMENT CORP.	4894
BOULANGERIE LAURENTIENNE LTÉE	4894
CANADIAN MERRILL LTD.	4894
CHOLETTE (G.) INC.	4894
CINÉMAS S A C. INC.	4894
CLAVEAU (GEORGES A.) LTÉE	4894
CLINIQUE MÉDICALE ET DENTAIRE DUVERNAY INC.	4894
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION BUKOVYNA LIMITÉE	4894
COMPAGNIE ZIMCOLOR (LA)	4894
CONSTRUCTEURS ASSOCIÉS DE ST-PAUL L'HERMITE INC. (LES)	4894
CONSTRUCTION MILLER-PRICE LTÉE	4894
ÉCOLE DE HOCKEY D'ÉTÉ DE BEACONSFIELD INC.	4894
ENDUITS DROLET INC.	4894
ENTREPRENEURS EN CIMENT IMPÉRIAL LIMITÉE (LES)	4894
ENTREPRISES CLAUDE LANIEL INC.	4894
FLAMBEAU HOMES INC. (LE)	4894
GARDE DE JOUR LES PETITS BOUTS DE CHOUX DE GRACEFIELD, INC. (LA)	4894
GESTIONS STE-CATHERINE LTÉE (LES)	4894
INTERNATIONAL PEN CO. LTD.	4894
INVESTISSEMENT FABIEN INC. (LES)	4895
KAMOR GARMENTS INC.	4895
LINA WATCH CORP.	4895
MANUFACTURIERS MARK INC. (LES)	4895
MARINE SALES & INDUSTRIAL EQUIPMENT INC.	4895
MARTINIÈRE AUTOMOBILE INC.	4895
MILLER SPRING CO. LTD.	4895
MONTRÉAL-CHAMBLY DEVELOPMENT CORP.	4895
NORTHERN CANADA SUPPLY (QUÉBEC) LIMITED	4895
OAK LEAF ENTERPRISES LTD. (<i>Erratum</i>)	5016
PÉTROLES DENIS DESGAGNÉ INC.	4895
PROCÉDÉS DE VENTILATION ET MOULIN M.P.V. LTÉE	4895
RAWDON LAND & CONSTRUCTION COMPANY	4895
SERVICE DE FORMATION PRÉ-EMPLOI S.F.P.E. INC.	4895
SHAWINIGAN AUTO ELECTRIC INC.	4895
SUPERMARCHÉS S.P.A.N.A. INC. (LES)	4895
TWENTY SEVEN DEVELOPMENTS LTD.	4895

DIVERS

BERGERIE D'ARGENTENAYE INC. (LA) (<i>Distribution de l'actif</i>)	4955
---------------------------------------------------------------------------	------

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

AGENTS-EXPÉDITEURS OTTOR QUÉBEC LIMITÉE	4896
ARRIMAGE DU ST-LAURENT INC.	4896
CHAUFFAGE PATENAUDE LTÉE	4896
FÉDÉRATION DE MOTO-TOURISME DU QUÉBEC	4896
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE DU QUÉBEC	4896
JONQUIÈRE-MÉDIC INC.	4896
ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. CHAPITRE MAAT DE LAVAL	4896
ROUSSEAU (YVON G.) INC.	4896

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES**ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — suite**

	Page
SERVICES D'ENTREPOSAGE S.L. INC. (LES)	4896
SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DES MARTIN (LA)	4896
VÊTEMENTS DE SPORT SAM INC.	4896

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ASSOCIATION DES CRÉATEURS ARTISANS DE CHARLEVOIX	4897
ASSOCIATION DES CRÉATEURS ET ARTISANS DE CHARLEVOIX	4897
BREYMOUNT LIMITÉE	4897
CENTRE RÉCRÉATIF ST-FRANÇOIS D'ASSISE INC. (LE)	4897
CLOISONS U.P. INC.	4897
FONDATION PHIL LATULIPPE	4897

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION**

ACTI-PLUS INC.	4897
ADMINISTRATION B.L. INC.	4897
ALARMS SAFTRON LTÉE (LES)	4897
ALTUR INC.	4897
AMEUBLEMENT ST-GILLES INC.	4897
AMUSEMENTS BELLECHASSE (1982) INC. (LES)	4897
ASSURANCES DELANEY ET ASSOCIÉS INC (LES)	4898
ASSURANCES FERNAND PAQUET INC.	4898
AUTOMATIQUE INC.	4898
AYOTTE ÉVALUATIONS INC.	4898
BASILIÈRES & GAGNÉ ARTISANS INC.	4898
BOISCLAIR (MICHEL) ET ASSOCIÉS CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES INC.	4898
BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE HUGUETTE TURCOTTE INC.	4898
CANEVAS LAURENTIDES INC.	4898
CENTRE DE L'AUTO OTOVAL INC.	4898
CENTRE DU PNEU FLEURY INC.	4898
CHAUSSURES CARRIER ET LECLERC INC.	4898
CHENILS FUCHS INC.	4898
CLINIQUE D'OUTILLAGE M.P. INC.	4898
CLUB SOCIAL BEAU REPAIRE INC.	4898
COMMUNICATIONS IDEM INC.	4898
COMPAGNIE DE LOCATION ET D'ÉQUIPEMENT DE MONTRÉAL INC. (LA)	4898
CONFISERIES PRALOS INC. (LES)	4898
CONSTRUCTIONS MONT-TREMBLANT INC. (LES)	4898
CORAMA INC.	4899
COUVREUR ST-TIMOTHÉE INC. (<i>Erratum</i>)	5016
D.-CLIC & CIE INC.	4899
DÉLICE DES FRUITS & LÉGUMES INC. (AU)	4899
DELTA CHARLK BOARDS LTD.	4906
DEN CAY LTÉE	4899
DEN CAY LTD.	4899
DÉPANNEUR LANDRY ET FILS INC.	4899
DÉPANNEUR S. MARCHESSAULT INC.	4899
DÉVELOPPEMENTS DES CHUTES INC. (LES)	4899
DISTRIBUTEURS ET MANUFACTURIERS DE VÊTEMENTS POUR DAMES L. S. INC.	4899
DISTRIBUTION L. SÉGUIN INC.	4899
DOMAINE MONTAUCHAMP INC.	4899
DOMAINE PANORAMIQUE INC.	4899
DOMAINE VALLÉE DU SOLEIL INC.	4899
ÉBÉNISTERIE YVES MASSY INC.	4899
ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON-LONGUEUIL (1982) INC.	4899
ÉCURIE STAR DE CONTRECOEUR INC. (L')	4899

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

ENTREPRISES BERTRAND TREMBLAY DE CHIBOUGAMAU INC. (LES)	4899
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES MONT-ROYAL INC. (LES)	4899
ENTREPRISES FORESTIÈRES PROMÉROY INC. (LES)	4899
ENTREPRISES G & G FLEURY INC. (LES)	4900
ENTREPRISES HELEN WALKER INC. (LES)	4900
ENTREPRISES MERCIER ET BÉRUBÉ INC.	4900
FERME ARMAND CHABOT INC.	4900
FERME AROLÈNE INC.	4900
FERME CHIBOUËT INC. (LA)	4900
FERME PIERRE JUBINVILLE INC. (LA)	4900
FERME RICHER INC.	4900
FRUITS ET LÉGUMES SIMARD ET FRÈRES INC. (LES)	4900
GAGNON COPEAUX INC.	4900
GALERIE MICHEL-ANGE INC.	4900
GARAGE JOSEPH KEARNEY INC.	4900
GAVIN LOCATION INC.	4900
GESTION CHARTIER & COMPAGNIE INC.	4900
GESTION ET PLANIFICATION FORESTIÈRE 02 INC.	4900
GESTION GENSAR INC.	4900
GESTION K. & W. ROSS CORPORATION	4900
GESTION L. P. M. INC.	4900
GESTION L. Y. PAPINEAU INC.	4900
GESTION P. H. Y. ROGERS INC.	4901
GESTION P. P. INC.	4901
GESTION YVON DESCOTEAUX INC.	4901
GROUPE B. C. G. INC.	4901
HÉLICOPTÈRES LES AIGLES DU CAP INC.	4901
HÔTEL LES SAPINS VERTS (1982) INC.	4901
HYDRO-TECHNIQUE INC.	4901
IMMEUBLES CITÉ ROYALE INC. (LES)	4901
IMMEUBLES DU CENTRE-VILLE DE VILLE DE LA BAIE INC. (LES)	4901
IMMEUBLES ST L. INC. (LES)	4901
IMMEUBLES YVES PAPINEAU INC. (LES)	4901
IMPRESSIONS COLLINS INC. (LES)	4901
INDUSTRIES BORÉALES INC. (LES)	4901
INFO-ÉCONOMIE LTÉE	4901
INSTALLATION DIARACK MÉTAL INC.	4901
INTÉRIEUR DESIGN J. L. D. INC.	4901
INVESTISSEMENTS DENSA LTÉE	4901
INVESTISSEMENTS FRAN-CLAIR INC. (LES)	4901
ISOLATION PIERREX INC.	4901
JOSÉ & GEORGES INC.	4901
JURI-TRAD INC.	4902
K. & W. ROSS HOLDING CORPORATION	4900
LAFORTUNE (C. & J.) (1982) INC.	4902
LIBRAIRIE ALPHA INC.	4902
MAÇONNERIES ANCESTRALES INC. (LES)	4902
MAHONEY (GUY) TRANSPORT INC.	4902
MAJYC INC.	4902
MALTAIS (JEAN-GUY) LTÉE	4902
MANACEL LTÉE	4902
MARCHÉ LOUISE INC.	4902
MARCHÉ R. C. INC.	4902
MATÉRIAUX BERGERON ET FILS INC. (LES)	4902
1855-8585 QUÉBEC INC.	4902
1855-8593 QUÉBEC INC.	4902
1857-1000 QUÉBEC INC.	4902
1857-1018 QUÉBEC INC.	4902
1857-1026 QUÉBEC INC.	4902

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite	Page
1857-2776 QUÉBEC INC.	4902
1857-2792 QUÉBEC INC.	4902
1857-2800 QUÉBEC INC.	4903
1857-2842 QUÉBEC INC.	4903
1857-2917 QUÉBEC INC.	4903
1857-3014 QUÉBEC INC.	4903
1857-3030 QUÉBEC INC.	4903
1857-3261 QUÉBEC INC.	4903
1857-3428 QUÉBEC INC.	4903
1857-3436 QUÉBEC INC.	4903
1857-4046 QUÉBEC INC.	4903
1857-4103 QUÉBEC INC.	4903
1857-4152 QUÉBEC INC.	4903
1857-4160 QUÉBEC INC.	4903
1857-4319 QUÉBEC INC.	4903
1857-4327 QUÉBEC INC.	4903
1857-4335 QUÉBEC INC.	4903
1857-4343 QUÉBEC INC.	4903
1857-4368 QUÉBEC INC.	4903
1857-4418 QUÉBEC INC.	4903
1857-4426 QUÉBEC INC.	4903
1857-4475 QUÉBEC INC.	4904
1857-4608 QUÉBEC INC.	4904
1857-4616 QUÉBEC INC.	4904
1857-4657 QUÉBEC INC.	4904
1857-4665 QUÉBEC INC.	4904
1857-4780 QUÉBEC INC.	4904
1857-4798 QUÉBEC INC.	4904
1857-4806 QUÉBEC INC.	4904
1857-4814 QUÉBEC INC.	4904
1857-4848 QUÉBEC INC.	4904
1857-4962 QUÉBEC INC.	4904
1857-6066 QUÉBEC INC.	4904
1857-6140 QUÉBEC INC.	4904
1857-6165 QUÉBEC INC.	4904
1857-6173 QUÉBEC INC.	4904
1857-6181 QUÉBEC INC.	4904
MURPHY, VIENS & COOTE INC.	4904
NATIONAL INTERIOR MAINTENANCE (MONTRÉAL) LTD.	4905
NUTRI-PRIX INC.	4904
PERRON (L. M.) INC.	4904
PHOTOS COMMERCIALES PIERRE JEAN INC.	4905
PLACE DES POSTES INC.	4905
PLACEMENTS JEVREMOVIC INC.	4905
PLACEMENTS MÉTÈQUES INC. (LES)	4905
PLACEMENTS RONIL INC. (LES)	4905
PLACEMENTS UNIVESCO LTÉE (LES)	4905
REPROCENTRE INC.	4905
RESTAURANT J.N.G. INC.	4905
RODECO INC.	4905
RONDEAU, FILLION & ASSOCIÉS INC.	4905
SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS DE QUÉBEC INC.	4905
SCIENTIFIQUE ÉNERGIE MONDIALE C.G.T. INC.	4905
SCIERIE LECLERC ET TREMBLAY INC.	4905
SERVICE DE SURVEILLANCE SAFTRON LTÉE	4905
SERVICE D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE J.C. BLAIS INC.	4905
SERVICE D'ENTRETIEN INTÉRIEUR NATIONAL (MONTRÉAL) LTÉE	4905
SERVICES DE TRANSPORT GEMCO INC.	4905
SICOTTE (CLAUDE) INC.	4905

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

SOCIÉTÉ MOÏBER LTÉE	4905
SONORISATION R. A. INC.	4906
TABLEAUX DELTA LTÉE (LES)	4906
TANNERIE LANO INC.	4906
TAPIS MÉTRO INC.	4906
TRIMINI INC.	4906
TRONÇONNAGE M.G. INC.	4906
VIEUX NOTRE-DAME INC. (LE)	4906

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ABATTOIR MASSICOTTE ET FILS INC.	4906
ADAM (JULIEN) & FILS INC.	4906
ADELSON (M.) & SON LTD.	4906
ADELSON (M.) & FILS LTÉE	4906
AGENCE D'ASSURANCE INTER-CITÉ INC.	4906
AGENCE D'ASSURANCE INTERCITÉ INC.	4906
AMBULANCES ROUYN-NORANDA INC. (LES)	4906
AMÉNAGEMENT LYNDALE LTÉE	4906
ANBÉRO LTÉE	4907
ARMOIRES ET TAPIS LAFERTÉ LTÉE (LES)	4907
ARNOLD CONSTRUCTION INCORPORÉE	4907
ASSURANCES DONAT SAMUEL & FILS INC.	4907
ATELIER DE REMBOURRAGE C. D. INC.	4907
AUCLAIR TRANSPORT INC.	4907
AUPHAR INC.	4907
AUTOMOBILE PINETREE INC.	4910
AUTOMOBILES BAURORE LTÉE (LES)	4907
BEAULIEU (JOS) & FILS INC.	4907
BELLEMARE (ROGER) & FILS INC.	4907
BERTHIAUME (HENRI) INC.	4907
BLANCHARD (CLAUDE) INC.	4907
BLONDY ART LUGGAGE INC.	4907
BLONDY ART SAC DE VOYAGE INC.	4907
BRUEL (JEAN YVES) INC.	4907
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.	4907
CENTRE D'ACHAT DU LAC-ETCHEMIN INC.	4907
CENTURY 21 DE L'AVENIR, COURTIER EN IMMEUBLES INC.	4909
CHAPUIS ET DUBUC INCORPORÉE	4907
COIFFURE MASCULINE BEAU MÂLE INC.	4907
COMPAGNIE GLOBE ÉLECTRIQUE INC.	4908
CONSTRUCTION J. B. ST-PIERRE INC.	4908
CORPORATION BARONET LIMITÉE	4908
CORPORATION CHARTIER (LA)	4908
CORPORATION MAVILEC INC. (LA)	4908
CRÉMERIE ST-JÉRÔME LTÉE	4908
DAVELAR TRANSPORT INC.	4909
DÉPANNEUR ÉTIENNE THERRIEN INC.	4908
DISMAT INC.	4908
ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON-LONGUEUIL LTÉE	4908
ECOSOL LTÉE	4908
ENTREPRISES DE CHAUFFAGE SUD-OUEST INC. (LES)	4908
ENTREPRISES P.E. DUBÉ INC. (LES)	4908
ÉRABLIÈRE FEUILLE D'ARGENT INC.	4908
ESCOBY INC.	4908
ETRAGEC INC.	4908
FERMES L.P. GUERTIN INC.	4908
GARAGE ANDRÉ INC.	4908
GARAGE IDÉAL INCORPORÉE	4908
GARAGE NICK & MARIO INC.	4909

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

	Page
GLOBE ELECTRIC COMPANY INC.	4908
GRENON FRÈRES, LTÉE	4909
HUNTINGDON FURNITURE INC.	4909
IMMEUBLES ANJAR INC. (LES)	4909
IMMEUBLES DE L'AVENIR INC. (LES)	4909
IMPRIMEURS ET ÉDITEURS GANESHA INC.	4909
INSTITUT DE BEAUTÉ JOSIANNE INC.	4909
INSTITUT DE CUEILLETTE DE L'INFORMATION (INCI) INC.	4909
ISOLATION LÉGER INC.	4909
JOLY-SAC INC.	4909
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.	4909
MABIT (R.) INC.	4909
MADORE INC.	4909
MAISON GÉDÉON ROY INC. (LA)	4909
MARCHÉ M. PINSONNEAULT INC.	4909
MATELAS DAUPHIN INC.	4909
MENUISERIE ETCHEMIN INC.	4909
METRO TRANSPORTATION SERVICES INC.	4909
MIRALIS INC.	4907
MODES MIEL LTÉE	4910
MOSAÏQUE DU MONDE INC.	4910
PAVILLON LAURENTIEN INC. (LE)	4910
PHOTO S.R.T. INC.	4910
PINETREE INC.	4910
PLACEMENTS F.R.L. INC. (LES)	4910
PLACEMENTS HALCYON LTÉE (LES)	4910
PLANÈTE JUPITER INC. (LA)	4909
PORT CARTIER CONSTRUCTION INC.	4910
POTVIN, BROCHU, GOULET, LAGUE & ASSOCIÉS INC.	4910
POUDRIER FRÈRES LTÉE	4910
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	4910
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES GOYER & CLÉMENT INC.	4910
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES GOYER LTÉE	4910
ROCHETTE (DENIS A.) INC.	4910
ST-HILAIRE & LÉTOURNEAU INC.	4910
SERVICE DE RÉCUPÉRATION KLEIN INC.	4910
SERVIREC INC.	4910
SORECOM INC.	4910
TRANSPORT AUCLAIR INC.	4907
TRANSPORT G.H. DESMARAIS INC.	4908
TRANSPORT MAGNY INC.	4910
TRANSPORT RAPIDE INC.	4911
TRANS-RÉFRIGÉRATION INC.	4911
VENTILATION L.P.G. ET FILS INC.	4908

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

ADIMEC INC.	4911
CHARTIER, MOISAN & ASSOCIÉS INC.	4911
CHO-BO INC.	4911
ENTREPRISES HAMELIN INC. (LES)	4911
FÈRME JOMABER INC.	4911
HAMELIN ENTERPRISES INC.	4911
HOULE (YVES) ET FRÈRES INC.	4911
LOCATION D'AUTOS DENIS PÉPIN LTÉE	4911
PRODUITS GÉNÉRAUX DE LA CONSTRUCTION (1980) LTÉE (LES)	4911
VERGERS VALMONT INC. (LES)	4911

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ALUMINIUMS MORGAN INC	4913
ARMOIRES ET TAPIS LAFERTÉ LTÉE (LES)	4912
AUTOMOBILES SAG-LAC INC (LES)	4912
BAR LA GROSSE POMME INC	4915
BOIVIN (F.C.) INC	4915
BOUTIQUE LA DIVA INC	4912
BOUTIQUE TANYA KARAJIAN INC	4912
BOUTIQUES L'ASTRAL ET FUSION INC (LES)	4912
CAMPING ST-ALPHONSE INC	4912
CENTRE DE LIQUIDATION STE-FOY INC	4914
CENTRE DU JEAN L'ASTRAL D.J. INC (LE)	4912
COMMUTEX QUÉBEC INC	4914
COPIES JET INC	4912
COUVERTURES DES BOIS-FRANCS INC	4912
CRÉPEAU (E.) INC	4912
DE ROMÉ (COLETTE) INC	4914
DÉCORS LAFERTÉ LTÉE (LES)	4912
EL CRE INC	4912
ENTREPÔTS STE-MARIE INC	4912
ENTREPRISES ALCOREL INC (LES)	4912
ENTREPRISES ANDRÉ F. SIGOUIN INC (LES)	4912
ENTREPRISES PAUL CARIGNAN INC (LES)	4914
ÉPICERIE GALLICHAN INC	4913
ÉVAPORATEURS WATERLOO INC (LES)	4912
FERME TRAHANON INC	4912
FERMES PRUD'HOMME & FRÈRES INC (LES)	4912
FILM DOCTEUR DU QUÉBEC INC	4912
FREJO INC	4914
GESTION J.G. CADIEUX INC	4913
GESTION L.J. DESMARAIS INC	4913
GESTION PIERRE BELLEMARE INC	4913
GESTION QUÉBI INC	4913
GESTION RENÉ AUTHIER INC	4913
GESTION YVES LEGAULT INC	4913
GI-BAL INC	4913
GUAY (NICOLAS) INC	4914
HAMEL TRANSPORT INC	4915
HUPPÉ (BERNARD) INC	4915
IMMEUBLES BÉRUBÉ ET VERRAULT LTÉE	4913
INSTALLATIONS G.D. INC (LES)	4913
INSTITUT D'INFORMATIQUE DE L'OUTAOUAIS INC	4913
INVESTISSEMENTS C.V.H. INC (LES)	4914
INVESTISSEMENTS LOISIMART INC (LES)	4913
INVEXNORD INC	4913
KARAPHARM INC	4912
KAROL M. JUNIOR OUTERWEAR INC	4913
LOCATION D'AUTOS DE LA CAPITALE INC	4914
MEUBLES DU PAYS INC (LES)	4913
1644-7369 QUÉBEC INC	4913
1840-9870 QUÉBEC INC	4913
1849-2413 QUÉBEC INC	4913
1852-7986 QUÉBEC INC	4913
1852-8968 QUÉBEC INC	4914
1853-2721 QUÉBEC INC	4914
1854-2100 QUÉBEC INC	4914
1854-5434 QUÉBEC INC	4914
1855-0566 QUÉBEC INC	4914
1855-5771 QUÉBEC INC	4914
1856-1480 QUÉBEC INC	4914

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — suite**

	Page
1856-1498 QUÉBEC INC.	4914
1856-2108 QUÉBEC INC.	4914
1856-3437 QUÉBEC INC.	4914
1856-4229 QUÉBEC INC.	4914
MOBILIER DE BUREAU ET D'HÔPITAL DE QUÉBEC INC.	4914
MOBILIER DE BUREAU ET D'HÔPITAL DE QUÉBEC INC.	4914
MOBILIER DE BUREAU MBH INC.	4914
PENÉE VÊTEMENTS INC.	4913
PLACEMENTS CHAMI INC. (LES)	4914
PLACEMENTS CRINISCO INC.	4914
PLACEMENTS JACPAR INC. (LES)	4914
PRODUITS DE L'ÉRABLE GI-BAL INC. (LES)	4913
QUINCAILLERIE HUPPE & MARTEL INC.	4915
RÉNOVATION CONFORT INC. (LES)	4914
RESTAURANT APRÈS LA CHUTE INC.	4915
RESTAURANT LE BOULEAU INC.	4912
REVUE DE PRESSE L.L. INC.	4915
SERVICES PROFESSIONNELS F.C.B. INC. (LES)	4915
SIMONEAU & RACINE INC.	4914
TOUBEX INC.	4915
TOUCHE-À-TOUT ENTRETIEN GÉNÉRAL INC.	4915
TRANSPORT BAS-LAURENTIEN INC.	4915
TRANSPORT HAMEL INC.	4915
TRANSPORT MAGNY INC.	4915
VITRERIE FINITEC INC.	4915

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES**LETTRES PATENTES**

ACADÉMIE TAEKIJU INC.	4915
ACTIVITÉ PHYSIQUE 3 ^e ÂGE QUÉBEC INC.	4915
« AILES D'ANGÈLE » CLUB DE MOTARDES (LES)	4915
ARTISANES « KATERI » (LES)	4916
ASSOCIATION COMMERCIALE ÉCONOMIQUE RURALE DE LABELLE INC. (L')	4916
ASSOCIATION DE WATER-POLO DE DRUMMONDVILLE INC.	4916
ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC	4916
ASSOCIATION DES ANCIENS DU CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY INC.	4916
ASSOCIATION DES CARROSSIERS SEPT-ÎLES, PORT-CARTIER INC.	4916
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU GIFRIC ET PLURÉEL INC.	4916
ASSOCIATION DES FONDS DE PATRIMOINE FAMILIAUX DU QUÉBEC, INC.	4916
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE PONT-ROUGE INC.	4916
ASSOCIATION DES LIGUES DE BALLE D'ALMA (L')	4916
ASSOCIATION DES LOISIRS DU CAMPING CARAVELLE INC.	4916
ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'ÉCONOMIE DU NIVEAU COLLÉGIAL DU QUÉBEC	4916
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉS ET PRÉRETRAITÉS, SECTION LOCALE LAVAL INC.	4916
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES RÉSIDENTS DU SECTEUR VALIN INC.	4916
ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE DE VITESSE DE L'EST DU QUÉBEC (L')	4916
ASSOCIATION RENCONTRE-AMITIÉ DE VAL D'OR (L')	4917
ASSOCIATION « TERAMANA » INC.	4917
ATOUT-LIRE	4917
BRIGADE DES POMPIERS DE ST-JEAN-DE-LA-LANDE INC.	4917
CAFÉ MOLIÈRE INC.	4917
CENTRE COMMUNAUTAIRE FÉMININ DE CHIBOUGAMAU	4917
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-MICHEL POUR PERSONNES DU 3 ^e ÂGE	4917
CENTRE DE DANSE AMATEUR R.N.	4917
CENTRE POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INTERVENTION PSYCHANALYTIQUE (C.A.R.I.P.) INC.	4917
CENTRE SECOND MILLE SENIOR INC.	4917

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

Page

LETTRES PATENTES — suite

CLUB DE KARATÉ BU SEI KAN INC.	4917
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE CAP-ROUGE	4917
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE CHICOUTIMI	4917
CLUB DE TENNIS ÉLITE JUNIOR DU SUD-OUEST	4917
CLUB DES DIPLÔMÉS DE MONTRÉAL INC.	4917
CLUB FLIC FLAC INC.	4917
CLUB OPTIMISTE DE LAROCHE	4917
CLUB OPTIMISTE ST-PAUL DE L'ÎLE AUX NOIX, QUÉBEC (LE)	4918
CLUB PÉDESTRE DE LA SAGAMIE	4918
CLUB RÉCRÉATIF CAMPING STE-MADELEINE	4918
CLUB SOCIAL ITALIEN DE ST-MICHEL	4918
CLUB SOCIAL LE FAVORI	4918
CLUB SOCIAL - LES GÉRANTS D'ESTRADES *	4918
CLUB SPORTIF LE FAUCON DE QUÉBEC	4918
CLUB TEMPO (SEPT-ÎLES) INC.	4918
COLLECTIF L'ARTICULÉE	4918
COMITÉ D'AIDE-JEUNESSE DE PONT-ROUGE	4918
COMITÉ D'ENTRAIDE ST-GÉRARD MAGELLA INC.	4918
COMITÉ POPOTE ROULANTE DE FARNHAM INC. (LE)	4918
COMITÉ QUÉBÉCOIS DE L'UNION INTERNATIONALE DES ORGANISMES FAMILIAUX	4918
COMITÉ TROISIÈME ÂGE DE FARNHAM INC. (LE)	4918
COMMUNICATION J'INVESTRIE INC.	4918
COMPTOIR FAMILIAL STE-CLAIRE	4918
CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DU TROU NORMAND	4918
CORPORATION DE L'AÉROPORT SOUS-RÉGIONAL DE GASPÉ-OUEST INC.	4918
CORPORATION DU GROTHÉ (MONTRÉAL) (LA)	4919
COURSE AU TRÉSOR DES ESCOUMINS INC. (LA)	4919
ÉQUINOXES DE THETFORD-MINES INC. (LES)	4919
EXPLORATEURS DE DEUX-MONTAGNES (LES)	4919
FAMILLES-GARDIENNES DE LA BASSE-VILLE	4919
FEMMES REGROUPÉES D'ORIENTATION NON-TRADITIONNELLE DU QUÉBEC (F.R.O.N.T.)	4919
FONDS GABRIELLE ROY	4919
GARDERIE DES MONTS	4919
GARDERIE FAMILIALE LES PINSONS INC.	4919
GARDERIE ST-PIERRE	4919
GARDERIES MISTIGRI INC.	4919
GRADUATES CLUB OF MONTRÉAL INC.	4917
GRAND ORDRE SOUVERAIN HOSPITALIER DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM CHEVALIERS DE MALTE (LE)	4919
GRUPE D'ACTION POUR UNE SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE ROSÉE	4919
GRUPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION RÉGIONALES (GRIR)	4919
GYM-ESTRIE	4919
HABITATIONS BEAURIVAGE (LES)	4919
HANDICAPÉS DE ST-ALEXIS-DES-MONTS INC. (LES)	4919
LIGUE DE BALLE MOLLE CHÂTEAU-RICHER	4920
LIGUE DE BALLE-MOLLE LES SEIGNEURIES DE BOUCHERVILLE INC.	4920
LIGUE DE BALLE-MOLLE MERCIER INC.	4920
LOGEMENTS RICHELIEU DE LACHUTE INC. (LES)	4920
MURS NOUS PARLENT INC. (LES)	4920
OPTIMETTES DE ST-EUSTACHE EST INC. (LES)	4920
ORDRE LOYAL DES MOOSE, LOGE 1531, BAIE COMEAU-HAUTERIVE INC. (L')	4920
PARRAINAGE CIVIQUE DE L'ESTRIE INC.	4920
PLONGEURS DU ST-LAURENT INC. (LES)	4920
POMPIERS VOLONTAIRES DU VILLAGE DE BRYSON INC. (LES)	4920
PRINCE DES TÉNÉBRES INC.	4920
PRODUCTIONS ISKRA (LES)	4920
QUÉBEC, LE VENT DANS LES VOILES	4920
RAPIDES DE CLÉRICY INC. (LES)	4920
REGROUPEMENT DES CITOYENS DE MONTMORENCY	4920
REGROUPEMENT POUR LE CINÉMA SUPER 8 DE QUÉBEC (RCSQ) INC.	4920

**COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES
LETTRES PATENTES — suite**

Page

RÉSIDENCE DES PÉLERINS INC. (LA)	4920
RÉSIDENCES URGEL DEMERS INC. (LES)	4921
ST. MICHEL ITALIAN SOCIAL CLUB	4918
SECOND MILE SENIOR CENTER INC.	4917
SKI ARPENTS VERTS INC.	4921
SKI-ESTRIE (CLUB DE SKI ALPIN ET NORDIQUE)	4921
SOCIÉTÉ D'HABITATION DES MAISONS DE TRANSITION DE MONTRÉAL INC. (LA)	4921
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BEAUREPAIRE-BEACONSFIELD	4921
SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE ET DE GÉNÉALOGIE DU CANTON NÉDELEC	4921
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DROIT INTERNATIONAL	4921
THÉÂTRE DU COEUR DE POMME INC. (LE)	4921
TOUR DE L'ÎLE NOTRE-DAME INC. (LE)	4921

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES**NOUVEAU PERMIS**

RESSOURCES FLAG LTÉE (LES)	4921
----------------------------------	------

PERMIS

ÉDITIONS NAGARD LTÉE	4922
GRAND VINNY, INC.	4922

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA**AVIS DE QUALITÉ**

AUGER, RENÉ	4955
CHAREST, ROGER	4955
CÔTÉ, ARMAND	4955
DUCAS, MARCEL	4955
GAULIN, IRÉNÉE	4955
ROBICHAUD, SARTO	4956

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES**AMENDEMENT**

PREMIÈRE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CAMCHIB (LA)	4922
---------------------------------------------------	------

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

AUCLAIR, VICTOR, PAUL-HENRI GAUDREAU, ALFRED WARF	4956
FERMONT, VILLE	4956
LAVAL, VILLE	4956
LONGUEUIL, VILLE	4956
QUÉBEC, VILLE	4957
RESSOURCES CONSOLIDÉES IMPÉRIAL LIMITÉE (L.R.P.)	4958
SHAWINIGAN, VILLE	4958

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

REMPLACEMENT DE REPRÉSENTANTS OFFICIELS (article 37 de la loi)	4958
RETRAIT D'AUTORISATION (article 53 de la loi)	4958

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

INDUSTRIES ROBAR CANADA LTÉE (LES) (Procédures discontinuées)	4959
ROBAR INDUSTRIES CANADA LTD. (Procédures discontinuées)	4959

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**AFFAIRES MUNICIPALES****DIVERS**

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT DE SAINTE-ADÈLE-MONT-ROLLAND (<i>Constitution d'une régie intermunicipale</i>)	4959
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'HÔTEL DE VILLE DE NEUVILLE (<i>Constitution d'une régie intermunicipale</i>)	4959

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COOPÉRATIVES**ASSURANCES — LOI SUR LES**

FIDELITY TRUST COMPANY (THE) (<i>Changement d'agent principal</i>)	4959
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FIDÉLITÉ (LA) (<i>Changement d'agent principal</i>)	4959
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE RIGAUD (<i>Changement de siège social</i>)	4960
VICTORIA HEBREW SICK BENEFIT ASSOCIATION (<i>Annulation de permis</i>)	4960

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ — LOI SUR LA

GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC. (<i>Requête 2884-82</i>)	4960
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TAMAY CO. LIMITÉE (LA) (<i>Requête 2885-82</i>)	4961

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

OFFICE DES PRODUCTEURS-FOURNISSEURS DE LAIT À CARNATION INC. (<i>Dissolution</i>)	4961
-------------------------------------------------------------------------------------------	------

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS**

ÂGE D'OR LA FRATERNITÉ, LAWRENCEVILLE, QUÉBEC	4923
ASSOCIATION CULTURELLE DU LAC MASSON	4923
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE CASEY INC.	4923
ASSOCIATION DE HANDBALL OLYMPIQUE CONCORDIA INC.	4923
ASSOCIATION DES ARTISANS INDIENS MITESH BERSIMIS	4923
ASSOCIATION DES « BLEUETS » À QUÉBEC (L')	4923
ASSOCIATION DES CHAMBREURS DE QUÉBEC	4923
ASSOCIATION DES COUREURS SUR ROUTE AMATEURS DU QUÉBEC	4923
ASSOCIATION DES DÉTENTEURS DE PERMIS D'ALCOOL DE MATANE INC.	4923
ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE LOISIRS MUNICIPAUX, RÉGION RICHELIEU-YAMASKA	4923
ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CENTRE D'ACHAT LES TERRASSES (L')	4923
ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS LEUCÉMIQUES (A. P. E. L.)	4923
ASSOCIATION ETHNIQUE DES COURTIER EN IMMEUBLES DU QUÉBEC INC. (L')	4923
ASSOCIATION RÉGIONALE ÉQUESTRE WESTERN RIVE-SUD MÉTROPOLITAINE	4923
ASSOCIATION SPORTIVE LA DEUXIÈME CHANCE	4924
ATELIERS D'ÉCHANGES EN MOYENS DE COMMUNICATIONS DU QUÉBEC INC. (LES)	4924
AUBERGE DE L'AMIRAL (L')	4924
CARROUSEL RICHELIEU LTÉE	4924
CENTRE DE LOISIRS DES SOURDS DES LAURENTIDES INC.	4924
CHÂTEAU DES MONTS INC. (LE)	4924
CHAUSSURE DU HAVRE INC.	4924
CHEZ MÉDARD, COIFFEUR INC.	4924
CIREBEC INC.	4924
CLOGIDES INC.	4924
CLUB CHEYENNE CABANO	4924
CLUB CYCLISTE DE LA BAIE	4924
CLUB D'ATHLÉTISME DU CENTRE DE LA MAURICIE INC.	4924
CLUB DE BASEBALL JUNIOR A LES JETS DE POINTE-AUX-TREMBLES	4924
CLUB DE CANOE-KAYAK DE LAVAL	4924
CLUB DE FERS DU LAC GROSLEAU INC.	4924

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-LOUIS-DE-PINTENDRE (LE)	4924
CLUB DE LECTURE DE CHUTE-AUX-OUTARDES (LE)	4924
CLUB DE MOTOCROSS DE COWANSVILLE INC.	4925
CLUB DE MOTONEIGE ALTITUDE 2000	4925
CLUB DE MOTONEIGE DE TASCHEREAU INC.	4925
CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE INC.	4925
CLUB DE VOILE CABESTAN	4925
CLUB DE VOL À VOILE SAGUENAY	4925
CLUB DE WATER-POLO DE L'OUTAOUAIS INC.	4925
CLUB DES MOTOCYCLISTES LES AIGLES DE SAINT-CLAUDE INC.	4925
CLUB LESAUTHAUT	4925
CLUB ROULARTIS INC.	4925
CLUB SOCIAL DES AMOUREUX	4925
CLUB SOCIAL LOTO-RENDEZ-VOUS INC.	4925
CLUB SOCIAL MOTEL DU LAC INC.	4925
COLLECTIF D'ANIMATION CENTRE-NORD (C.A.C.N.)	4925
COMITÉ D'ACTION POPULAIRE DE VILLE DE LA BAIE, INCORPORÉE	4925
COMITÉ DE PROMOTION DU DRAPEAU DU QUÉBEC	4925
COMITÉ DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE URUGUAYEN	4925
COMITÉ DES FÊTES DES QUÉBÉCOIS DU LAC MASSON INC.	4925
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE, PORT-CARTIER	4925
COMMUNAUTE HROMADA INC.	4926
CONSEIL RÉGIONAL DES LOISIRS DE MONTRÉAL-CONCORDIA INC.	4926
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MIRABEL NORD INC.	4926
CORPORATION DE LA FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS DES HAUTES-RIVIÈRES	4926
CORPORATION DU VIEUX FORT DE LAUZON INC.	4926
CORPORATION MARITIME PREMIÈRE INC.	4926
CRÉATIONS BODDO INC. (LES)	4926
FÉDÉRATION DES CHAUFFEURS PROFESSIONNELS DU QUÉBEC INC.	4926
FESTIVAL DU PIONNIER INC. (LE)	4926
FIRST MARITIME CORPORATION INC.	4926
GALERIE D'ART ST-HYACINTHE INC.	4926
GROUPE MUSICAL L'ARCANSON INC.	4926
HABITATIONS ST-MARC DE VERCHÈRES INC. (LES)	4926
HORLOGERIE DESJARDINS INC.	4926
HROMADA INC.	4926
IMMEUBLES SANDROLIN INC. (LES)	4926
LIGUE DE SOCCER-FOOTBALL DE LAVAL	4926
LUGRO INC.	4926
LUMINAIRE ALMA INC.	4926
MARCHÉ PUBLIC POINTE-LÉVY INC.	4926
MOTO-TOURISME BAIE-DES-CHALEURS	4926
MOUSQUETAIRES DE CHAMPLAIN INC. (LES)	4927
PLEIN-AIR SALVAIL	4927
PRODUCTIONS COM-CA (LES)	4927
REGROUPEMENT DES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-ANNE-DES-PLAINES	4927
RESTAURANT AUX 3 CAPITAINES DE ST-CLET INC.	4927
SERCHICO INC.	4927
SOCIÉTÉ CULTURELLE HAÏTIENNE OSWALD DURAND (LA)	4927
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LAVALTRIE ET ST-SULPICE	4927
SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU PARC ARCHÉOLOGIQUE DE LA POINTE-DU-BUISSON	4927
TÉLÉMÉDIC (RIVE-SUD) INC.	4927
THÉÂTRE DU BOUT DU MONDE INC. (LE)	4927
TROUPE FOLKLORIQUE DES IMMIGRANTS DE L'AMÉRIQUE LATINE DU QUÉBEC	4927
TROUPE FOLKLORIQUE « LES SORCIERS » DE L'ÎLE D'ORLÉANS (LA)	4927

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

LETTRES PATENTES ANNULÉES

A. B. C. IMPORT & EXPORT COMPANY INC.	4930
AGENCE HAUDMEL INC.	4928
AGENCES GÉRARD FORTIN & FILS INC. (LES)	4928
AGENCES JEANNINE MCCARTHY LTÉE	4928
AMÉLIORATIONS DOMICILIAIRES IDÉALES INC. (LES)	4928
AMÉNAGEMENT J. G. CARRIÈRE LTÉE	4928
AMÉNAGEMENT TERREBONNE INC.	4928
AMI-AMIE FLEURISTE INC.	4928
AMUSEMENTS TRANS-CANADA LTÉE	4928
APPARTEMENTS DU BOULEVARD, LTÉE (LES)	4928
APPARTEMENTS PORTS DE MER (ST-MALO) INC.	4929
ARSENAULT (RODRIGUE ET PAUL) INC.	4929
ATELIER DE MÉCANIQUE ALLARD ET ARSENAULT LTÉE	4929
ATELIERS DU VIEUX LONGUEUIL (1974) INC. (LES)	4929
AUTO HUDSON INC.	4929
AUTO SERVICE ÉLECTRIQUE LEHOUX INC.	4929
AUTOBUS GENEST INC.	4929
AUTOMOBILE ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED	4929
BATTISTIN (S.) CONSTRUCTION INC.	4929
BETTY CAROLLE LTD.	4929
BETTY CAROLLE LTÉE	4929
BOISVERT & FILS INCORPORÉ	4929
(BOISVERT & SONS INCORPORATED)	4929
BOUTIQUE DE SPORTS MICHEL ET PIERRE INC.	4929
BOUTIQUE LICO INC.	4929
BOUTIQUE MARIE-PIERRE INC.	4929
BOUTIQUE VOUS ET NOUS INC.	4929
BRASSERIE PATRICK GRANBY INC.	4929
BUANDERIE DE JONQUIÈRE LIMITÉE	4929
CAMPING COMPTON LTÉE (LE)	4929
CANADIAN SHIELD MINING CORPORATION (N.P.L.)	4929
CARTIER SAFETY EQUIPMENT LTD.	4931
CENTRE DE LA CARTE D'AFFAIRE PRESTIGE INC.	4929
CENTRE D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE ET D'OPHTALMOLOGIE DES CANTONS DE L'EST INC.	4929
CENTRES D'ACHAT DE LA CÔTE NORD INC. (LES)	4929
CIE D'INVESTISSEMENTS RONA LTÉE (LA)	4929
CIMELEC ENTERPRISES INC.	4931
CLINIQUE MÉDICALE VÉTÉRINAIRE INTERCITÉ INC.	4930
CLUB DE GOLF MONT ST-HILAIRE INC.	4930
CLUB DE HOCKEY NATIONAL DE ROSEMONT INC. (LE)	4930
CLUB DU LIVRE DU QUÉBEC INC. (LE)	4930
COMPAGNIE D'IMPORTATION & EXPORTATION A. B. C. INC.	4930
CONFECTION BEAURIVAGE INC.	4930
CONSTRUCTION ARCY LTÉE	4930
CONSTRUCTION ASTRE INC.	4930
CONSTRUCTION P. O. D. INC.	4930
CONSTRUCTIONS J. Y. LACOSTE INC. (LES)	4930
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT NEWTREND (LA)	4930
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU MONT PEVEE	4930
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT EN LOISIRS DE LAC BOUCHETTE	4930
CORPORATION DE LOCATION DU NORD (LA)	4930
CORPORATION DE RESSOURCES KIELO (LA)	4930
CORPREN INC.	4930
CRÉDIT SORBEC INC.	4930
DE SOLA MORTGAGE CORPORATION	4930
DES MARAIS (PIERRE) (SHERBROOKE) INC.	4930
DÉVELOPPEMENT BOIS DES FILION INC.	4931
DUMAS (RAYNALD) INC.	4931
EASTERN SHEET METAL WORKS (1948) LTD.	4931

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite**

Page

ENTREPÔTS MERCIER INC. (LES)	4931
ENTREPRISE MÉTRO (1970) INC.	4931
ENTREPRISES C. R. LTÉE (LES)	4931
ENTREPRISES CIMELEC INC. (LES)	4931
ENTREPRISES DE TRAVAUX SOUS-MARINS INC. (LES)	4931
ENTREPRISES FLAC INC. (LES)	4931
ENTREPRISES GAICLER INC.	4931
ENTREPRISES J.G. POULIN LTÉE (LES)	4931
ENTREPRISES L-5 LTÉE	4931
ENTREPRISES MICHÈLE BIBEAU INC. (LES)	4931
ENTREPRISES RENÉ LÉGER INC. (LES)	4931
ENTREPRISES ST-HENRI INC.	4931
ENTREPRISES SARGON INC.	4931
ENTREPRISES SICOTTE LTÉE (LES)	4931
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ CARTIER LTÉE	4931
EXTINCTEURS J.P.L. LTÉE	4931
FABRIQUE DE MÉTAL EN FEUILLES DE L'EST (1948) LTÉE (LA)	4931
FERME DU LAC DES CHASSEURS INC.	4931
FERME MASSÉ ET FRÈRES INC.	4931
FERMES GRANDS VENTS LTÉE (LES)	4931
FERMES OWL'S HEAD INC.	4932
FERMES W. DAME & FRÈRES INC.	4932
FILMS JANUS INC. (LES)	4932
FLEURANT (GAÉTAN) LIMITÉE	4932
GALERIE PARISIENNE (1975) INC. (LA)	4932
GARAGE C.-E. TREMBLAY INC.	4932
GARAGE JACQUES LEBLANC INC. (LE)	4932
GARAGE LEMIEUX ET GROLEAU INC.	4932
GARAGE MICHEL PAQUET INC.	4932
GESTION TRICAM INC.	4932
GESTIONS NORAGYVES INC. (LES)	4932
GROUPE MOREST INC.	4932
GUILLEMETTE (JACQUES) INC.	4932
H. & R. CONSTRUCTION LTD.	4932
HABITATIONS, OPÉRATION UNIQUE INC.	4932
HAUDMEL AGENCY INC.	4928
HEDDO CORP.	4932
HENRYVILLE TRAILERS MANUFACTURING LTD.	4932
HILLMACK SERVICES LTD.	4937
HIPPO INC.	4932
HOCHELAGA ORNEMENTAL WORKS CO. LTD.	4932
HORIZON DEVELOPMENT INC.	4932
HUNTER (KEVIN) ASSOCIATES INC.	4932
IDEAL HOME IMPROVEMENT INC.	4928
IMMEUBLES J.R.C. INC. (LES)	4932
IMMEUBLES LAV INC.	4932
IMMEUBLES LEBLANC LTÉE (LES)	4932
IMMEUBLES SHAWINIGAN-SUD INC. (LES)	4933
IMMITAL INVESTMENT INC.	4933
INCONSULT INC.	4933
INFORMATION, SONDAGE D'OPINION, PUBLICITÉ, I.S.O.P. INC.	4933
J. & S. TAXI SERVICE LTD.	4933
JARDIN DES MILLE ÎLES INC. (LE)	4933
JARUB INVESTMENTS INC.	4933
JEROME (JERRY) & ASSOCIATES LTD.	4933
JET PORT INTERNATIONAL CORP.	4933
JODY REALTY CO. LTD.	4933
JOURDAIN & LORRAIN INC.	4933
KATKO CORP.	4933

**RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES
 LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite**

Page

KENLYNN REALTY CORP.	4933
KIELO RESOURCES CORPORATION	4930
KOSMOS GARDENS INC.	4933
LABO-TEK LTÉE	4933
LAGACÉ (PIERRE) INC.	4933
LAKESHORE HOLDINGS INC.	4933
LAMBERT (GÉRARD) & FILS INC.	4933
LANCASTER INVESTMENTS LTD.	4933
LAPOINTE (G.) ET FILS INC.	4933
LAURIER PARK VIEW LTD.	4933
LAVIGUEUR & LAVIGUEUR INC.	4933
LÉVESQUE (PAUL) INC.	4933
LOMBERJAC INC.	4933
LORTIE (JEAN) INC.	4934
LOTO-NET INC.	4934
LOULICA INC.	4934
LYNN HOLDINGS LTD.	4934
MAISONS MOBILES F.G.L. LTÉE	4934
MAJOR LAURENT MINES LTD.	4934
MALO (S.) TRANSPORT INC.	4934
MARCHÉ LACHAINE INC.	4934
MARDA INC.	4934
MARGE INVESTMENT CORP.	4934
MARKAL INC.	4934
MAROIS (J.R.) INC.	4934
MARTAP INC.	4934
MASYEL LTÉE	4934
MATACHE CORP.	4934
MATTE (ALAIN) INC.	4934
MAXI-MÉDIA INC.	4934
MCCARTHY (JEANNINE) AGENCIES LTD.	4928
MCCOLM (ERIC) INC.	4934
MCGILL METRO LEASEHOLDS LTD.	4934
MIBRA INVESTMENT CORP.	4934
MIDTOWN HOLDINGS CO. LTD.	4934
MIDVIDY INVESTMENT CORPORATION.	4934
MINE DE SILICE QUÉBEC LTÉE (LA) (L.R.P.)	4935
MOANNE HOLDINGS LTD.	4935
MONKLAND PROPERTIES LTD.	4935
MONTEBELLO INVESTMENTS LIMITED	4935
MORUB HOLDINGS LTD.	4935
MOTEL DES JOURNALISTES INC.	4935
MOTEL TROIS-PISTOLES INC.	4935
MOULIN À SCIE GENTILLY INC.	4935
MURLIN INVESTMENT LTD.	4935
NEW WACANICHI INN INC.	4935
NEWTREND DEVELOPMENT CORPORATION	4930
NICE CONSTRUCTION INC.	4935
NICOBI LAKE MINES LIMITED (N.P.L.)	4935
NIN INVESTMENTS INC.	4935
NINO'S RESTAURANT INC.	4935
NORTH SHORE SHOPPING CENTRES INC. (THE)	4929
NORTHERN LEASING CORPORATION	4930
OPTICANA LTÉE	4935
ORCAN REALTIES INC.	4935
OWL'S HEAD FARMS INC.	4932
PANEL BUILDING SYSTEMS & MATERIALS LIMITED	4935
PAQUETTE & SMEALL LTD.	4935
PARADISE GARDENS DEVELOPMENT INC.	4935
PAREM INC.	4935
PASTAL INC.	4935

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

Page

PATENAUE & PATENAUE INC.	4936
PEVEE MOUNTAIN DEVELOPMENT CORPORATION	4930
PLACEMENTS J.L. BOUCHARD INC. (LES)	4936
PLACEMENTS LAVALLOIS INC. (LES)	4936
PLACEMENTS NORGEL INC. (LES)	4936
PLACEMENTS OREGANO LTÉE (LES)	4936
PLOMBERIE-CHAUFFAGE MARTECH INC.	4936
PORTNEUF STORAGE INC.	4936
PREMIER CAR WASH INC.	4936
PRESCO LTÉE	4936
PRINCETON INVESTMENT CORPORATION	4936
PRODUITS CHA-RO INC. (LES)	4936
PRODUITS SÉCURITÉ DU QUÉBEC INC.	4936
PROPANE PROVINCIAL INC.	4936
PROVINCIAL PROPANE INC.	4936
QUÉBEC SILICA MINE LTD. (N.P.L.)	4935
RAUMAZA INC.	4936
RAYMOND & DE SERRES CO. LTÉE	4936
RAYMOND SUNDRIES INC.	4938
REAY WELDER SALES INC.	4936
RED ROSEBUD HOLDINGS CORPORATION LTD.	4936
RESTAURANT DUBOSE INC.	4936
ROLL-O-MATIC INC.	4936
ROMARD MOTEL LTD.	4936
RONA INVESTMENT CO. LTD	4929
RONMAR REALTY INC.	4936
RON-MOR DEVELOPMENT CORP.	4936
ROUND AGENCIES CANADA LTD.	4936
ROYMOUNT DEVELOPMENT CORPORATION	4937
SAFTA INC.	4937
SAGUENAY POLYFORME LTÉE	4937
ST. JOSEPH IRON ORE COMPANY	4937
ST-MATHIEU DEVELOPMENT INC.	4937
SALLE DE BILLARD CHEZ GUS INC.	4937
SATURNIA REALTIES INC.	4937
SCHOLEX LTÉE	4937
SCHOROC INC.	4937
SCOREB INC.	4937
SEAPORTS APARTMENTS (ST-MALO) INC.	4929
SECURITY PRODUCTS OF QUÉBEC INC.	4936
SELAGO CANADIEN LTÉE	4937
SELENEX CORPORATION	4937
SEPTIME INC.	4937
SERVICE DE CONSEILLERS TECHNIQUES LAPRAIRIE INC.	4937
SERVICE DE CRÉDIT DES RIVIÈRES INC.	4937
SERVICES HILLMACK LTÉE (LES)	4937
SHAW (J.W.) & CO. LTD.	4937
SHAWNEE MINES & OILS (CANADA) LIMITED	4937
SHOREWOOD REALTIES INC.	4937
SIDFERN CORPORATION	4937
SIROCO INVESTMENT CORP.	4937
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE CONSULTATION (S.A.C.) INC. (LA)	4937
SOCIÉTÉ DE GESTION VAUMONT LTÉE	4938
SOCIETY OF ADMINISTRATION AND CONSULTATION (S.A.C.) INC.	4937
SOGE-PHOTO QUÉBEC INC.	4938
SOLEVIN INC.	4938
SOLMO CONSTRUCTION CO. LTD.	4938
SORBEC CREDIT INC.	4930
STUDIO PARISIEN INC.	4938

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

TACHÉ (LÉON GEORGES) LTÉE	4938
THIBAUT (NOËL) LTD.	4938
THIBAUT (NOËL) LTÉE	4938
THOUSAND ISLANDS GARDEN INC. (THE)	4933
TRI-RO INC.	4938
TWO SIXTY CORPORATION	4938
VARIÉTÉS RAYMOND INC.	4938
W. H. H. INVESTMENTS LTD.	4938
WALCO MOTELS LTD.	4938
WESPRO PROMOTIONS LTD.	4938
WORLD WIDE SECURITIES INC.	4938

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

COMPAGNIE MINÈRE POWER (L.R.P.)	4928
POWER MINING CORPORATION (N.P.L.)	4928

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE DE RÉADAPTATION DE L'OUEST DE L'ÎLE (L.P.)	4962
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA HAUTE YAMASKA (L.P.)	4962
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE ST-JÉRÔME (L.P.)	4962
HÔPITAL ST-JOSEPH DE BEAUCEVILLE OUEST (Fusion éventuelle)	4962
HÔTEL-DIEU NOTRE-DAME DE BEAUCE (Fusion éventuelle)	4962

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

THETFORD-MINES, VILLE (Fin du programme de rénovation)	4962
--------------------------------------------------------------	------

SOUSSIONS — DEMANDES DE

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL	4963
MASSON, VILLE	4963
NOTRE-DAME-DU-LAC, VILLE	4964
SAINT-LÉONARD, VILLE	4965

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES NOTAIRES DE BOIS-FRANCS — APPALACHES (Changement de nom)	4966
SYNDICAT DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (SEUQAT (Changement de nom)	4966
SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN (Constitution)	4966

TRIBUNAUX JUDICIAIRES — LOI SUR LES

ABITIBI (Sessions de la chambre criminelle de la Cour supérieure)	4966
ROBERVAL (Sessions de la chambre criminelle de la Cour supérieure)	4967
SAINT-MAURICE (Sessions de la chambre criminelle de la Cour supérieure)	4967

VENTE(S) PAR SHÉRIF**ABITIBI**

CAISSE POPULAIRE DE LA VALLÉE DE L'OR (LA) c. DANIS ET AL.	4967
-----------------------------------------------------------------	------

BEAUCE

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LTD c. GONTHIER	4968
MAHEUX NOISEUX INC. <i>ès qualités</i> (FAILLITE RÉFRIGÉRATION RIVE-SUD INC.) c. BÉLANGER	4968
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. LATURAZE	4969

BEDFORD

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL c. P.B.F. CONSTRUCTION INC. ET AL.	4969
------------------------------------------------------------------------------------------------	------

VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite**FRONTENAC**

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE L'AMIANTE (LA) c. PARÉ ET AL.	4970
---------------------------------------------------------------	------

GASPÉ

CHICOINE ET AL. c. CHICOINE	4970
-----------------------------	------

HAUTERIVE

SAVARD, CAYER ET AL. c. GAGNON	4971
--------------------------------	------

HULL

CAISSE POPULAIRE DE MASSON c. LACOMBE ET AL.	4971
----------------------------------------------	------

CAISSE POPULAIRE STE-ROSE DE LIMA c. BEAUVAIS ET AL.	4972
------------------------------------------------------	------

JOLIETTE

HOMEPLAN REALTY LIMITED c. BASNETT	4972
------------------------------------	------

SOCIÉTÉ DE COURTAGE IMMOBILIER DU TRUST GÉNÉRAL INC. c. DAIGNEAULT	4973
--------------------------------------------------------------------	------

KAMOURASKA

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GÉRARD LANDRY LTÉE ET AL.	4973
---------------------------------------------------------	------

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAVOIE ET AL.	4974
---------------------------------------------	------

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE K.R.T. c. LA RÉUSSITE (ST-PASCAL) INC ET AL.	4975
---------------------------------------------------------------------------	------

MONTRÉAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ROBITAILLE	4975
------------------------------------------	------

BRISSETTE ET AL. c. HECKERSBRUCH	4976
----------------------------------	------

BUYSE c. TRÉBALAC ET AL.	4976
--------------------------	------

CAISSE POPULAIRE PLACE DESJARDINS (LA) c. NORMANDEAU	4977
------------------------------------------------------	------

COUSINEAU c. TRUDEL	4977
---------------------	------

ENTREPRISES INDUSTRIELLES WESTBURNE LTÉE (LES) c. ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SER-GE	
-----------------------------------------------------------------------------------	--

LTÉE ET AL.	4978
-------------	------

GUARANTY TRUST COMPANY OF CANADA c. KATERI HOLDINGS INC. ET AL.	4978
-----------------------------------------------------------------	------

HOUDE (WILLIAM) LIMITÉE c. MONETTE	4978
------------------------------------	------

LEPAGE c. SIMARD	4979
------------------	------

PRUDHOMME & FRÈRES LTÉE c. GAUTHIER	4979
-------------------------------------	------

REINE (LA) c. CHOUINARD	4980
-------------------------	------

SCHALLER c. CHARBONNEAU	4980
-------------------------	------

SIRIGNANO c. SAVIANO	4981
----------------------	------

QUÉBEC

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. GOBEIL	4981
---------------------------------------------------	------

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. CAPROTEC INC. ET AL.	4982
----------------------------------------------------------	------

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. DUBEAU	4982
--------------------------------------------	------

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. NOËL	4983
------------------------------------	------

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. SEIGNEURIE BAILLARGEON ET FRÈRES ET FILS INC.	
-----------------------------------------------------------------------------	--

ET AL.	4984
--------	------

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. SUCRERIE BONNE ENTENTE INC. ET AL.	4984
------------------------------------------------------------------	------

PAVAGE MANICOUAGAN LTÉE c. 91768 CANADA LTÉE	4985
----------------------------------------------	------

TÉTREAU c. MOREAU	4985
-------------------	------

RICHELIEU

SINTRA INC. c. BERNIER	4986
------------------------	------

RIMOUSKI

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT c. CÔTÉ	4986
---------------------------------------------------------	------

VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite

Page

ROBERVAL

STE MONIQUE, MUNICIPALITÉ c. CÔTÉ <i>ET AL.</i>	4987
-------------------------------------------------------	------

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. GAUNTLETT	4988
CHAGNON c. ROY	4988
PLACEMENTS ROGER & GERRY INC. (LES) c. LES HÉRITIERS DE LÉO PAUL CHAREST <i>ET AL.</i>	4989
ROYALE CIE D'ASSURANCE (LA) c. LARIVIÈRE	4989

SAINT-HYACINTHE

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT (LA) c. LES PLACEMENTS DUBUC INC.	4990
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. ROUSSEAU	4990
CAISSE POPULAIRE ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE (LA) c. LÉVESQUE <i>ET AL.</i>	4991

TERREBONNE

LEPAGE c. SIMARD	4991
------------------------	------

TROIS-RIVIÈRES

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU CAP-DE-LA-MADELEINE c. DUPUIS	4992
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT c. MARCHAND	4992

VENTE(S) POUR TAXES

BOUCHERVILLE, VILLE	4993
HAUT-SAINT-LAURENT, MRC	5002
ÎLES-DE-LA-MADELEINE, MRC	5003
MIRABEL, VILLE	5005
MONT-SAINT-HILAIRE, VILLE	5009
ROSEMÈRE, VILLE	5012



